



E. K. Waterhouse

a Mr Garrison

Summary of the 1st Annual

of the Convention



Digitized by the Internet Archive
in 2015

MARGUERITE
D'ANGOULEME

(Sœur de François I^{er})

PARIS, IMPRIMERIE DE CH. JOUAUST, RUE SAINT-HONORÉ, 338

THE GETTY CENTER
LIBRARY



MARGUERITE
D'ANGOULEME

(Sœur de François I^{er})

SON LIVRE DE DEPENSES

(1540-1549)

ETUDE SUR SES DERNIERES ANNEES

PAR

LE C^{te} H. DE LA FERRIERE-PERCY



A PARIS

CHEZ AUGUSTE AUBRY

L'UN DES LIBRAIRES DE LA SOCIETE DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS

RUE DAUPHINE, 16

—
M. DCCC. LXII

THE GETTY CENTER
LIBRARY



Nous avons d'abord eu la pensée de publier in extenso le livre des dépenses de la sœur de François I^{er} ; il nous semblait qu'il n'eût point été déplacé à la suite des comptes des rois de France. Cette pensée n'ayant pu se réaliser, il nous restait la ressource d'une publication plus restreinte ; mais tout d'abord se présentait la difficulté de la forme. Celle que nous avons précédemment adoptée pour le journal de la comtesse de Sauzay nous avait réussi : la deuxième édition éditée par M. Aubry en est épuisée, et l'Académie des inscriptions a bien voulu la juger digne d'une mention honorable. Il y avait là une sorte d'indication, puisque ces deux publications offrent entre elles une frappante analogie, avec cette différence toutefois qu'il ne s'agit plus d'une châtelaine prodigue, mais d'une femme, d'une sœur de rois qui a joué un rôle important dans les affaires politiques de son temps, et

pris une part active au grand mouvement des idées du XVI^e siècle.

Du moment que nous avons à nous occuper de Marguerite d'Angoulême, il fallait forcément entrer dans l'histoire générale, ne fût-ce que pour lui emprunter un cadre pour notre récit. Pourtant, disons-le tout d'abord, ce n'est pas une étude sur sa vie entière que nous nous proposons. D'autres l'ont tenté, et avec plus de talent qu'il ne nous serait donné de le faire. Nous nous limitons à la dernière partie de sa vie, ne demandant aux années de sa jeunesse que les faits, que les indications qui pourront servir de transition et de liaison avec l'époque où commence son livre de dépenses tenu sous ses ordres par Jehan de Frotté.

Ce précieux recueil, dont nous devons la communication à M. le marquis de Frotté, l'un des descendants en ligne directe du secrétaire de Marguerite, a déjà eu la bonne fortune de fixer quelques points restés obscurs dans l'histoire littéraire du XVI^e siècle : c'est ainsi qu'il nous a révélé certaines particularités de la vie d'un des hommes les plus originaux de cette époque, de Bonaventure des Périers. Charles Nodier, son admirateur, avait cru devoir placer sa mort en 1539. Nous savons maintenant par Jehan de Frotté que Marguerite d'Angoulême lui rendait en 1541 sa place de valet de chambre, et qu'elle lui venait en aide dans sa détresse. Des noms d'artistes et de savants figurent également sur ce curieux registre. Nommons en tête celui du naïf traducteur de Plutarque, d'Amyot, l'un des

pensionnaires de la reine de Navarre à sa brillante université de Bourges.

Plusieurs lettres encore inédites de Henri II nous ont fourni des détails nouveaux sur le mariage de Jeanne d'Albret et d'Antoine de Bourbon, et nous montrent à quelles tristesses furent condamnées les dernières années de Marguerite.

Nous ne savons pas s'il nous sera jamais loisible de pouvoir publier une édition complète des lettres de la reine de Navarre, éparses çà et là. En attendant, nous en donnons déjà quelques-unes inédites, que le lecteur trouvera à l'Appendice.

L'état de sa maison, signalé par M. de la Greze dans son excellente histoire du château de Pau, n'avait point encore été imprimé. Grâce à l'obligeance de M. Raymond, le conservateur des archives des Basses-Pyrénées, nous en avons la primeur, et nous le publions augmenté de toutes les indications, de toutes les notes que nous avons empruntées au Registre de Jehan de Frotté.

Enfin, les fréquentes visites que fit Marguerite au château de Chambord ont été pour nous la précieuse occasion de publier une curieuse lettre adressée en 1566 à Catherine de Médicis, dans laquelle on lui rendait compte de l'état où le château se trouvait alors. Nous y joignons le devis des travaux soumis à l'approbation de la reine, et que nécessitait le triste délabrement où la pénurie du trésor, dans ces temps de guerres religieuses, avait réduit le merveilleux palais de François I^{er}. C'est presque un empié-

tement que nous nous sommes permis sur le terrain réservé du savant historien de Chambord, de M. de la Saussaye.

Nous remercions ici M. Tabaraud, conservateur des archives du Cher, M. Raymond, conservateur des archives des Basses-Pyrénées, M. de la Greze, M. Henri Lutteroth, M. Paul Lacroix, et notre ami M. le baron J. Pichon, pour leurs obligeantes communications.

Le dernier mot n'est pas dit sur la reine de Navarre. Nous n'avons eu que la prétention de mettre en lumière de nouveaux matériaux, dont profitera son futur historien.

H. DE L.



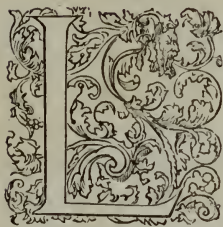
MARGUERITE D'ANGOULÊME

(Sœur de François I^{er})

SON LIVRE DE DÉPENSES

ÉTUDE SUR SES DERNIÈRES ANNÉES

1540-1549



'une des plus charmantes femmes du XVI^e siècle est sans contredit la sœur de François I^{er}, cette gracieuse Marguerite d'Angoulême, « née d'une perle », comme disaient les poètes du temps; l'une de ces femmes « se laissant gagner à tout le monde, une « Angoulmoise sentant l'eau douce de Charente (1). »

En relisant ses lettres, où elle a mis tant de son âme, j'ai compris, j'ai ressenti moi-même cette sympathie irrésistible qu'elle inspira de son vivant à tous

(1) *Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. 1, p. 285.

ceux qui approchèrent de sa personne. Mais tant d'autres ont déjà parlé d'elle, et tout dernièrement une plume de femme nous a si fidèlement raconté sa vie (1), que, si le hasard ne m'était venu en aide, et s'il ne m'avait mis sous la main des documents jusqu'alors inconnus, me renfermant dans une muette admiration, je n'aurais jamais pensé à essayer de peindre à mon tour cette séduisante princesse, le joyau le plus précieux de la couronne des Valois.

Qu'on me permette de dire comment cette bonne fortune m'est venue.

A l'extrémité de la forêt d'Andaine, au sortir de la jolie vallée de Bagnoles-les-Bains, un vieux manoir se tient encore debout : c'est celui de Couterne (2). Avec sa façade de briques aux lignes sombres, avec sa royale avenue, avec les grands bois qui l'enveloppent de leur ombre, ce manoir a le charme et l'attrait des choses du passé. Vers le milieu du XVI^e siècle, il appartenait à Jehan de Frotté, l'un des secrétaires de Marguerite d'Angoulême et son ami le plus dévoué. Lorsqu'il devint possesseur de la terre de Couterne et du château qui a précédé celui-ci, Frotté était depuis longues années déjà attaché au service de Marguerite et son intermédiaire journalier avec François I^{er}. Il allait de l'un à l'autre, rapportant du Béarn à Paris

(1) V. *Revue chrétienne*, numéros d'avril, mai et juin 1861.

(2) Il est situé dans la commune de Couterne, canton de la Ferté-Macé (Orne).

et de Paris en Béarn les étrennes que le frère envoyait à la sœur ou la sœur au frère, ou les poétiques confidences qui s'échangeaient entre eux. Frotté avait dû rassembler de nombreuses notes, des souvenirs curieux, sur la vie de sa bienfaitrice : lettres écrites par Marguerite, lettres qu'elle lui adressait, poésies, entretiens, tout cela, nous n'en doutons pas, était resté enseveli dans cette silencieuse retraite, qui depuis le XVI^e siècle n'est pas sortie des mains de la famille ; tout cela y serait peut-être aujourd'hui. Il fallait une révolution pour que toutes ces richesses, respectées par le temps et que tant de générations s'étaient religieusement léguées, se trouvassent anéanties.

En juillet 1789, une troupe d'hommes armés envahit les avenues du château ; des femmes et des enfants s'y étaient joints ; le curé du lieu, emmené de force, marchait à leur tête. Le pauvre homme s'y était résigné, espérant par sa présence éviter de plus grands malheurs. Les grilles étaient fermées, la foule se les fit ouvrir ; c'était la guerre aux parchemins qu'elle venait faire. Elle pénétra dans la pièce où ils étaient renfermés, elle les rechercha minutieusement, et ne se contenta pas, comme on le fit dans d'autres manoirs, de présenter à la flamme quelques inutiles liasses : papiers de famille, parchemins, titres, tout fut jeté dans le brasier allumé au milieu de la cour. A quelques jours de là, le marquis de Frotté quittait, pour n'y plus rentrer, le manoir de ses pères, et

allait mourir à Caen. Sa femme ne lui survivait que de quelques mois. Pour représenter la branche aînée de cette ancienne maison, il ne restait qu'un jeune enfant de sept ans, que son père, en mourant, avait confié à M. le comte de Calmesnil. De longtemps le château ne fut habité. Seulement, au plus fort de la guerre de la chouannerie, le général Louis de Frotté y fit quelques mystérieuses apparitions, et plus d'une fois les vitres du château tremblèrent à la vive fusillade engagée entre les bleus et les blancs dans les sombres halliers de la forêt d'Andaine.

J'étais toujours resté avec l'espoir que quelques parchemins avaient pu échapper aux flammes. Que de fois, dans les longs jours que je passais chaque année sous ce toit hospitalier, j'avais demandé au marquis de Frotté, mort il y a deux ans à peine : « N'avez-vous donc rien, dans votre bibliothèque ou dans vos archives, de votre aïeul Jehan de Frotté, rien de sa bienfaitrice la reine de Navarre ? »

Un jour l'excellent vieillard, qui pour moi fut un ami, m'apporta deux petits volumes in-folio reliés en veau brun et dorés sur tranche. De riches nervures, des fers élégants sur le plat et aux angles, trahissaient leur ancienne origine. La date était certaine ; c'étaient bien ces reliures du XVI^e siècle, si recherchées aujourd'hui par nos bibliophiles. Je me hâtai d'en ouvrir un, avide des richesses qu'il semblait me promettre. L'écriture en était belle, les majuscules

fermes et hardies ; j'y jetai rapidement les yeux ; à la première ligne je reconnus la valeur de mon trésor :

« Cy commence le registre des finances de maistre
« Jehan de Frotté, contrôleur général et secrétaire
« des finances des roy et royne de Navarre, duc et
« duchesse d'Alençon, comte et comtesse d'Arma-
« gnac et du Perche, et autres despesches desdits sei-
« gneur et dame. »

Le recueil ne commence malheureusement qu'au mois de novembre 1540. Nos regrets s'en augmentent, car depuis longtemps déjà Jehan de Frotté était attaché au service de Marguerite ; il était du voyage qu'elle fit à Lyon au mois de juillet 1536, en compagnie du roi et de toute la cour (1). C'est de cette ville qu'il contresigna le règlement de l'hôpital d'Alençon, dont nous pensons que la duchesse dut emprunter les sages dispositions aux associations charitables de la grande cité, qui alors méritait déjà le nom de la Ville des Aumônes.

(1) « Ledit jour (7 juillet) a été faite procession depuis le couvent des Célestins jusques au couvent des Jacobins, où estoient le roy, la royne, MM. les enfants de France, et a esté porté le *Corpus Domini* pour ce que 3 ou 4 jours auparavant la sainte et sacrée hostie, placée sur l'autel principal des dits Jacobins, estant en une custode d'yvoire, avoit été enlevée; et marchoyent au devant les trompettes, après les chantres et les archers de la garde, MM. les chanoines de Saint-Jean, après MM. les cardinaux et évêques, après un cardinal portant Notre-Seigneur sous un poële de velours noir, semé de fleurs de lys d'or, après le roy tenant une torche ardente, et la royne, et mesdames filles de France *avec la royne de Navarre.* »

Voir à l'appendice, n^o 1, le règlement de l'hôpital d'Alençon.

Au moment où s'ouvre ce recueil, Marguerite commençait à fléchir sous le poids des années (1). Elle était entrée dans cette triste période de l'affaissement qui lui arrachera, quelques années plus tard, ces plaintes mélancoliques :

Mes cinquante ans, ma vertu affoiblie,
Le temps passé, commandent que j'oublie,
Pour mieux penser à la prochaine mort,
Sans avoir plus mémoire ny remord (2).

Puis, avec les années sont venues les tristesses, les déceptions, ces ombres envahissantes de toute vie à son déclin. Son palais d'Alençon est désert, sa cour de Nérac, naguère ouverte à tous les proscrits, a vu s'éloigner un à un les hôtes qu'elle abrita sous son toit. Calvin est à Genève, d'où il jettera l'injure à tout l'entourage de la reine (3). Caroli, son aumônier, a quitté la cure d'Alençon pour se faire ministre à Neufchâtel (4); un autre de ses aumôniers, Jean Michel, convaincu d'hérésie, vient d'être brûlé à Bourges (5).

(1) Elle était née à Angoulême, le 11 avril 1492.

(2) *Les Marguerites de la Marguerite*, édit. de Jean de Tournes, p. 315.

(3) V. *Lettres de Calvin*, édit. Bonnet.

(4) V. Odolant Desnos, *Mémoires sur Alençon*, t. II, p. 544.

(5) En 1539. Condamné en 1537 à un emprisonnement de dix ans, il avait pu gagner la Suisse; mais, revenu imprudemment à Bourges, il fut reconnu et livré à la justice séculière.

V. Raynal, *Histoire du Berry*, t. III, 2^e part., p. 340. Voir à l'ap-

Berquin, qu'elle a une première fois disputé aux flammes, a succombé dans son dernier combat avec la Sorbonne. Le Fèvre d'Étaples vient de mourir, en lui laissant le soin de distribuer son héritage aux pauvres ; puis les poètes, à leur tour, se sont envolés. Bonaventure des Périers a pris le chemin de l'exil, où l'avait précédé Marot. De tant d'hôtes, de tant de courtisans, que restait-il donc auprès de Marguerite ? Nous y retrouvons le nouvel évêque d'Oleron, Gérard Roussel, échappé aux foudres de la Sorbonne (1) ; Nicolas Bourbon, cet amant passionné des muses latines, qu'elle a donné pour précepteur à Jeanne d'Albret ; Jean Sterpin (2), Goevrot (3), Scuronis (4) et Guy Cormier, ses médecins ordinaires (5) ; Fran-

pendice, n° 11, une lettre écrite par Marguerite au chapitre de Bourges, à l'occasion de Jean Michel.

(1) V. *Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. I, p. 299.

(2) *Registre de Jean de Frotté*. V. Sainte-Marthe, *Oraison funèbre de la royne de Navarre*.

(3) Né à Bellême. Il a publié le *Sommaire de toute médecine*, dont on connaît trois éditions : Alençon, Simon Dubois, 1530, in-16. M. Genin l'a fort improprement appelé *Goinret* ; il a été successivement médecin de Marguerite de Lorraine, de la reine de Navarre, de François I^{er} et des enfants de Henri II. Il est souvent cité dans les lettres de Catherine de Médicis. V. Léon de la Sicotière, *La Cour de la reine de Navarre*. V. une lettre d'Henri II, bibliothèque impér., ancien fonds français, n° 8639, fo 27.

(4) *Registre de Jehan de Frotté*.

(5) « Ce dict jour (22 avril 1544) dépesché ung brevet par lequel la royne, pour récompense de quelques services et despense que maistre Guy Cormier, docteur en médecine, a faicts en sa fa-

cisque Navarre, le médecin d'Henri d'Albret (1); Pierre Boaistuau, dit Launay (2), et Claude Gruget, éditeurs de l'*Heptaméron* (3); d'Izernay, surintendant de la maison de Jeanne d'Albret; Jean Gauchery (4) et le vicomte de Lavedan (5), les plus fidèles, les plus anciens de ses amis; Jacques de la Haye, l'un de ses valets de chambre, qui surveillera l'impression

veur, luy a donné soixante livres de pension à prélever sur les premiers et plus clers deniers de sa recette d'Alençon, et oultre luy a promis réserver et accorder le premier office qui viendra à vacquer de ceux qui sont couchez en l'estat de la dicte dame. »

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

(1) « Le dict jour (5 novembre 1540) dépesché à Paris ung mandement de la somme de cent douze livres dix sols tournois pour maistre Francisque Navarre, médecin du roy de Navarre, dont la royne lui a fait don pour aucuns et agréables services qu'il a faitz autour de sa personne et fait encore chacun jour. »

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

(2) *Histoires des amans fortunez*, dédiées à très illustre princesse madame Marguerite de Bourbon, duchesse de Nivernois. Paris, Gilles Robinot, 1558, ou Paris, Jean Cavyller, 1558, in-4.

(3) *L'Heptaméron des nouvelles de très illustre et très excellente princesse Marguerite de Valois, royne de Navarre, remis en son vray ordre, confus auparavant en sa première impression, et dédié à très illustre et très vertueuse princesse Jeanne, royne de Navarre*, par Claude Gruget, Parisien. A Paris, Sertenas ou Cuvellier, 1559, in-4.

V. Leroux de Lincy, *L'Heptaméron*, appendice, p. 11.

(4) Gauchery était déjà son secrétaire en 1525. Ce fut lui qui, à cette date, apporta une lettre de Marguerite aux habitants de Bourges, par laquelle elle leur recommandait le service du roi.

V. Raynal, *Histoire du Berri*, t. III, p. 208.

(5) Gaston de Bourbon.

de ses poésies (1); Nicolas Denisot, peintre et poète tout à la fois (2). Puis ses inséparables dames d'honneur : M^{lle} de Saint-Pather, distributrice habituelle de ses aumônes (3); M^{lle} de la Benestaie (4), Blanche de

(1) Autrement Sylvius.

Il a joué sur son nom dans les vers suivants :

.... Tu n'as garde qu'on cueille
En ceste *haye* autre chose que fueille.

(*Les Marguerites de la Marguerite*, épistre à la princesse de Navarre, édit. de J. de Tournes, p. 8.)

(2) Autrement le comte d'Alsinois. Le père Guillebaut a dit de lui : « En ce temps là (1549) fleurissoit Nicolas Denisot, précepteur de trois princesses d'Angleterre, Anne, Marguerite et Jeanne Seymour; grand poète et grand orateur latin et françois, et peintre, mais seulement par récréation. Il nasquit en 1515, d'une race noble et ancienne. »

V. le comte de Laborde, *La Renaissance des arts*, p. 310.

(3) « Dépesché ung mandement pour allouer au recepveur de Verneuil une somme de dix escus, laquelle il avoit mise ès mains de damoiselle Catherine Legay, damoiselle de Saint-Pather, estant à Verneuil, pour estre distribuée par elle en aulmosnes. »

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

Moy, Saint-Pather, mettray en ce lieu cy
Mon triste adieu venant d'un cœur transy
De voir en deux ce qui doit estre en un.

(*Marguerites de la Marguerite*, l'Adieu des dames de la royne de Navarre, édit. de J. de Tournes, p. 341.)

(4) Jehanne Defay, damoiselle de la Benestaie. Elle est portée pour trois cents livres de gages sur le registre de Jean de Frotté (le 30 octobre 1541) :

J'ay délaissé père et frère malade;
Mais, quand il faut commencer la ballade
De dire adieu à toy, nostre princesse,
Tous les ennuis dessus ditz ont prins cesse.

(*Marguerites de la Marguerite*, l'Adieu des dames de la royne de Navarre, édit. de J. de Tournes, p. 340.)

Tournon, qu'on a cru reconnaître dans la *Longarine* de l'*Heptaméron* (1); Françoise de Clermont (2), M^{lle} de Caumont (3), M^{me} d'Orsonvilliers, chantée par Marot (4); M^{me} d'Avaugour, la plus grande écouteuse de la cour de Nérac, et que Marot a également chantée (5).

(1) Elle était sœur du cardinal de Tournon, veuve en premières noces de Raymond d'Agoult, comte de Sault, et en deuxièmes noces de Jacques de Coligny, sieur de Châtillon, qui mourut des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Ravenne.

V. Brantôme, *Dames galantes*, discours IV, art. 3, et disc. VII, t. III, p. 377, de l'édition in-18.

(2) « Le quatriesme jour d'octobre (1544), à Alençon, dépesché ung mandement au trésorier d'Alençon, M^e Mathurin Javelle, pour paier à damoiselle Françoise de Clermont, l'une des filles de la royne, la somme de cens livres pour ses gages de ceste année. »

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

Icy mettra sans attendre à demain
Pour dire adieu, *Clermont*, sa triste main.

(*Marguerites de la Marguerite*, l'Adieu des dames de la royne de Navarre, édit. de J. de Tournes, p. 340.)

(3) « Mademoiselle de Caulmont et la seneschale de Caux doivent revenir à ces Rois. »

(*Lettres de Marguerite d'Angoulême*, édit. Genin, t. I, p. 371.)

V. à l'appendice, n^o III, plusieurs lettres inédites de Marguerite à mademoiselle de Caulmont.

(4) Si Dieu, qui vous composa,
N'y posa
Beauté en tout compassée,
En esprit récompensée
Bien vous a.

V. Marot, édit. de Lenglet du Fresnoy, t. III, p. 223.

(5) Madame d'Avaugour, qui ne fait qu'escouter.

(*Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. I, p. 361.)

Nature, ouvrière sacrée
Qui tout crée,

Nommons encore M^{lle} d'Artigaloube (1), Louise de Daillon, la sénéchale de Poitou, sa compagne habituelle de litière (2); enfin M^{me} de Bourdeille, Anne de Vivonne, la mère de Brantôme et l'une des *devisantes* de l'*Heptaméron* (3).

Avant de faire connaître son livre de dépenses, il ne sera pas hors de propos de dresser l'état de son revenu. A l'occasion de son premier mariage, Marguerite avait reçu en dot du roi son frère 60,000 livres (4); à la mort de son premier mari Charles d'Alençon, M^{me} d'Angoulême, régente de France, lui donna en usufruit le duché d'Alençon, le comté du Perche, la baronnie de Château-Neuf et de Senonches et la seigneurie de Beaugé. Le douaire de 10,000 livres que lui avait constitué le feu duc d'Alençon était

En vostre brun a bouté
Je ne sçay quoy de beauté
Qui aggréé.

(*Ibid.*, p. 218.)

(1) V. *Marguerites de la Marguerite*, édit. de J. de Tournes, p. 339.

« Le huitiesme d'aoust (1549) depesché ung mandement pour payer au trésorier d'Alençon deux cens escus d'or qu'il a avancés pour la despense que mesdemoiselles Dartigaloube et Delagrange ont faicte en sa maison en la ville de Tours, durant quatre mois qu'elles y ont esté. »

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

(2) *Registre de Jehan de Frotté.*

(3) Brantôme dit que « sa mère sçavoit quelques secrets des nouvelles et qu'elle en estoit l'une des *devisantes.* »

(Brantôme, *Dames galantes*, t. II de l'édit. in-18.)

(4) Bibliothèque impériale, *Collection des titres scellés.*

garanti par les villes de Verneuil, de Seez, de Bernai, par la vicomté de Beaumont, par les baronnies de Sonnois, la Guierche et de Puies ; elle tenait en outre, au droit de son premier mari, l'Armagnac, le Fezensac, la Lomagne, la vicomté d'Auvillars, toute la dépouille des d'Armagnac ; enfin elle avait été gratifiée par François I^{er}, lors de son avènement à la couronne, du duché de Berry, de la ville et du comté de Bourges, des seigneuries d'Issoudun, de Mehun-sur-Yèvre, de Dun-le-Roi et de Vierzon.

La fortune personnelle d'Henri d'Albret était peu considérable. Malgré de décevantes promesses, sa royauté de Navarre restait toujours aux mains de l'Espagnol. S'il avait perdu ses possessions au delà des Pyrénées, il avait du moins conservé le comté de Foix, agrandi de celui d'Astarac. Le Brulhois lui était venu en 1518 par un échange avec la maison de Rochechouart. Son revenu, avec les 10,000 livres que lui valait le gouvernement de Guyenne en le réunissant à celui de la reine, ne dépassait que de bien peu celui du connétable de Montmorency (2). Marguerite, avec

(1) En 1521.

	Liv. tournois.
(2) M le connétable pour les gages dudit office.	24,000
Pour pension et estat de gouverneur du Languedoc.	18,000
Pour le récompenser des quatre mille ducatz de Briançon.	8,000
Pour pension qu'il souloit tenir de feu madame mère du roi (Louise de Savoie).	500
L'estat au capitaine en la Bastille de Paris.	1,500
L'estat de capitaine du bois de Vincennes.	12,000

ces faibles ressources, était tenue à un grand état de maison. On comptait autour de sa personne un chancelier, deux chambellans, dix maîtres d'hôtel, trois écuyers, trente-huit dames ou demoiselles, dix-sept secrétaires, quatre médecins, un chapelain, six aumôniers, vingt valets de chambre. En outre, elle avait à entretenir tout un personnel de gens de robe et de finance, de conseillers, ce qui ne l'empêchait pas de payer une prime à la chicane. Annuellement, une somme de 800 livres est portée à son état de dépense pour le paiement des frais et mises de ses procès au parlement (1). Nous y pouvons ajouter les pensions fréquentes. les dons de mariage, dont elle tenait de sa belle-mère Marguerite de Lorraine la généreuse tradition. Ce grand nombre de serviteurs, ce cortège de gentilshommes et de nobles demoiselles, comme sœur du roi, elle croyait devoir le maintenir, tout onéreux qu'il fût pour ses ressources si restreintes (2).

L'estat de capitaine de Saint-Malo.	400
L'estat de capitaine du chasteau de Nantes.	1,500
Pour Christofle Cargorie, son lieutenant.	200
Total.	56,000

V. Bibliothèque impér., *ancien fonds français*, n^o 3,132, fo 11 ; dans la collection Fontanieu, n^o 267-268, se trouve une quittance du connétable

(1) *Registre de Jehan de Frotté*.

(2) Voici la liste de ses autres serviteurs :

« Deux écuyers tranchans, cinq échansons, six pannetiers, cinq maréchaux des logis, six fourriers, trois clerks de chapelle, un clerk d'aumônier, quatre huissiers de chambre, trois huissiers de salle, quatre sommeliers de panneterie, sept aides à cheval, un aide à pied,

Ainsi, nous la voyons quelque part donner 25 escus d'or à son receveur général du Berry maistre Olivier Bourgoing « pour employer en habillements et estre « plus honnestement autour de sa personne » (1). Quant à elle, sa mise est plus que modeste. Depuis la mort de son fils, elle a adopté le noir (2). Une simple robe fourrée de martre et la cape à la béarnaise, tel est le costume qu'elle ne quittera plus (3). Elle n'aimait ni le faste ni la représentation. Je me souviens, nous dit Brantôme, « moy estant petit garçon, nourry en la « cour de ceste grande royne, soubz ma grand mère « sa dame d'honneur et séneschalle de Poictou, ne luy

six sommeliers d'échansonnerie, cinq écuyers de cuisine, deux queux, deux pâtissiers, quatre aides à cheval, trois à pied, deux gardes-vaisselle, trois clerks d'office, quatre maîtres de salle et fourriers, deux aides, cinq laquais, trois gens de cuisine, deux valets de pages, sept aides, deux charretiers, trois maréchaux, deux portiers, un tapissier, trois valets de filles, enfin vingt pensionnaires. »

Cette liste a été relevée dans les archives de Pau par M. de Lagrese. V. *Histoire du château de Pau*. Voir à l'appendice, n° IV, les noms de ses serviteurs et le chiffre de leurs gages.

(1) *Registre de Jehan de Frotté*, mandement du 17 janvier 1541.

(2) Puisque par mort me vient le desplaisir,
Il siet trop mieux que nul accoustrement.

Vers extraits d'un manuscrit de la bibliothèque de l' Arsenal et cités par M. Leroux de Lincy dans son édition de l'*Heptaméron*.

(3) « La royne de Navarre est habillée à sa façon accoutumée, ayant ung manteau de velours noir, coupé un peu soubz le bras ; sa cotte noire, assez à hault collet, fourrée de martres, attachée d'espingles par devant ; sa cornette assez basse sur la teste, et apparoit ung peu sa chemise froncée au collet. »

(Bibliothèque impériale, *Supplément français*, n° 2,286.)

« avoir jamais veu que trois mullets de coffre et six
« de ses litières. Bien avoit-elle trois ou quatre char-
« riots pour ses filles. » Avec une fortune bornée et
si peu en rapport avec ce besoin de générosité qui
débordait en elle, elle trouvait le moyen de venir en
aide aux poètes, aux écrivains, aux peintres, à tous
les persécutés, dont elle était le refuge et la consola-
tion ; de donner la vie à ce pauvre pays de Béarn, d'y
favoriser l'agriculture, d'y introduire l'industrie, d'em-
bellir le palais de Pau et de l'entourer de magnifiques
jardins ; elle trouvait le moyen de secourir dans sa dé-
tresse sa belle-sœur Isabeau d'Albret, mariée à M. de
Rohan ; de fournir aux dépenses si lourdes de la mai-
son de Jeanne d'Albret ; d'entretenir tous ces châteaux
d'Alençon, d'Argentan (1), d'Exmes, de Baugé (2),
de Creil (3), de Montlezun (4), de Laverdeux (5),

(1) Brantôme, *Vie des capitaines étrangers*.

(2) Charles Poussart, pannetier ordinaire de la reine, en était capitaine en 1541.

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

(3) « Le premier jour de janvier l'an mil cinq cent quarante-trois, à Castel-Jaloux, dépesché ung mandement adressé à maître Jehan Preudhomme, recepveur de Creil, pour ce qu'il luy est mandé payer des deniers de sa charge la somme de cinquante livres tournoys à Estienne le Paige, tapissier ordinaire de la royne de Navarre, à luy ordonné par la dicte dame pour avoir ceste présente année esté visiter les *tapicerias* et *aultres meubles* estans au chastel du dict lieu de Creil, et iceux netoyer et mestre en bon estat. »

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

(4) Situé dans le comté de Perdriac. En 1540, Corbin de Mons en était gouverneur.

(5) Dans l'Armagnac. Bernardin de Poy en était gouverneur en 1542.

de Verneuil, d'Issoudun (1), qu'elle n'habitait pas et qui tous avaient leurs capitaines, leurs gouverneurs. Et quand elle avait fait face à toutes ces dépenses, il fallait encore trouver de l'argent pour les dispendieux voyages nécessités par l'éloignement de sa fille et par les exigences de François I^{er}, qui fréquemment l'appelait auprès de lui ; il fallait défrayer, payer ces nombreux messagers qui allaient et revenaient sans cesse du Béarn à la cour et au Plessis-lez-Tours ; faire la part des pauvres, celle des couvents, celle des hospices fondés et soutenus par son inépuisable charité (2). Lorsque nous allons entrer dans les détails, nous ferons mieux ressortir cette royale pauvreté qui l'honore et dont elle ne se cachait pas.

« Combien, écrivait-elle à François I^{er}, que je n'ay
« nulle terre à vendre pour vostre service, et que tout
« le bien que j'ay en ce monde c'est celuy qu'il vous
« a pleu, de vostre grâce, me donner, si est-ce que,
« veu les affaires où vous estes, j'aimerois mieux
« vendre les meubles que j'ay faits de votre argent
« que de vous ennuyer ni chergier en ce temps. Toutes

(1) « Le dict jour (23 avril 1544) dépesché ung mandement de deux cens quarante livres pour la couverture du château d'Yssoudun, outre cent sols payés aux maçons et charpentiers pour leur peine d'estre allés de Bourges au dict Issoudun pour faire le devis des dites réparations. » (Registre de Jehan de Frotté.)

(2) Elle fonda l'hôpital des Enfants-Rouges, où sont élevés des orphelins, et qu'elle fit appeler les enfants de Dieu le Père. V. du Breuil, *Antiquités de Paris* ; Hilarion de Coste, *Vie des dames illustres*, t. II.

« foyz, Monseigneur, l'on m'a escript qu'il vous plest
« me bailler pension ; mais, craignant que ce soit une
« ouverture pour plus importuns que moy, je vous
« supplie deffendre que l'on n'en parle point jusqu'à
« je soye devers vous. Et s'il vous plest me fere ce bien
« pour entretenir plus honnestement ma dépense, je
« l'estimeray encore mieux s'il vous plest le me faire
« bailler secrètement, par forme de don et non de
« pension, pour ne venir à conséquence. Et des
« 10,000 livres qu'il vous plest maintenant me don-
« ner, je les prendray comme don pour fere mon
« voyaige. Mais si j'en pouvois trouver aultant à em-
« prunter, je n'en eusse pour riens desgarny vos fi-
« nances, car le temps vient où vous en aurez bien
« affaire. Et n'ay regret que de tant de bien que j'ay
« receu de vous j'ay esté si peu mesnaigière que je
« n'en ay seu espargner pour maintenant vous
« servir (1). »

La maison de Jeanne d'Albret fut une des plus lourdes charges de la fortune de Marguerite. François I^{er} n'y contribuait que pour une faible part. Jeanne avait ses dames d'honneur, ses écuyers, ses valets de chambre, ses maîtres d'hôtel, ses échançons (2).

A l'exemple de sa mère Louise de Savoie, qui lui

(1) *Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. 11, p. 150.

(2) V. à l'appendice, n^o V, les noms des serviteurs de Jeanne d'Albret.

avait donné les maîtres les plus habiles (1), Marguerite, qui sous leur savante direction avait appris le latin, l'hébreu, et dont l'esprit instinctivement investigateur s'était dès ses jeunes années tourné vers l'étude de la théologie, eut les mêmes ambitions pour sa fille. Ce fut Nicolas Bourbon (2), le poète latin le plus distingué de l'époque, auquel elle confia le soin de fortifier par l'étude cette jeune intelligence, si ouverte à toutes les sciences et dont la virile fermeté s'annonçait dès le jeune âge.

M^{me} de Silly, la baillive de Caen, comme on l'appelait, eut le soin de la personne de Jeanne, avec le double titre de dame d'honneur et de gouvernante. Restée veuve de François de Silly, seigneur de Lonray, tué glorieusement à la bataille de Pavie (3),

(1) Elle eut pour précepteur Robert Hurault, archidiacre de Saint-Martin d'Autun. Paul Paradis lui avait enseigné le latin et l'hébreu.

(2) Voir pour Nicolas Bourbon l'article de Nicéron, t. XXVI, p. 51. Voir également : Nicolai Borbonii *Nugarum libri octo*, apud Seb. Gryphium, Lugduni, 1538. Nicolas Bourbon a encore publié à Lyon : 1^o *Pedagogia, sive De puerorum moribus*, 1536, in-4 ; 2^o *Tabellæ elementariæ pueris ingenuis pernecessariæ*, apud Joann. et Franc. Frellaeos (sic) fratres, 1539, in-8, réimprimé à Paris la même année. On trouve à la fin de ce livre une lettre de Nicolas Bourbon datée de Lyon, *tertio calen. decembris, anno M.D.XXXVIII*. L'auteur nous y apprend qu'il est réconcilié avec le poète Voulté, et maudit les bavards qui les avaient brouillés.

V. Péricaud, *Documents sur l'histoire de Lyon*.

(3) Aimée de la Fayette lui fit élever un magnifique tombeau dans l'église, qui alors se trouvait à peu de distance du château.

V. Dubois, *Archives de la Normandie*, année 1826.

elle avait suivi Marguerite en Espagne, où elle la seconda dans sa périlleuse mission. François I^{er} la gratifia, au retour, de la baronnie de Laigle, confisquée sur un des complices du connétable. C'était la confidente, l'amie dévouée de Marguerite, et les 50 livres affectées chaque mois aux menus plaisirs de Jeanne passaient par ses mains (1). Cette somme, bien souvent, ne suffisait pas, car Jeanne était dépensière; et certains mois ont leur crédit supplémentaire. C'est ainsi que dans les comptes de l'année 1542 nous voyons figurer une somme de 100 écus « mise ès « mains de la baillie de Caen pour don fait par « M^{me} la princesse *aux joueurs de la passion, pour l'es- « chafault* (2); plus une somme de 100 escus mise « ès coffres de la dite dame allant du Plessis à Am- « boise avec le roi. »

(1) « Le XXVI^e jour du dit mois de septembre, dépesché à Lyon ung mandement adressant au trésorier et receveur général du Berry, maistre Olivier Bourgoing, pour payer des deniers de sa charge de ceste présente année finissant le premier jour de décembre prochain, venant à maistre Mathurin Javelle, trésorier et receveur général d'Alençon, la somme de *six vint livres tournoys* pour son remboursement de semblable somme qu'il a baillé par ordonnance de la royne à dame Emée de la Fayette, dame d'honneur et gouvernante de madame la princesse, pour employer aux menuz plaisirs de la dicte dame, outre et par dessus la somme de cinquante livres qu'elle a accoustumé prendre chascun mois.» (*Registre de Jehan de Frotté.*)

(2) *Registre de Jehan de Frotté.*

M. Raynal, dans son excellente histoire du Berry, donne de curieux détails sur la représentation qui eut lieu à Bourges en 1536 du *Triomphant mystère des actes des apostres.*

V. *Histoire du Berry*, t. III, p. 313.

Les appointements de M^{me} de Silly étaient modiques; ils ne s'élevèrent longtemps qu'à la somme de 400 livres; ce ne fut qu'au mois de mars 1540 qu'ils furent augmentés de 100 livres (1).

Il était dit qu'à l'occasion de sa fille, de nouveaux chagrins viendraient sans cesse à Marguerite. Il était de sa destinée de souffrir par toutes les affections qui pour les autres sont une source de joie et de consolation. François I^{er}, pour détruire à jamais toutes les espérances d'une alliance de Jeanne avec l'Espagne (2), jeta les yeux sur le duc de Clèves. Il était âgé de vingt-quatre ans; Jeanne avait douze ans à peine : la fermeté de son caractère se révéla dès lors tout entière. Délaissée par son père et sa mère, fouettée par Aimée de la Fayette, accusée d'être, par sa résistance, la ruine de sa maison, menacée enfin, si elle ne se soumettait pas, d'être maltraitée jusqu'à

(1) « Le troisième jour du mois de mars, à Tours, dépesché ung mandement adressant au trésorier d'Alençon, maistre Mathurin Javelle, pour payer des deniers de la dicte recepte à madame la *Baillive de Caen*, Aymée de la Fayette, *dame d'honneur* de madame la princesse, la somme de cens livres tournoys dont la royne luy augmente ses gages. »
(*Registre de Jehan de Frotté.*)

(2) « Et quant au prince des Espaignes, avons advisé de mettre en avant son mariage avec la fille eunique des sieur et dame d'Albrecht, pour considération de la proximité et consanguinité d'eulx avec le dict roy très-chrestien et des siens, et enfin que les dicts sieur et dame participent de cette dicte amitié, et se vuide et pacifie la querelle qu'ils prétendent au royaume de Navarre. »

Lettres de Charles-Quint, papiers d'État du cardinal Granvelle, t. 11, p. 269.

péril de mort, elle protesta toujours et résolûment « qu'elle n'aimeroit jamais le duc de Clèves et qu'elle « n'en vouloit point. » Les États de Béarn s'associèrent à la résistance de leur future souveraine (1). Marguerite resta dans son rôle habituel de soumission envers son frère; elle protesta qu'elle et le roi de Navarre « n'avoient eu aultre désir ni intention que « d'obéir au roy, non-seulement en ung mariage, « mais où il commandera mectre leur vie. » Elle ajoute, et en cela il faut plaindre la pauvre mère, que leur fille « *estoit plus privée* du roy que d'eux- « mêmes : c'est de là que lui est venue *cette grande* « *hardiesse* dont elle ne leur a jamais parlé (2). » Elle fit plus, elle chargea l'évêque de Sées de porter au roi ses protestations de dévouement et d'obéissance. « Dans la peine où nous sommes, écrivait-elle à ce « frère si dur pour elle, nous ne voulons aide ni secours que de Dieu et de vous. » La ville de Châtellerault fut le lieu désigné pour les fiançailles. Le roi s'y achemina au mois de juin, en compagnie du duc de Clèves, du roi et de la reine de Navarre. « Pour « obvier, nous dit un chroniqueur du temps, à ce que « les maçons, charpentiers, peintres et autres gens

(1) Minute de requête présentée par les Etats de Béarn, *Archives du château de Pau*. V. de Lagreze, *Histoire du château de Pau*, p. 140.

(2) Papiers d'État du cardinal Granvelle, t. III; *Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. II.

« ne fussent empeschez par la multitude du peuple
« qui abonde à la cour du dict seigneur, et aussi pour
« le grand bruict que lesdicts maçons et charpentiers
« et aultres faisoient au dict chasteau, le roy se re-
« tira en une sienne maison de plaisance appelée la
« Beslandière qui est assise dedans le bois et ga-
« renne à un petit quart de lieue près de la ville (1). »
Il ne revint à Châtellerault que lorsque tous les pré-
paratifs furent terminés. Il semble qu'il voulût faire
oublier par la magnificence des fêtes, qui se succé-
dèrent durant des semaines, les larmes qu'elles avaient
coûté. La renaissance s'abandonna à ses plus capri-
cieuses fantaisies : les arcs de triomphe, les écha-
fauds aux nobles devises, les feuillées dans le goût de
l'époque, les chapelles « de naïve verdure, d'où
« sortoient des hermites vestus de velours verd » ; les
chevaliers cherchant les aventures à la mode du temps
passé, les nobles dames habillées en nymphes et en
dryades, et suivies de leurs nains ; les tournois de
jour, les joutes de nuit, ce qui ne s'était jamais vu
encore, rien ne fut omis, nous dit un auteur contem-
porain, « en quoy l'on pût favoriser ce jeune duc de
« Clèves, nouvellement ami et confédéré du roy (2). »

Jeanne ployait sous le poids des pierreries, sous
l'ampleur de sa robe d'or et d'argent « et pour ce que

(1) *Chronique du roi François 1^{er}*, éditée par M. Guiffrey,
p. 365.

(2) V. Paradin, *Histoire de notre temps*, Paris, M.DLVI, p. 39.

« par la foiblesse de son corps, nous dit Brantôme,
« n'eust sceu marcher, le roy commanda à M. le con-
« nestable de prendre sa petite niepce au col et de
« la porter à l'église; dont toute la cour s'estonna
« fort, pour estre une charge peu convenable et hono-
« rable en telle cérémonie pour un connestable, et
« qu'elle se pouvoit donner à ung autre; de quoy la
« reyne de Navarre n'en fut nullement desplaisante
« et dict : « Voilà celuy qui me vouloit ruiner autour du
« roy mon frère, qui maintenant sert à porter ma fille
« à l'église. » Le connétable ne s'y méprit pas : « C'est
« faict désormais de ma faveur, s'écria-t-il, adieu lui
« dis. Comme il arriva, où après le festin et disner des
« nopces il eust son congé et partit aussitost (1). » Au
temps de sa prospérité, il s'était montré bien ingrat
envers Marguerite. « J'ay ouy conter à personne de
« foy, nous dit encore Brantôme, que, discourant de
« ce faict (*la religion*) un jour avec le roy, il ne fit dif-
« ficulté ny scrupule de luy dire que, s'il vouloit bien
« exterminer les hérétiques de son royaume, qu'il fal-
« loit commencer à sa court et à ses plus proches, luy
« nommant la reyne sa sœur; à quoy le roy respon-
« dit : « Elle m'aime trop; elle ne croira jamais que
« ce que je croiray, et ne prendra jamais de religion
« qui préjudicie à mon estat. »

(1) Brantôme, *Dames illustres*, t. V des œuvres complètes in-8, p. 220.

Le tiers état du duché de Berry (1) offrit pour l'aide de mariage 40,000 livres. Si la somme était forte, les draps de soie achetés à cette occasion en absorbèrent à eux seuls 15,300 (2). Le Berry s'acquittait ainsi des bienfaits dont Marguerite l'avait comblé. En effet, sous son intelligente et féconde impulsion, l'université de Bourges était montée au premier rang. Alciat, ce novateur éloquent et hardi qu'elle avait enlevé à l'Italie, rompait avec les vieilles traditions de l'école et réformait l'étude du droit. Après lui, le Breton Duaren, le meilleur élève de Guillaume Budé, s'était attaqué

(1) « Le treizième jour du mois d'octobre (1541), dépesché ung mandement adressant aux gens des comptes d'Allençon par lequel leur est mandé passer et allouer en la despense du compte de maistre Olivier Bourgoing, trésorier des finances de Berry, commis par la Roïne à lever la somme de quarante mil livres tournoys à elle octroyée par le tiers estat du pays et duché de Berry pour subvenir aux fraiz du mariage de madame la princesse ; déduire et rabattre de la recepte de la dicte commission la somme de quatre mil sept cens livres, laquelle il a, par ordonnance de la dicte dame, faict porter à deux fois en la ville de Nérac, et icelle mise en ung coffre par elle ordonné estant au cabinet du chasteau du dict Nérac, en la présence du concierge et d'autres, ainsi qu'il appert par deux certificats. »

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

(2) « Le vingt-sixième jour de may (1541), à Escleron, de pesché ung mandement adressant au trésorier de Berry, maistre Olivier Bourgoing, par lequel luy est mandé payer et metre ès mains de *Claude Regnault, marchand de draps demourant aux Changes, à Lyon*, la somme de quinze mille trois cens livres tournois des deux premiers payemens procédans de l'octroy faict à la dicte dame par le tiers estat du pays et duché de Berry pour le mariaige de madame la princesse, pour icelle somme metre et faire tenir ès mains de noble homme Tristan de Monnys, S^r du lieu, estant de présent à Turin. »

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

dans la même chaire et avec plus de hardiesse à Bartole et à sa glose. C'était l'apogée de la faculté de droit (1). Au nombre des pensionnaires que Marguerite entretenait si généreusement à cette brillante université se trouvait alors Amyot, dont le nom seul est un éloge (2). Nous rappellerons ici qu'elle n'avait pas moins fait pour Claude Baduel, que Mélanchthon lui avait recommandé (3); elle l'avait entretenu aux études, que son indigence l'aurait forcé d'abandonner; plus tard, elle le donna pour régent à la naissante université de Nîmes (4).

Dans les premiers jours du mois de septembre de cette même année (1540), Marguerite perdait encore

(1) V. Raynal, *Histoire du Berry*, t. III, p. 368.

(2) « Le dict jour (17 septembre 1544) dépesché ung mandement adressant au trésorier du Berry, M^e Olivier Bourgoing, pour paier des deniers de sa charge de ceste presente année à M^e Jacques Amyot la somme de deux cens livres tournoys à lui ordonnée pour sa pension de l'année MVXLII d'avoir leu en l'université de Bourges. »

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

(3) C'est à Witemberg qu'étudiait Claude Baduel, et c'est le 13 juin 1534 que Melanchthon implora Marguerite en sa faveur.

V. Melanchthon, *Ep.*, t. II, p. 732. V. *Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. I, p. 292.

V. à l'appendice, n^o VI, la lettre que Marguerite écrivit aux consuls de Nîmes pour leur recommander Baduel.

(4) Voici encore le nom d'un professeur dont Marguerite payait la pension : « Le vingt-sixième du mois de juing (1543), à Pau, dépesché ung mandement par lequel la dicte dame constitue maître Charles Girard maistre professeur de l'université de Bourges, et luy donne et ordonne cens livres de gaiges qui luy seront payés chascun an par M^e Olivier Bourgoing, trésorier du Berry. »

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

un de ses plus dévoués serviteurs, Victor Brodeau (1), poète élégant, dont la veine facile avait quelque chose du tour de Clément Marot (2); elle en avait fait le contrôleur général et le secrétaire de ses finances. La succession était donnée à l'avance. En mariant peu d'années au paravant Jehan de Frotté (3) à Jehanne

(1) « Le onzième jour du dict mois (juin 1541), dépesché à Châ-tellerault ung mandement adressant au trésorier du Berry pour payer des deniers de sa charge et recepte de ceste présente année la somme de six vingt-deux livres dix sols tournoys, sçavoir est à Anne Leclerc, veufve de feu maistre *Victor Brodeau*, en son vivant secrétaire et contrôleur général des finances de la royne, la somme de cens livres tournoys à elle ordonnée par la dicte dame pour les gaiges du dict feu Brodeau pour la demye année finie le dernier mil cinq cens quarante, dedans laquelle il est décédé. »

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

(2) Voici un rondeau de Brodeau en réponse à Marot :

Au bon vieux temps que l'amour par bouquets
Se démenoit et par joyeux caquets,
La femme étoit trop sottte ou trop peu fine.
Le temps depuis, qui tout fine et affine,
Lui a montré à faire ces acquests.
Lors les seigneurs estoient petits nacquets (valets),
D'aux et d'oignons se faisoient les banquets,
Et n'estoit bruit de ruer en cuisine,
Au bon vieux temps.

Dames aux huis n'avoient clefs ni loquets;
Leur garde-robe estoit petits paquets
De canevas ou de grosse estamine.
Or, diamans, on laissoit en leur mine
Et les couleurs porter aux perroquets,
Au bon vieux temps.

Son poème des *Louanges de Jésus-Christ* a paru après sa mort. Marot a dit dans son épître à Sagon :

Un Brodeau, un Seve, un Chapuy.

(*Œuvres de Marot*, édit. de Lenglet Dufresnoy, t. II, p. 422.)

(3) Jehan de Frotté était fils de Jacques de Frotté, maître d'hôtel du connétable de Bourbon. Voir notre journal de la comtesse de Sanzay. V. *Ephémérides normandes*, t. II, p. 332.

le Coustellier, elle lui avait promis la première place vacante dans le duché. « Le second jour du mois de « novembre, je fus, nous dit-il, dépesché de mon office « de secrétaire des finances. » Il entrait d'ailleurs dans les idées de la reine de ne pas vendre les offices : « lorsqu'il y avoit une vacance, elle la conféroit libé- « ralement, et si elle étoit requise par quelqu'un de sa « maison la conférer en sa faveur, elle prenoit première- « ment de luy le serment qu'il n'en avoit reçu et n'en « espéroit recevoir argent (1). » Du reste, Victor Bro- deau ne pouvait être mieux remplacé. Jehan de Frotté « étoit un homme de grande expérience, nous dit « Sainte-Marthe, de bon esprit et hayant peu de sem- « blable au debvoir et à la diligence de sa charge (2). » Il avait un titre de plus aux yeux de Marguerite : il étoit aussi poëte. Quelques vers de lui sont venus jusqu'à nous (3). Au moment où Frotté prit la signa-

Le 4 janvier 1541 nous trouvons un mandement de 533 livres 15 sols tournois en faveur de Guillaume le Coustellier, greffier du conseil d'Alençon, « pour estre par luy employez suivant l'in- « tention de la royne qu'elle lui a faict entendre, dont elle ne veut « autre déclaration estre faicte. » (*Registre de Jehan de Frotté.*)

(1) Charles de Sainte-Marthe, *Oraison funèbre de la royne de Navarre*, p. 78.

(2) *Idem.*, p. 52.

(3) V. le *Recueil de l'antique préexcellence de Gaule*, par Guil- laume de Rouillé d'Alençon. Paris, Chrestien Wechel, MDLI.

V. *Poésies de François 1^{er}*, éditées par Champollion-Figeac.

V. à l'appendice, n^o VII.

ture de son office, la reine se trouvait à Paris (1); elle y resta jusqu'au 9 janvier, puis, à la suite d'un séjour d'un jour ou deux au Tremblay, près Corbeil, elle alla s'installer à Fontainebleau.

Un des traits caractéristiques de cette nature miséricordieuse et compatissante, c'est de n'avoir jamais voulu s'attribuer ni les amendes ni les confiscations qui lui revenaient. Dès les premières pages de ce recueil, ce noble sentiment se fait jour. A quelques jours de distance, elle remet à la veuve et aux enfans du sieur de Raveton, sieur de Chauvigny, condamné à mort et exécuté à Verneuil, l'amende de 700 écus d'or et les biens du coupable (2). Elle fait don à messire Carbon du Mont Chevalier des 2,000 livres d'amende « en quoy le sieur de Durfort avoit été con-
« damné. » Elle décharge un nommé Jehan Gontier d'une amende de 30 livres (3).

Les derniers jours de l'année 1540 ne se comptent que par des bienfaits. La liste en serait si longue que nous nous bornons à citer quelques noms : Jehan Gauthery, son secrétaire ordinaire, reçoit 500 écus d'or; Francisque Navarre, médecin ordinaire d'Henri d'Al-

(1) « Le dict jour, la royne estant à Paris, dépesché un bail à garde à Gallois de Bailleul, Sr de Longpont, de Jacqueline de Scilly, demeurée mineure par le décès de feu Francois de Scilly son père, en son vivant Sr de Saint-Aignan-le-Malherbe, au comté du Perche. »

(Registre de Jehan de Frotté.)

(2) Mandement du 2 novembre 1540.

(3) Registre de Jehan de Frotté.

bret, 112 livres; François le Poucre, sieur de la Benestaye, l'un de ses écuyers et capitaine du château d'Argentan, 600 écus d'or (1); enfin Jehan Guevrot, son médecin ordinaire, est exempté du droit de rachat de la terre de Fresne, qu'il venait d'acquérir dans le comté du Perche (2).

Ainsi se justifient ces paroles de Charles de Sainte-Marthe : « Du fruict de sa rare libéralité avoient goûté
« tous ceulx qu'elle avoit pris à son service, car elle
« n'estoit contente de leur payer leurs gaiges selon
« l'estat qu'ilz avoient en sa maison, mais elle récom-
« pensoit aussi leurs peines et leur fidélité d'une libé-
« ralité qui estoit inespérée (3). »

Marguerite séjourna à Fontainebleau depuis le 11 novembre jusqu'aux premiers jours de février (4). Durant tout le mois de janvier elle eut sa fille auprès d'elle (5); elle voulut la ramener elle même au Ples-

(1) *Registre de Jehan de Frotté.*

(2) *Ibid.*

(3) Charles de Sainte-Marthe, *Oraison funèbre de la reine de Navarre*, p. 82.

(4) Ménard, l'historien de la ville de Nîmes, nous a conservé une lettre que Marguerite écrivait de Paris, le 11 février 1541, à l'évêque de Rodez, en faveur de l'université de Nîmes. V. cette lettre à l'appendice, n° VIII.

(5) « Le dict jour (18 juin 1541), dépesché un roole portant mandement de la despense extraordinaire de la royne et de mada-
me la princesse estans ensemble le mois de janvier dernier passé.
Signé et arresté par le Poncre et Tassin, à Fontainebleau, le qua-
trième jour de février dernier. » (*Registre de Jehan de Frotté.*)

sis-lez-Tours, car elle devait bientôt la quitter pour aller en Gascogne. Cependant nous trouvons qu'elle fit un assez long séjour à Tours, et qu'elle y était encore dans les premiers jours de mars. Lorsque le temps, un peu radouci, lui permet de songer au départ, elle remet ses pleins pouvoirs au chancelier d'Alençon François Olivier (1), pour les affaires qui pourraient survenir pendant son absence dans le duché d'Alençon ou dans celui de Berry (2). La fille de Jehan de Nourci, son maître d'hôtel ordinaire, allait se marier : elle lui laisse en partant, pour son cadeau de noces, 500 écus d'or. Les pauvres et les couvents ne sont point oubliés au départ ; elle donne 500 écus d'or à l'Hôtel-Dieu de Paris (3) ; elle envoie une valeur de

(1) Il avait succédé à Jean de Brinon, et devint chancelier de France en 1546, soit par l'effet de son mérite, nous dit Scevole de Sainte-Marthe, soit par la recommandation de la reine de Navarre.

(2) « Le vingt-cinquesme jour du dict mois (février 1541), à Tours, dépesché ung pouvoir par lequel les roy et royne de Navarre donnent telle puissance qu'ilz peuvent avoir du duché d'Allençon, comté du Perche, baronnye de Chasteauneuf et austres terres estans du dot de la dicte dame, à maistre François Olivier, chancelier d'Allençon, pour donner ordre aux affaires qui surviendront durant que les dicts sieur et dame seront à *leur voiaige qu'ilz vont faire en Gascogne.* » (Registre de Jehan de Frotté.)

(3) « Le pénultième jour du mois de février, dépesché à Tours ung mandement adressant au trésorier du Berry, maistre Olivier Bourgoing, pour payer des deniers de sa recepte de l'année commencée le premier jour de janvier dernier passé, à maistre Jehan de Savignac, la somme de cinq cens escus d'or sol pour convertir et employer ès frais et despense et autres nécessitez de l'Hostel-Dieu de Paris. » (Registre de Jehan de Frotté.)

37 livres de soye aux religieuses de Sainte-Venice de Blois « pour bésoigner à divers ouvrages » qu'elle leur confie; elle fait remettre par le grenetier d'Argentan 17 livres tournoys aux religieuses d'Essai (1) et 17 livres à celles de Sainte-Claire d'Argentan pour la provision de sel des deux monastères (2). C'était dans ce même couvent de Sainte-Claire que la bienheureuse Marguerite de Lorraine, sa belle-mère, avait pris le voile, et s'était éteinte sous l'humble habit de Saint-François (3). Elle avait, de sa main mourante, légué les pauvres religieuses, ses compagnes, à son fils Charles d'Alençon et à sa fille « bien aimée » (4). Notre Marguerite avait été au devant de ces pieuses

(1) Essai avait été très-longtemps le château de plaisance des ducs d'Alençon. Marguerite y avait fondé en 1533 une maison religieuse. Le souverain pontife ordonna qu'elle serait composée de vingt religieuses, toutes tirées de la maison des filles pénitentes de Sainte-Madeleine de Paris. Une fille naturelle de *Marot* y était religieuse, et Marguerite lui faisait une pension de 25 livres.

V. Odolant Desnos, *Mémoires sur Alençon*, t. II, p. 50.

V. *L'Orne pittoresque*, par Léon de la Sicotière.

(2) *Registre de Jehan de Frotté*.

(3) V. *l'Histoire de Marguerite de Lorraine*, par l'abbé Laurent.

(4) « En outre, je prie mon fils et madame Marguerite de France, ma très-chère et très-aimée fille, sa compagne, être pères, protecteurs et bienfaiteurs, eux et leurs successeurs, des religieuses et couvent de Sainte-Claire d'Argentan, comme leurs patrons et fondateurs à tout jamais. Par ce testament, autant que je puis et de tout mon cœur, les leur recommande en les exhortant et les requérant que de cette présente recommandation, faite par leur mère en sa dernière volonté, ils aient pour l'avenir mémoire et bonne souvenance. »

intentions, et elle lui écrivait : « Si vous veniez, par la
« mort, à abréger le voyage de vostre vie, tant que
« nostre Seigneur me donnera de vie, je feray parfaire
« vostre dict couvent, selon que je connais vostre
« saint dessein (1). »

Non loin de la ville de Séez, s'élevait un autre monastère que Marguerite avait pris en pareille affection, celui d'Alménèches (2). Elle avait contribué à sa réforme; elle s'y était fait bâtir un logement, et y venait souvent, attirée par l'amitié qu'elle portait à la prieure Marie de la Jaille, son ancienne dame d'honneur. La plupart des historiens ont passé sous silence ce côté de sa vie. Ils n'ont cru devoir rien dire de l'influence que Marguerite de Lorraine exerça sur sa belle-fille, rien de cette communauté de bonnes œuvres qui unit ces deux nobles femmes. Si à un moment peut-être, troublée dans sa foi par les espérances qu'elle avait cru entrevoir dans la réforme; si, à demi captivée par le langage des novateurs qui caressait les tendances un peu mystiques de son esprit, Marguerite s'arrêta, et se raffermit dans ses croyances catholiques, ne serait-on pas fondé à dire que le souvenir de la bienheureuse Marguerite de Lorraine, que ses exemples et sa sainte mort, y furent pour quelque chose?

Revenons au voyage de Gascogne (3). A peine

(1) V. à l'appendice, n° IX, cette lettre de Marguerite.

(2) *Notice sur Alménèches*, par M. H. Baudoin.

(3) « Le dix-huitième jour du mois de juing (1541), dépesché

arrivée à Mont-de-Marsan, Marguerite écrivait à son frère : « Ne faudray, puisqu'il vous plest, d'estre plus « sogneuse de ma santé que je n'ai esté, et de mettre « ordre à mes petis affaires, afin que, plus saine, puisse « vous faire plus de service que je n'ay fait. Encores « que l'air chault de ce pays devoit aider au roy de Na- « varre, il ne laisse de se ressentir bien fort de la cheute « qu'il prist ; par le conseil des médecins, à ce mois de « may s'en va mettre aux baings de Cotteretz, où il se « fait tous les jours des choses merveilleuses. Je me « deslibère, après m'estre repousée ce Caresme, d'aller « avec luy pour le garder d'ennuyer et faire pour luy « ses affaires ; car, tant que l'on est aux baings, il fault « vivre comme ung enfant, sans nul soucy (1). »

Si la beauté des sites, si les effets de lumière variant à chaque heure du jour, n'inspirent pas sa plume au milieu des Pyrénées ; si, ainsi qu'elle le dit, « sa fin « n'est pas de vous déclarer la scituation ne la vertu « desditz baings, » du moins l'idée première de ses contes lui est peut-être venue durant ce voyage, et elle a dû y reproduire certains épisodes de son séjour à Cauterets.

Ce repos qu'elle se promet, il ne lui est pas donné

à Châtellerault un roole portant mandement montant à la somme de cinq cens livres six deniers tournoys à quoy se montent les parties extraordinaires d'argenterie du mois d'avril. Signé Lepoucre, *au voiage de Gascogne.* » (Registre de Jehan de Frotté.)

(1) *Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. II, p. 189.

d'en jouir : la santé du roi de Navarre lui cause d'abord des inquiétudes assez sérieuses pour qu'elle appelle en toute hâte deux médecins, Scuronis et Pelletier (1); puis des lettres pressantes de François I^{er} l'invitent à l'aller rejoindre. Il se préparait à un long voyage à travers la France, et voulait avoir avec lui le roi et la reine de Navarre. Cédant à ses instances, s'oubliant pour ce frère dont le moindre désir était un ordre, Marguerite lui écrivait : « Le bien et l'aise que j'es-
« père bientôt recouvrer m'oste la puissance de vous
« pouvoir assez très-humblement mercier de l'hon-
« neur qu'il vous a plu me faire de me commander
« aller au lieu dont la longue absence me seroit insup-
« portable, vous assurant que je ne saurois avoir meil-
« leur restaurant de *la lasseté que j'ay eue à venir ici,*
« vous laissant, que de retourner vous voir; et je suis
« seure, Monseigneur, que le mary dont il vous a plu
« avoir souvenance ne faillira au désir qu'il a de vous
« obéir; mais, encore que les affaires le peussent re-
« tenir, je m'en iray devers vous (2). »

Fidèle à sa promesse, elle arrivait à la fin de mai à Châtelleraut; elle y retrouva Frotté et profita des quelques jours de répit qui lui étaient laissés pour

(1) *Registre de Jehan de Frotté.*

(2) *Lettres de Marguerite*, t. II, p. 260. M. Genin n'a pas indiqué la date de cette lettre, car rien ne l'avait mis sur la voie de ce voyage de Marguerite en 1541, à travers la France, à la suite de la cour.

mettre ordre à ses affaires et à ses comptes. Il semble qu'elle s'était appliqué les conseils qu'elle-même donnait au roi de Navarre : « Quand on est aux eaux, il « fault vivre sans nul soucy. » Le mois d'avril n'a que des pages blanches. A la fin de mai, les écritures reprennent leur cours régulier; elle se remet à la besogne et signe tous les rôles arriérés. La dépense ordinaire des mois de janvier, février et mars, montait à 9,079 livres; la dépense extraordinaire se ressentait de ces fréquents voyages, et, du 1^{er} janvier à la fin de mai, elle atteignait la somme de 4,000 livres. Dans ce même espace de temps, les aumônes ordinaires avaient été de 213 escus sol, les aumônes extraordinaires de 220 livres. Maître Olivier Bourgoin, le trésorier du Berry, avait remis à la reine, pour ses menus plaisirs, une somme de 800 livres, et une somme de 2,000 livres dont elle n'avait pas voulu « autre mention estre faicte ». A cela il faut ajouter l'entretien ordinaire de la maison de Jeanne d'Albret, toujours compté à part, et dont la dépense extraordinaire, dans les trois mois de mars, d'avril et de mai, s'était élevée à 1,335 livres (1). La générosité de Marguerite ne se ralentissait pas, malgré ce surcroît de dépense. A la suite de la cour voyageait tout un cortège de marchands et de fournisseurs : elle achète de Jacques Delafons, de François le Breton et

(1) *Registre de Jehan de Frotté.*

de Jehan Estienne, pour 200 livres de draps de soie et de laine qu'elle envoie à Jehan Charles, commis du trésorier général d'Alençon, et à sa femme, « pour leur servir le jour de leur nopce » (1). Elle donne à maître Jehan Goevrot, son médecin (2), une maison et un jardin à Mortagne, ayant appartenu à Marguerite de Lorraine, et dont celle-ci avait fait don pendant sa vie à Jehan le Maignen, son confesseur (3). Un de ses mandements de payement va nous faire connaître l'itinéraire de la cour. « A Marin Guiton, boulanger, « 25 escus pour recompence des pertes de chevaulx « et achat de bledz qu'il a faictz pour la cherté du « rant le voiaige que la dicte dame a faict à la suite « de la cour partant de Châtelleraut, allant par le « pays de Berry, Bourbonnoys et Bourgogne, jusques « en Bresse, que pour venir audict lieu de Fontaine- « bleau (4). »

La cour voyageait lentement ; partie le 19 juin de Châtelleraut, elle n'était encore que le 26 à Chauvigny. Dans cette dernière ville, une mauvaise nouvelle vient attrister Marguerite : elle apprend que Jeanne d'Albret est malade au Plessis-lez-Tours. Ne pouvant retourner en arrière, inquiète, elle demande des prières

(1) *Registre de Jehan de Frotté.*

(2) *Ibid.*

(3) Jehan le Maignen était curé d'Alençon et aumônier de la reine. V. l'abbé Laurent, *Histoire de Marguerite de Lorraine*, p. 67.

(4) *Registre de Jehan de Frotté.*

à tous les couvents de Tours : cordeliers, carmes, jacobins, frères mineurs, et à cette intention leur envoie 35 livres. Cette marque de foi, cette confiance dans l'intercession des prières, est pour elle chose accoutumée. Peu d'années auparavant, à l'annonce du danger de mort où se trouvait sa fille, elle quittait précipitamment Paris. Arrivée à Bourg-la-Reine, elle allait droit à l'église, où elle demandait à rester seule une heure. « Une fois entrée, raconte Charles de Sainte-Marthe (1), elle se mit à genoux devant l'image de « Jésus crucifié, fit prière à Dieu du profond de son « cœur; elle soupira, elle pleura, elle luy confessa toutes « ses offenses, tourna sur elle seule la cause de la « maladie de sa fille et demanda très-humblement « pardon, suppliant que la santé de la malade lui fût « octroyée. A peine de retour à son logis, l'évêque de « Mende vint lui annoncer que sa fille alloit mieux. »

Il en fut encore de même dans cette circonstance : rassurée par de meilleures nouvelles, elle put continuer sa route avec plus de calme et de repos d'esprit.

Le 6 juillet le roi était à Lussac (2), le 10 au Blanc en Berry (3); à la fin du mois il entra à Moulins, où il fit un long séjour (4). Le 17 août nous le retrou-

(1) Charles de Sainte-Marthe, *Oraison funèbre de la royne de Navarre*, p. 38.

(2) *Registre de Jehan de Frotté*.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

vons à Bourbon-Lancy (1), le 26 à Chavannes (2); le 8 septembre à Mâcon (3), où la cour s'arrêta; le 18 à Pont-d'Ain (4), le 22 à Meizieux (5); enfin, le 23 septembre, le roi faisait son entrée à Lyon et allait loger à Ainay (6).

Le roi de Navarre avait précédé la cour de quelques semaines; il était arrivé à Lyon le 5 septembre. Les actes consulaires de Lyon nous apprennent que les conseillers vinrent le complimenter en la maison du greffier Fontville, où il était logé. Le prince leur fit bon

(1) *Registre de Jehan de Frotté.*

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*

Le château de Pont-d'Ain, où naquit Louise de Savoie, fut réuni à la couronne par François 1^{er} en 1535. Il ne reste aujourd'hui de l'ancien château des ducs de Savoie que ses belles terrasses et peut-être aussi le grand escalier de la tour dite encore la tour de Marguerite d'Autriche.

V. *Matériaux pour l'histoire de Marguerite d'Autriche*, par le vicomte de Quinsonnas, 1^{re} partie, p. 103. Henri II, revenant du Piémont, s'arrêta, en 1548, au château de Pont-d'Ain.

(6) Dans ses notes sur l'histoire de Lyon, M. Péricaud était incertain sur cette date, qu'il mettait au 23 ou au 29 septembre. Le livre des dépenses de la reine nous permet de la fixer d'une manière positive. Voici un mandement daté de Lyon le 23 septembre: « Le XXIII^e jour du dict mois (septembre 1541), dépesché ung mandement adressant au trésorier du Berry pour payer des deniers de sa receipte de cette présente année à Hans Godans, gentilhomme allemand, la somme de cens escus d'or sol à luy donnée et ordonnée par la dicte dame en faveur d'aucuns services, dont elle ne veut autre mention estre faicte. » (*Registre de Jehan de Frotté.*)

accueil et leur offrit de leur faire « tous les plaisirs qu'il pourra » (1).

Lyon, dans cette première partie du XVI^e siècle, devient le centre d'un mouvement littéraire très-actif et très-prononcé. « Cette Toscane françoise », comme on l'appelait, avait reçu de l'émigration italienne, avec l'industrie et la science de la circulation des richesses, le goût des arts et l'amour des belles-lettres. Le peintre Corneille (2), dont Brantôme vante les portraits, et l'un des pensionnaires de la reine de Navarre, s'y trouvait à côté de Philibert de Lorme, revenu d'Italie et s'essayant déjà dans les élégantes constructions de la rue de la Juiverie. Il y avait aussi tout un groupe de poètes latins : Jehan Voulté, Nicolas Bourbon, précepteur de Jeanne d'Albret ; Ducher d'Aigueperse en Auvergne ; une pléiade de femmes poètes : Pernelle du Guillet, Louise Labbé, Clémence de Bourges, Jacqueline de Stuard, Claudine et Sibylle Sève, chantées par Marot et sœurs de Maurice Sève, l'auteur de la *Délie*, poète habile dans l'art de composer les devises et les emblèmes (3). C'était à cette époque que Symphorien Champier et Rabelais (4) y exerçaient la mé-

(1) V. *Archives consulaires de la ville de Lyon*; Péricaud, *Almanach de Lyon*, année 1840, p. 65.

(2) V. à l'appendice, n^o IV. — V. le comte de Laborde, *La Renaissance des arts à la Cour de France*.

(3) *Œuvres de Bonaventure des Périers*, édit. Lacour, t. 1, p. 162.

(4) Il fut payé, pour les trois mois de novembre, décembre et

decine, que Dolet imprimait les poésies de Marot (1). Durant les longs séjours que le poète y faisait, il n'est presque pas une des beautés de la grande ville qui n'ait reçu l'hommage de ses vers. Jean Neyron y construisait un théâtre pour la représentation des *Mystères*, où bientôt le poète Barthélemi Aneau allait faire jouer un des premiers drames en vers, son *Lyon marchand*. Enfin, ajoutons à cette liste les imprimeurs à jamais célèbres : Jean Juste, l'éditeur de *Rabelais*; Leprince, qui des premiers publia le *Miroir de l'âme pécheresse* de notre Marguerite; Granjon, Parmentier, Rigaud, Roville, Sébastien Gryphe, *le prince de son art*; Jean de Tournes, son élève, qui imprimera *Les Marguerites de la Marguerite*.

A l'époque où nous sommes arrivés, nos regards se portent de préférence sur trois hommes qui, par une singulière coïncidence, se trouvaient à Lyon, et qui tous trois furent distingués par Marguerite. Le premier, c'était Dolet, imprimeur et poète, qui a fait d'elle ce bel éloge : « A la prière de Minerve, tu honores les savants, tu les aimes, les défends, et autant qu'il est en toi tu leur viens en aide (1) »; le second, c'était Charles de Sainte-Marthe, qui deviendra plus tard maître des requêtes de la reine, et auquel était

janvier (1532-1533), à raison de 40 livres par an. Il resta à l'hôpital de Lyon jusqu'à la fin de février 1534.

(Actes consulaires de Lyon, cités par M. Péricaud.)

(1) Steph. Doleti *Carmina*, lib. II. Lugduni, 1538.

réservé le triste devoir de faire l'oraison funèbre de sa bienfaitrice. Appelé de Grenoble à Lyon pour y professer les langues française, latine et hébraïque, il venait d'y publier ses poésies et son livre *Des Amis* (1); le troisième, enfin, c'était Bonaventure des Périers, naguère l'ornement de la cour de Nérac, et qui, maintenant exilé, végétait pauvrement, réduit pour vivre à montrer à lire aux petits enfants (2). Comment des Périers était-il tombé en disgrâce? Sans avoir recours à la fiction, il nous semble que la hardiesse de ses écrits l'explique naturellement. Son *Cymbalum mundi* fut poursuivi dès sa première apparition avec une violence extrême. Jehan Morin, « ce pauvre garçon », comme il le dit de lui-même, « pour l'avoir imprimé « sans aucun vouloir de mal faire, fut jeté en prison. » Soumis à la question, il avoua que des Périers en était l'auteur. Cette première édition fut saisie et anéantie par l'ordre du parlement. Il est vrai que Marguerite put détourner les foudres de la Sorbonne, éviter à son valet de chambre les rigueurs de la prison; mais cette indulgence ne lui imposa-t-elle pas la nécessité de donner une satisfaction à l'opinion du temps en l'é-

(1) Chez Claude Nourry, dit le Prince. Il dédia ses poésies à la duchesse d'Etampes et le livre *Des Amis* au secrétaire d'Avanson.

V. Dreux du Radier, bibliothèque du Poitou. — *Mélanges sur Lyon*. — Péricaud, *Notes sur Lyon, Annuaire de 1840*.

(2) « M'en retournois faire aux enfants lecture. »

(*Œuvres de des Périers*, édit. de M. Lacour, t. II, p. 150.)

loignant de sa personne ? Protestants et catholiques se montraient également hostiles à l'égard de des Périers. Calvin l'associe dans son anathème à Agrippa, à Dolet, à Rabelais (1). « Qui ne sçait », s'écrie Henri Estienne, « quel contempteur et moqueur en Dieu a « esté Bonaventure des Périers ? (2) » Et plus loin il dit encore : « Je n'oublierai pas Bonaventure des Périers, l'auteur du détestable livre appelé le *Cymbalum mundi*. » Nodier, admirateur passionné de des Périers, avoue « que l'ouvrage méritait réellement le reproche « d'impiété qui lui a été adressé par son siècle, et qu'il « s'était bien attiré des persécutions (3). » On le voit, Marguerite, attaquée elle-même par la Sorbonne, obéissait aux répulsions soulevées autour du *Cymbalum mundi*. Elle avait donc éloigné des Périers ; mais elle le protégeait du moins dans la retraite qu'il s'était choisie à Lyon, et nous savons par des Périers qu'elle l'avait mis sous la protection de Jean de Lorraine, abbé de Notre-Dame de l'Ile-Barbe (4).

L'exil ne rendit pas des Périers plus sage, il fit

(1) D'autres, tels que Rabelais et des Périers, après avoir goûté l'Evangile, furent frappés du même aveuglement.

(2) Charles Nodier, *Bonaventure des Périers*; Techener, 1531, p. 37.

(3) *Apologie pour Hérodote*, édit. de le Duchat, t. I, p. 178.

(4) Tu as trouvé un enquesteur de mesme
Pour t'enquérir de moy, ton malfaiteur,
Qui me congnoist mieulx que ne fais moy-même,
Qui a esté et est mon précepteur,
Qui m'a monstré quel est mon rédempteur,
Qui m'a monstré rythmes, grec et latin,

réimprimer son *Cymbalum mundi*. Bien en prit au nouvel imprimeur Jean Parmentier de se dérober sous le pseudonyme de Benoist Bonyn (1), car les poursuites recommencèrent et la Sorbonne supprima le livre (2). Marguerite dut se retirer du poète incorrigible qui compromettait son nom et sa personne. Des Périers fut rayé de l'état de sa maison. Cet acte de sévérité n'était que l'application de la règle qu'elle avait établie pour tous ses serviteurs sans distinction. En effet, nous dit Charles de Sainte-Marthe, « elle leur avoit
« baillé une certaine discipline de lois et manière de
« vivre, laquelle quiconque mesprisoit et l'outrepassoit,
« et par une fois ou deux admonesté et adverty ne se
« corrigeoit, il estoit effacé de son estat et mis hors de
« sa maison. Elle vouloit que tous ceuls qui estoient
« et se disoient siens fissent de vie et parole véritable
« profession de christianisme. » Mais cette rigueur apparente (3), nous inclinons à croire qu'elle s'en départit secrètement, et qu'elle fit passer quelques secours

Auquel j'allois le soir et le matin ,
M'en retournois faire aux enfans lecture ;
C'est Monseigneur monsieur de Saint-Martin ,
Qui me pourchasse encore bonne adventure.

L'Ile-Barbe était dédiée à saint Martin.

V. *Des Périers*, édit. par L. Lacour, t. I, p. 150.

(1) Benoist Bonyn avait été imprimeur à Lyon ; mais sans doute il avait quitté alors cette ville. — V. *Biographie lyonn.* ; Barbier, *Anonymes*, 3562.

(2) « Bien qu'il ne contienne pas d'erreurs en matière de foy, mais parce qu'il est pernicieux. » (*Arrêt de la Sorbonne.*)

(3) Charles de Sainte-Marthe, *Oraison funèbre de la royne*, p. 56.

au poète par les mains de M^{lle} de Saint-Pather (1), l'intermédiaire habituelle de ses aumônes cachées. La trace de cette générosité ne se trouverait-elle pas dans ce mandement de paiement du mois de juin 1541 ?
« Pour rembourser à M^{lle} de Saint-Pather la somme
« de 80 escus d'or par elle employez et desboursez
« pour menues affaires de la dicte dame, dont elle ne
« veult autre mention estre icy faicte (2). »

La présence de Marguerite à Lyon devait rendre à des Périers toutes ses espérances. Prose, poésie, il appelle tout à son aide pour rentrer dans la faveur de celle dont il disait :

Et toutes fois seray toujours des tiens.

Il avait pour plaider sa cause la sénéchale de Poitou (3) et M^{lle} de Saint-Pather ; Marguerite eut pitié de son pauvre serviteur. « Le XVIII^e jour du mois
« d'octobre fut dépesché ung mandement adressant
« au receveur d'Alençon et du Perche, maistre Guil-
« laume Alboust, pour mectre ès mains de Bonaventure
« des Périers la somme à quoy se pourra monter le
« rachapt des roy et reyne de Navarre par le décès

(1) V. *Des Périers*, édit. L. Lacour, t. 1, p. 145.

(2) *Registre de Jehan de Frotté*.

(3) Mais espoir dict tout bas qu'il se contente
Et qu'il n'y ha qu'un petit d'intervalle
Qu'il n'ayt response assurée et patente.
Dict-il pas bien, ô noble sénéchale ?

(*Œuvres de des Périers*, édit. de L. Lacour, t. 1, p. 152.)

« de feu Jean Peigne pour raison du fief, terre et seigneurie des Champs tenue desditz seigneur et dame à cause de leur chastellenie de Belesme (1). »

Mais ce qui tenait le plus au cœur de des Périers, c'était de rentrer dans la place de valet de chambre de la reine : la poésie lui valut cette seconde victoire. Cette nouvelle faveur est datée de Dijon, au moment où la cour s'achemine pour rentrer à Fontainebleau.

« Le dernier jour dudit mois d'octobre (1541), despesché à Dijon ung mandement adressant au trésorier et receveur général d'Alençon maistre Mathurin Javelle pour payer des deniers de sa charge de ceste présente année, finissant le dernier jour de décembre prochain venant, à Bonaventure des Périers, la somme de 110 livres tournoys à lui ordonnée par la dicte dame pour ses gaiges de varlet de chambre durant la dite année en laquelle il a esté obmis estre couché dans l'estat (2). »

Cette rentrée en grâce du poète dut froisser l'opinion publique, et surtout vivement mécontenter la

(1) *Registre de Jehan de Frotté.*

(2) Nous avions communiqué cette note à M. Leroux de Lincy pour son édition de *l'Heptameron.*

Voici des vers de des Périers au chancelier d'Alençon :

Prudent chancelier de renom,
Avant que faire la closture
De l'estat, n'oubliez le nom
Tant joyeux de Bonaventure.

(*Œuvres de des Périers*, édit. de L. Lacour, t. I, p. 153.)

Sorbonne. Il nous semble que l'indice de cette fâcheuse impression se retrouve dans une lettre de Marguerite. A quelques mois de là, écrivant au roi et le remerciant de l'épître si affectueuse qu'il lui avait adressée par Frotté : « *Mais s'il vous plect*, disait-elle, *cette parole ne sera entendue de la Sorbonne, car ils ne pourroient entendre quelle amour et révérence vous porte vostre mignonne* (1). » L'esprit du temps n'était pas à la tolérance. Charles de Sainte-Marthe, dont certes le témoignage n'est jamais suspect quand il s'agit de Marguerite, n'a pas craint, pour mieux les combattre, de faire connaître les attaques qu'elle eut à subir : « Elle ha-
« voit, disaient ses détracteurs, de grands et singuliers
« dons de Dieu en son esprit, mais elle n'entretenoit
« assez bien la gravité de son tiltre par une continuelle
« et arrestée constance ; car elle estoit trop facile à
« croire, et son esprit estoit si muable que facilement
« on la tournoit çà et là, et davantage elle avoit entre-
« tenu et supporté de son bien, son ayde, sa faveur, sa
« grâce, plusieurs personnages qui estoient suspectz,
« les uns d'avoir violé nostre religion, les aultres de
« l'avoir mesprisée (2). » Des Périers était sans aucun doute du nombre de ces derniers.

Le mois de novembre ramena Marguerite à son lo-

(1) *Lettres de Marguerite d'Angoulême*, édit. Genin, t. II, p. 194.

(2) Charles de Sainte-Marthe, *Oraison funèbre de la royne de Navarre*, p. 94.

gis de Fontainebleau (1) ; mais elle y revint seule : le roi de Navarre avait repris le chemin du Béarn. Un séjour à la cour était toujours pour elle un surcroît de dépense ; aussi se fait-elle remettre par le trésorier du Berry trois cents écus d'or. Sa main était si facilement ouverte , et les occasions de largesses si fréquentes dans ce palais ! Toute une colonie d'artistes italiens y travaillait à décorer les vastes galeries, et les beaux livres collectionnés par nos rois venaient prendre place à côté des trésors de l'art ancien et moderne.

Un architecte enlevé à l'Italie, Sébastien Serlio, dirigeait les travaux ; Marguerite tint à honneur de l'admettre au nombre de ses pensionnaires (2). Depuis longues années, rappelons-le ici, le fils de Jehan-

(1) « Le seiziesme jour de décembre 1541, à Fontainebleau, dépesché ung mandement adressant au trésorier du Berry, maistre Olivier Bourgoing, pour payer des deniers de sa recepte la somme de deux cens douze livres dix sols tournoys, c'est à savoir pour *trente-sept toises de pavé faict devant la porte du train de la dicte dame à Fontainebleau*, à trente-cinq sols pour toise, plus pour LXIIII toises de pavé faict dans le logis de la dicte dame, plus pour don au conducteur du dict pavé dix livres, plus pour plusieurs journées de manœuvres qui ont aidé à oster les terres où s'est fait le-dict pavé. »

(Registre de Jehan de Frotté.)

(2) « Le sixiesme jour de décembre 1541, dépesché à Fontainebleau ung mandement adressant au trésorier de Berry de payer des deniers de sa recepte, à Sebastiano Serelio de Boullongne, architecteur du roy, la somme de cens escus d'or à luy ordonnés par la dicte dame par chascun an, à commencer du premier jour de janvier MCVXL, et continuer consécutivement tant qu'il plaira à la dicte dame, qui tant en a faict en considération d'aucunes bonnes causes qui ad ce faire l'ont meue. »

(Registre de Jehan de Frotté.)

?

prim
cf. t. 198

net Clouet, peintre du roi, était à ses gages et l'avait suivie en Béarn. C'est grâce à elle, nous dit M. de Laborde, qu'il a pu échapper au tourbillon italien, et conserver l'originalité de la grande école de portraitistes à laquelle il appartient (1).

Au milieu des distractions de cette cour affolée de divertissements, Marguerite ne perdait pas de vue les intérêts du duc de Clèves, devenus les siens. Charles-Quint se vantait « de le rendre le plus pauvre de la « chrétienté, disant haut et clair qu'il quitteroit plutôt « sa couronne que de lui laisser un pouce de terre (2). » Dans le seul mois de décembre, la reine fait partir trois messagers pour l'Allemagne : d'abord le chancelier d'Alençon, François Olivier (3); puis Jean Dela-

Le nom de Sébastien Serlio paraît dans les registres d'Avon-Fontainebleau, à partir du 10 novembre 1541, et sa veuve le signe encore en 1557.

V. la *Renaissance des arts*, par le comte de Laborde, p. 768.

A la mort de François 1^{er} et de Marguerite, ce grand artiste se retira à Lyon. Il tomba dans la plus grande détresse, et fut réduit à vendre ses manuscrits à Jacques de Strada, antiquaire natif de Mantoue. Le produit de cette vente servit à payer les frais de l'ouvrage qu'il publia à Lyon sous ce titre : *Extraordinario libro de architectura, per Giovane di Tournes, MDI*. Retourné à Fontainebleau, il y mourut en 1552.

V. *Annuaire de Lyon*, année 1841.

(1) V. à l'Appendice, n^o X, une lettre de Marguerite concernant Jannet.

(2) *Du Bellay*, ann. 1541, in-fol., p. 228.

(3) « Le XVII^e jour, le chancelier d'Alençon est parti pour aller en Allemagne et a esté, en son absence, commis à tenir le sceau, monsieur le bailly d'Orléans (Jacques Groslot). »

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

croix, qu'elle dépêche auprès du duc de Saxe (1) (ce seul voyage coûta 300 écus); puis enfin Adolphe Aulisleger, pannetier ordinaire de Jeanne d'Albret, qu'elle envoie auprès du duc de Clèves (2). Elle était si à court d'argent, que, pour subvenir aux frais de ce dernier voyage, elle emprunta à M^{lle} de Saint-Pather 155 livres (3). Pour elle-même, elle fut réduite à emprunter 500 écus d'or à M^e Jehan Duval, trésorier de l'épargne du roi (4).

Si sérieuses que fussent ses préoccupations, il y avait toujours quelques moments réservés pour le plaisir « de la douce escripture. Estant auprès de ces « montagnes et séparée de la bonne compagnie où « vous estes, écrivait-elle dans l'une de ses lettres, « j'ay appris à vivre plus de papier que d'autre « chose. » L'une de ses plus gracieuses compositions vit le jour cette même année, le poème de *la Coche* (5), où elle se met en scène et invoque François I^{er} pour arbitre du débat d'amour.

Il ha aymé si fort, si bien et tant,
Qu'il peut entendre
Ce qui en est et la raison en rendre (6).

(1) *Registre de Jehan de Frotté.*

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) Suite des *Marguerites de la Marguerite*, édit. de J. de Tournes, p. 265.

(6) *Ibid.*, p. 312.

Fidèle à son habitude de travailler en litière, elle le dicta peut-être à la sénéchale de Poitou, pour tromper les longues heures de son voyage à travers la France, « allant par le pays », comme nous dit Brantôme. Pour cette fois, le registre de Jehan de Frotté n'est point avare de détails : Ce fut l'un de ses chapelains, maître Adam Martel, qui eut charge de « l'escripre « en parchemin, l'enluminer et l'enrichir de onze his- « toires à la divise de la dame, et de plusieurs lettres « d'or et asur et autres couleurs, de le faire dorer et « relier en velours. » Pour cette besogne, il passa trente-deux jours à Paris, et reçut 50 écus d'or (1).

Nous touchons au mois de janvier ; il nous reste à relever le chiffre de ses dépenses dans ces huit derniers mois, ainsi que nous l'avons fait pour les premiers. Les dépenses ordinaires s'élèvent à 9,741 livres, les extraordinaires à 9,296 livres. Les aumônes eurent leur rôle à part ; comme toujours elles furent secrètes ; car, nous dit Charles de Sainte-Marthe, « elle ne « vouloit estre congnee, ne faire tel acte devant le « monde comme un bateleur qui joute sur un eschau-

(1) *Registre de Jehan de Frotté.*

Ce manuscrit, ainsi que le remarque M. Leroux de Lincy, auquel nous avons communiqué cette note pour son édition de *l'Heptaméron*, est aujourd'hui entre les mains de l'un de nos amis, le baron Pichon, président de la société des Bibliophiles français. Il est relié en maroquin rouge, doublé de maroquin bleu, par Bauzonnet. Dans la dernière des onze miniatures, Marguerite présente son livre à la duchesse d'Étampes.

V. *l'Heptaméron*, édition de Leroux de Lincy.

« faut, afin qu'elle ne sembleast vouloir achepter la fa-
« veur du peuple par ses aulsmones. Car elle disoit
« les rois et les princes n'estre les maistres et seigneurs
« des pauvres, ains seulement leurs ministres (1). »

Malgré des charges écrasantes, ses libéralités ne se ralentissaient pas : M^e René Berthes obtint 40 livres « pour passer ses licences » l'évêque ; Fabry, 250 escus d'or pour ses bulles ; les filles du sieur de la Motte, religieuses à Fontevrault et Beaumont, furent défrayées de leur entretien (il montait à 195 livres). Pour clore cette longue liste, Etienne Boulogny, son valet de chambre, reçut 25 escus ; Jehan du Temple, son écuyer, 250 livres ; Jehan de Montausé, son échanson ; 50 escus d'or ; enfin Jehan Tassin, son secrétaire ordinaire, 60 livres (2).

Marguerite passa le mois de janvier (1542) (3) à Fontainebleau ; puis elle suivit le roi à Saint-Germain-en-Laye, à Rambouillet, à Paris et à Meudon. Un ambassadeur vénitien, Marini Giustiniano, se plaint amèrement de ces déplacements perpétuels : « Jamais,
« nous dit-il, du temps de mon ambassade, la cour ne
« s'arrêta dans le même endroit pendant quinze jours
« de suite. Ces courses exigeoient des dépenses excès-

(1) Charles de Sainte-Marthe, *Oraison funèbre de la royne de Navarre*, p. 31.

(2) *Registre de Jehan de Frotté*.

(3) Le mois de janvier 1541, si l'on admet l'usage d'alors de compter l'année à partir de Pâques.

« sives ; et non pas moi seulement, qui suis un pau-
vre gentilhomme, comme chacun scait, mais les
seigneurs les plus riches s'en seroient ressentis (1) ».

La cour n'était pas sans orages. Pour la première fois le nom de Marguerite s'y trouve mêlé : les historiens l'accusent de s'être alliée à la duchesse d'Étampes pour renverser le chancelier Poyet, seul reproche de ce genre qu'on ait pu lui adresser, car elle ne sut jamais rendre haine pour haine, et, comme le dit d'elle son panégyriste (2), « souldainement son cœur « s'éclaircissoit, de sorte qu'elle n'avoit plus aucune « souvenance des injures passées ».

D'après le Laboureur, Poyet fut arrêté à Argilly le 2 août 1542. La veille de l'arrestation, Frotté se trouvait également à Argilly. Il est donc vraisemblable qu'il y était venu par ordre du roi, dont il était le secrétaire (3).

La guerre semblait imminente, les préparatifs en étaient immenses : trois armées allaient entrer en campagne. Marguerite eut un instant l'espoir qu'une partie des efforts de la France se porterait du côté de la Navarre, ce patrimoine héréditaire de la maison d'Albret ; mais les conseils de Montpesat l'emportèrent

(1) *Documents inédits sur l'histoire de France, relations des ambassadeurs vénitiens*, t. I, p. 110.

(2) Charles de Sainte-Marthe, *Oraison funèbre*.

(3) Plusieurs mandements de payement sont datés d'Argilly par Jehan de Frotté.

sur les siens : on préféra attaquer l'Espagne par le Roussillon. Une autre armée, sous la conduite du duc d'Orléans, devait envahir le Luxembourg et donner la main aux troupes du duc de Clèves. L'heure du départ était donc venue pour Marguerite. C'en était fait de ses dernières espérances sur la royauté de la Navarre; elle reprit tristement le chemin du Béarn. Le 1^{er} octobre, nous la retrouvons dans son château de Pau; c'est de là qu'elle donne l'ordre de réparer sa maison d'Odos en Bigorre, récemment acquise, et d'y faire alentour quelques plantations (1).

François I^{er} se trouvait alors en Languedoc; il s'était tenu d'abord à Montpellier, puis à Béziers, prêt à rejoindre l'armée du Roussillon si Charles-Quint était venu à franchir les Pyrénées pour lui offrir la bataille; mais cette campagne eut une fâcheuse issue : le duc d'Albe s'était renfermé dans Perpignan; il s'y défendit opiniâtrément jusqu'au moment où la saison des pluies força l'armée française à en lever le siège.

Sur ces entrefaites, une violente sédition avait éclaté à La Rochelle, à l'occasion d'un nouvel impôt mis sur le sel. Un sévère exemple était nécessaire : François I^{er} se décida à s'y rendre en personne. Marguerite, le sachant si rapproché d'elle, eût bien voulu aller auprès de lui; mais l'état où elle se trouvait alors ne

(1) Le concierge reçut pour ce trente livres.

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

le lui permit pas. « Izernay, lui écrivait-elle, vous en « dira ce qu'il a veu ; si je n'avois que vingt ans, j'ou-
« serois dire ce que cinquante me font taire. » Cepen-
dant elle put gagner péniblement Nérac, pour se trou-
ver sur le passage de son frère. Ce fut vers la fête de
la Toussaint que François I^{er} arriva dans cette ville (1).
La réception que lui firent le roi et la reine de Na-
varre fut magnifique ; à cette occasion, Marguerite de-
manda à son trésorier d'abord sept cents écus d'or,
puis treize cens livres (2).

A quelques jours de là, restée encore sous le charme
de cette visite, elle écrivait au roi : « L'honneur que
« j'ay receu de vous voir en cette pauvre maison et
« le regret de ne vous y avoir pu recueillir selon mon
« desir et deslibération, m'ont tant donné d'esbahis-
« sement, que sans la joye de vous voir en telle santé
« que tous les vostres doivent desirer, je n'eusse seu
« porter cet esclair d'ung si grand bien si mal re-
« ceu (3). »

Depuis le départ de son frère, elle n'avait pu quit-
ter le lit ; mais son illusion durait toujours : elle se
croyait enceinte, et s'attachait ardemment à cette es-
pérance : « Mon ventre se grossit toujours, écrivait-
« elle encore à François I^{er} ; mais je ne puis entendre
« que ung enfant de Gascoïgne feust si endormy

(1) Favyn, *Histoire du Béarn*.

(2) *Registre de Jehan de Frotté*.

(3) *Lettres de la reine de Navarre*, édit. Genin, t. II, p. 222.

« que ce que j'ay dedans. Si est-ce, monseigneur, que
« depuis que je suis en ce lieu (1), je l'ai senti bou-
« ger presque tous les jours, mais c'est bien foible-
« ment. J'ai bien eu d'autres enfans qui estoient deux
« mois sans bouger, mais ce ne sont pas ceux qui
« ont vescu. Combien que ma fille estoit si foible que
« jamais femme ne la sentit sous la main, par quoy,
« Monseigneur, je me garde le mieux que je puis sous
« ce doute, et n'y mets point tant mon espérance
« que le contraire me sceust donner peine. Frotté,
« ajoutait-elle, n'est point encores icy, et m'a mandé
« que la dame qu'il m'amaine est si délicate et di-
« vine qu'elle ne peult faire de grandes journées (2).»

Quelle était donc cette mystérieuse inconnue ? Serait-ce M^{me} d'Étampes, venue au-devant du roi, comme le croit l'ingénieux éditeur des lettres de Marguerite ?

A cette fin de l'année, la cour de Nérac prit un air de fête. Adam du Bauquet, pannetier ordinaire de la reine, épousait Jehanne de Lastours. Les préparatifs de ce mariage furent une heureuse diversion à l'état d'allanguissement dans lequel était tombée Marguerite. Elle fit royalement les choses : elle donna au mari cinq cens écus d'or ; à la femme, un trousseau tout entier. C'est de Toulouse qu'elle fit venir les draps d'or et de soie. Ainsi, nous avons sous les yeux tout ce qui composait l'équipage d'une damoiselle de bonne maison,

(1) Nérac.

(2) *Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. II, p. 193.

pour nous servir de l'expression du temps usitée encore dans nos campagnes :

« D'abord sept aulnes deux tiers de toile d'or, à
« XI escus sol l'aulne, pour faire cottes et manchons ;

« Sept aulnes deux tiers de toile d'argent, à X es-
« cus l'aulne, pour faire cottes et manchons ;

« Neuf aulnes de vellours cramoisi violet, à XIII li-
« vres l'aulne ;

« Quatre aulnes et demie de taffetas jaulne, à XXX
« l'aulne, pour faire doubleure de robbe ;

« Dix aulnes de vellours cramoisi rouge, à VIII es-
« cus sol l'aulne, pour faire robbe ;

« Quatre aulnes et demie de taffetas blanc, à XXX s.
« l'aulne ;

« Quatre aulnes et demie de taffetas noir, à XXX s.
« l'aulne, pour doubleure ;

« Dix aulnes de satin noir, à IV livres XVI sols
« l'aulne, pour faire robbe ;

« Neuf onces de tresses de fil d'or et d'argent, à
« LX l'once ;

« Une aulne et demie de satin, à XXX l'aulne,
« pour le corps des cottes ;

« Cinq aulnes deux tiers de damas blanc, à XII
« l'aulne, prises à Agen, chez James Debaures, mar-
« chant ;

« Une aulne de vellours noir, pour faire chappe-
« rons, à IX livres XV s. ;

« Six aulnes de rouge de Paris, à LV s. l'aulne,

« pour doubler les cottes, de chez Arnault de Vauce,
« marchand de Nérac ;

« Une aulne et demie de rousset frizé, pour les
« plis des robbes, à XXII s. 6 d. l'aulne ;

« Une canne et demie de toille, pour doubler les
« corps et haults de cottes et robbes, à X s. la canne ;

« Trois aulnes de fustaine noire d'Auxbourg, pour
« doubler les manchons, de mesme les cottes, à VII s.
« 6 d. l'aulne ;

« Trois aulnes de satin cramoisi, pour un tour de
« pavillon de lict, pris de Bauzelle Gardes, marchand
« d'Agen, à IX livres X s. l'aulne. »

Le total se montait à neuf cent quatre-vingt-quinze livres.

Ce n'est pas tout : quarante-cinq aunes de camelot noir furent achetées chez le même marchand d'Agen « pour faire robe aux damoiselles de Miossens, de Sentrailles et de Saint-Pather, et à M^e Scuronis, le médecin de la dicte dame (1) ». Pour sa toilette, Marguerite ne voulut rien ; mais elle fit venir de chez Léonard Limosin, émailleur de Limoges, *une fontaine d'esmail et un grand apostre aussi d'esmail* (2). Ces deux objets lui coûtaient soixante-sept livres dix sols. Ses commandes à la fabrique de Limoges

(1) *Registre de Jehan de Frotté.*

(2) Son nom bien des fois répété, quelques dates placées au bas de ses émaux, de ses gravures et de ses rares tableaux, voilà, d'après M. le comte de Laborde, ce que nous savons de ce grand ar-

étaient fréquentes. Peu de temps auparavant, elle avait envoyé de Nérac un homme de pied à Limoges, pour chercher les pièces d'émail que la veuve de feu Martial, marchand de Limoges, avait en garde (1).

A côté de ces dons, qu'elle répandait si généreusement, venaient toujours se placer les aumônes pour quelque couvent. Les religieuses et l'abbesse du couvent de Nérac avaient grand'peine à vivre; à cette fin d'année, elle les gratifia d'une pension annuelle de 50 livres. — Ce même jour, elle envoie cinquante écus d'or à treize couvents, et fait distribuer treize écus à treize pauvres. Pourquoi ce nombre treize? Voulait-elle par cette pieuse libéralité conjurer quelque crainte chimérique?

Comme santé, elle n'était pas mieux : les vomissements continuaient; elle entendit de son lit la messe de Noël. « Le roy ne veult pas que je parte d'icy (de « Nérac), mandait-elle à Izernay; je vous promets « que ce seroit chose bien difficile. Je me suis trou- « vée cinq ou six jours si forte et si bien, qu'il n'es- « toit possible de mieulx, et avois du tout laissé le Cre- « neche (2); mais j'ay esté contrainte de le reprendre

tiste. Le grand émail exécuté par l'ordre d'Henri II pour la Sainte-Chapelle, et aujourd'hui exposé dans les salles du Louvre, porte cette signature : « Leonard Limosin, esmailleur et peintre ordinaire de la chambre du roi. 1553. »

V. Laborde, *Renaissance des arts*, p. 221.

(1) *Registre de Jehan de Frotté*.

(2) Le vin de Grenache.

« quand c'est venu sur le terme des trois mois, lequel
« j'auray passé le quatriesme de janvier, car je suis
« grosse du jour de saint Firmoys (1), ou je ne le
« suis point (2). »

Une lettre de François I^{er} lui rendit un peu de courage. «Croy que mon mal eust continué jusques à la fin
« des dits trois mois, qui sera mercredy, n'eust été la
« réception des dites lettres, qui m'ont apporté ce
« bonheur, et espère qu'elles porteront encores, car
« je ne les abandonneray point et ne bougeront de
« dessus moy, et si vous assure que je les baisera
« pour le moins une fois le jour, d'aussy bon cueur
« que je feis jamais baiser, et les porteray comme re-
« licques (3). »

Vers la fête des rois lui arrivaient à la fois M^{lle} de Caumont et M^{lle} de Clermont ; celle-là n'apportait pas avec elle de mélancolie (4) : c'était « la joie de la maison. » Puis vint la sénéchale de Poitou, la préférée, la favorite : elle eut cette année pour ses étrennes « une petite escuelle d'or » (la façon en coûta quatre écus d'or) (5).

Marguerite pensait d'abord aux autres ; pour ce qui était d'elle, elle passait la dernière : son mobilier de

(1) Saint Firmin, le 25 septembre.

(2) *Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. 1, p. 373.

(3) *Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. 1, p. 377.

(4) *Ibid.*

(5) *Registre de Jehan de Frotté.*

Nérac était dans un assez triste état. L'année précédente, elle s'était donné « un petit auratoire couvert « de velours rouge, du prix de 50 sols » ; elle avait fait placer « un entablement autour de son cabinet de « travail (1) ». Cette année, malade comme elle l'était, obligée de recevoir souvent étant couchée, elle se donna un lit : le pavillon en était « de taffetas cra- « moisi gris » ; il fallut « sept onces sept gros et demy « d'argent pour les franges de la bordure » ; la façon en coûta « sept sols l'aune » ; les pentes du lit toutes brodées, quatre-vingt douze livres. Péronne, la mercière de Tours, envoya « quinze aunes de passement « d'or du prix de quarante-deux livres » ; enfin le lit entier revint à cent soixante et seize livres huit deniers (2).

Malgré ses souffrances continuelles, Marguerite ne discontinuait pas ses travaux. Nous voyons que dans le même mois elle confia à Guillaume Massaudier, écrivain (3), la copie de deux livres. Quels étaient-ils ?

(1) *Registre de Jehan de Frotté.*

(2) *Ibid.*

(3) « A Guillaume Massaudier, escrivain, quatre escus pour ung livre.

« Au même, pour un livre qu'il a escript, dix-huit livres. »

(*Ibid.*)

« A Jehan Mallart, escrivain, pour avoir escript heures en parchemin, présentées au Roy, pour les faire enluminer, à prendre sur les deniers de l'espargne à l'entour du Roy, XLV liv. »

V. Laborde, *La Renaissance des arts*, p. 725.

A notre grand regret, aucune indication ne nous permet de le dire.

A cette brillante époque de la renaissance, la broderie, nous dit quelque part M. de Laborde, « était
« un art qui avait des aiguilles pour pinceau et des
« soies de toute nuance pour palette (1). » Avec l'aiguille on composait de vrais tableaux. Qu'on en juge plutôt : « Renée Serpe et Jehanne Chaudière, brodeuses de Paris, envoient à la reine deux pièces de broderies, dont l'une représentait *les Enfants dans la fournaise*, l'autre *le Jugement de Daniel* (2). » L'or y était habilement mélangé à l'argent. Ces deux pièces de broderies coûtèrent quatre-vingt-dix-huit livres. Souvent Marguerite quittait la plume pour des travaux d'aiguille; elle y excellait. On lui attribue une belle pièce de tapisserie, où « estoit si bien représenté le
« divin sacrifice de la messe, que les plus habiles
« peintres n'eussent sceu rien faire de si délicat avec
« le pinceau (3) ». « Lorsqu'elle s'appliquoit, nous
« dit Charles de Sainte-Marthe, ou au tappis ou aul-
« tres ouvrages qui lui estoit une delectable occupa-
« tion, elle avoit près d'elle quelqu'un qui lui lisoit,

(1) *La Renaissance des arts à la cour de France*, t. II.

(2) *Registre de Jehan de Frotté*.

(3) La reine Jeanne d'Albret la défigura, « substituant, au lieu de la teste du prestre qui célébroit, la teste d'un renard qui faisoit d'estranges grimaces. »

(Biblioth. de Rouen, *fonds Leber*, n° 5721.)

« ou un historiographe ou un poëte , ou un aultre
« auteur. » Mais il y avait aussi des heures réservées
à des amusements plus mondains ; ainsi , elle écrivait
de Nérac à Izernay : « Je n'ay point encore bougé
« d'icy ; nous 'y passons nostre temps à faire mom-
« meries et farces (1). »

Ces innocentes distractions n'ont pas trouvé grâce
devant la calomnie ; elles ont été travesties en in-
sultes envers notre religion et les saints mystères ;
peut-être servirent-elles de prétexte à toute l'agita-
tion que soulevèrent alors en Béarn les ardentes pré-
dications de l'évêque de Condom, Érard de Grosso-
les, de la maison de Flamarens (2). La faveur dont
jouissait auprès de Marguerite Gérard Roussel, le
nouvel évêque d'Oleron, y était peut-être aussi pour
quelque chose. Les catholiques du Béarn n'étaient
pas à ignorer ses anciennes liaisons avec les chefs de
la réforme et ses démêlés récents avec la Sorbonne.
Quoi qu'il en soit des causes qui provoquèrent les at-
taques de l'évêque de Condom, il ne s'en prit pas en
chaire à Marguerite seule, il alla jusqu'à attaquer
François I^{er}.

« Si aultre que moy n'estoit offensé, écrivait Mar-
« guerite à son frère, j'aurois plus de plaisir à par-
« donner qu'à pugnir ; mais votre offense ne se peult

(1) *Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. I, p. 381.

(2) François Bellemare lui a dédié sa défense du Saint-Siège
contre Luther.

« oublier de ceux qui n'ont que vous davant leurs
« yeux (1). » L'évêque fut exilé à Blois. L'irritation
ne fit que s'en accroître : « Depuis qu'il eut congé de
« retourner chez luy, disait Marguerite à Izernay,
« vous n'avez jamais veu la braverie qu'ont faict
« ses parens ! et par quelques advertissements que
« j'ay eus que l'on use fort de poisons de ce costé
« là, j'ay prié le roi de Navare tant que je aurois à
« demourer icy que l'on eslongnat de ceste ville ceulx
« qui estoient au dict évesque, ce qu'il a faict douce-
« ment en leur remontrant l'opinion que j'en avois,
« et on a donné l'ordre que personne n'entre à nos
« offices (2). »

Ces précautions furent insuffisantes ; un homme fut arrêté sous la présomption d'avoir voulu empoisonner la reine, et il avoua son crime. Toutes ces menées, toutes les perfides insinuations d'hérésie répandues sur l'entourage de Marguerite, rendaient, dans l'état des esprits, une enquête nécessaire. Le roi dépêcha deux commissaires en Béarn (3) ; mais ces malveillantes accusations ne rencontrèrent aucune

(1) *Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. II, p. 196.

(2) Elle ajoute : « L'invention que les moines ont d'empoisonner en ce pays, c'est dedans l'encens. »

(*Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. I, p. 372.)

(3) « Vous sçavez que le Roy a ordonné que MM. de Bayf et Bagie viendroient par deça avec commission d'informer sur le faict de M. de Condom et aultres choses. »

(*Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. I, p. 380.)

créance. « Dieu merci, Monseigneur, écrivait-elle au roi, *nul des nostres n'ont esté trouvés sacramentaires* (1). »

A ces époques de transformation, il faut se ranger ou du côté de ceux qui attaquent ou du côté de ceux qui se défendent. Vouloir se maintenir entre les partis quand les passions sont aussi violentes, cela est impossible. Les bonnes intentions sont méconnues, l'indulgence est traitée de faiblesse quand elle ne l'est pas de complicité. On reste le cœur broyé entre l'ingratitude des uns, qui vous reprocheront de n'avoir pas assez fait pour leur cause, et les calomnies des autres, qui ne vous pardonneront pas ce qu'ils appellent une désertion morale, un humiliant compromis d'un principe absolu avec les idées nouvelles. Dans ces temps de haines vigoureuses, malheur aux âmes pétries de douceur et de mansuétude !

Toutes ces luttes, toutes ces épreuves, réagirent sur la santé déjà si ébranlée de Marguerite ; à la fin du quatrième mois de sa prétendue grossesse, elle se sentait si mal qu'à peine pouvait-elle trouver une heure pour écrire. Le mois suivant, la fièvre redoublait, et il y avait des moments où elle commençait à désespérer d'être enceinte. Ces craintes n'étaient que trop fondées, elle en eut bientôt la douloureuse certitude : « Congnoissant et sentant les peines et les ennuis

(1) *Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. II, p. 196.

« que vous avez aux affaires où vous estes de tous
« coustés, écrivait-elle au roi, je ne vous ay voulu
« escrire ce qu'il a pleu à Dieu m'envoyer ; car
« la joye que vous avez monstré avoir pour la doubte
« où vostre parole me mist (1), suivant laquelle tous
« les signes que femme grosse peult avoir m'ont faict
« tenir seure l'espérance que j'en avois, et prendre la
« hardiesse de vous escrire tout ce que j'en sentoïis,
« m'a donné une merveilleuse crainte de vous adver-
« tir du contraire de l'attente que j'avois que Dieu me
« donneroit quelque chose, par qui vous et les vos-
« tres eussiez tiré service. Mais il luy a pleu aultre-
« ment ; dont j'ay esté aultant malade d'avoir failly à
« ce que je vous avois mandé, que de l'accident
« mesmes, dont je me trouve maintenant plus saine et
« plus forte que je ne faisois par avant (2). »

Le rétablissement de ses forces permit enfin à la reine de quitter Nérac. Au commencement de juin, elle vint à Mont-de-Marsan, elle y séjourna les mois de juillet et d'août, et ne rentra à Pau que dans les premiers jours de septembre. C'était le moment où sa fille se disposait à rejoindre le duc de Clèves ; l'heure était mal choisie, les hostilités venaient de recommencer

(1) *Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. II, p. 218.

(2) « Et disoit-on qu'elle estoit grosse et preste d'accoucher ; mais il advint qu'elle enfanta seulement ce que l'on appelle une mole. »

(*Le Ferron*, dans *Du Haillon*, édit. de 1615, t. II, p. 1477.)

entre François I^{er} et Charles - Quint coalisé avec Henri VIII. On comprend toutes les inquiétudes de la pauvre mère, qui, pour recevoir plus promptement les nouvelles de la guerre, avait envoyé Frotté à la cour. La campagne débuta fort heureusement par la prise de Landrecies; mais le roi, au lieu de se porter rapidement sur le Luxembourg, retourna à Rheims, et là, occupé de fêtes et de chasses, il oublia le danger que courait le duc de Clèves, réduit à lutter seul contre toutes les forces de Charles-Quint. La partie était trop inégale : Dueren, la ville la plus forte du duché de Juliers, fut emportée d'assaut. Écrasé par le nombre, désespérant d'être secouru, le duc de Clèves perdit la tête et alla à Venloo implorer la clémence du vainqueur. Les conditions qu'on lui imposa furent dures : cession de la Gueldre, abandon de l'alliance française, abolition de toutes les mesures prises au préjudice de la religion catholique.

Lorsque François I^{er} se décida enfin, le 10 septembre, à marcher en avant, le sort du duc était décidé depuis trois jours, et la reprise de la ville de Luxembourg ne fut qu'un faible dédommagement à la perte d'un tel allié.

Sur ces entrefaites, Jeanne d'Albret, accompagnée du cardinal de Bellay, s'était mise en route; elle s'acheminait bien lentement à la frontière d'Allemagne, espérant peut-être dans les événements. C'est à Soissons qu'elle apprit la défaite du duc de Clèves et sa

soumission, et prudemment elle n'alla pas plus loin. La victoire de Charles-Quint lui venait en aide, et ses répugnances invincibles pour cette union allaient se trouver d'accord avec la politique et la volonté de François I^{er}.

En effet, lorsque le duc de Clèves envoya un ambassadeur pour réclamer sa femme, François I^{er} se vengea par un refus; et certes, cette fois, il secondait les désirs de la fille et de la mère.

« S'il eust esté tel qu'il devoit et que je l'espérois,
« lui écrivait Marguerite, eussions mieux aymé voir
« mourir nostre fille, ce qu'elle disoit qu'elle feroit,
« que n'empescher qu'elle allast au lieu ou j'esti-
« mois qu'elle vous feroit service. Maintenant je vous
« supplie nous ayder à la mettre en liberté devant
« l'église et les hommes comme je scay qu'elle l'est
« devant Dieu. Car j'aymerois mieux la voir morte
« que entre les mains d'ung homme qui vous a faict
« et à son honneur ung si meschant tour (1). »

(1) *Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. II, p. 237.

Dans une épître au roi, elle revient sur le même sujet :

. La consolation
Que j'ay par vous de ma fille receue
Se présenteoit au devant de ma veue;
A vous tout seul, Monseigneur, a tenu
Qu'un tel malheur ne me soit advenu.
Sans vous j'étois de sa veue privée
Et d'elle aussi, car si tost qu'arrivée,
Elle eust esté entre voz ennemys,
Sans nul espoir de plus veoir ses amys,
Seure j'estois, veu l'ennuy de son cœur,
Qu'il eust esté de sa vie vaincueur.

(Champollion-Figeac, *Poésies de François I^{er}*, p. 184.)

A peine rassurée sur l'avenir de sa fille, Marguerite eut de nouveaux et de non moins graves sujets d'inquiétude : on se croyait à la veille d'un grande bataille ; le roi s'était décidé à ravitailler Landrecies ; une rencontre pouvait s'ensuivre entre les deux armées. Depuis dix jours Marguerite était sans nouvelles ; enfin un courrier envoyé par Frotté annonce l'heureuse issue de cette audacieuse entreprise. La reine, suivie du roi de Navarre et d'une foule de peuple, court à l'église ; elle fait chanter un *Te Deum*, puis en toute hâte elle écrit à son frère : « Car voyant
« deux telles forces si près l'une de l'autre, lui dit-
« elle, ung Roy et ung Empereur à une portée de canon
« près, le hasard y estoit si dangereux que quand ung
« paquet venoit, chascun en pleurant, et tremblant,
« ouvroit sa lectre. Mais nostre Seigneur a maintenant
« essuyé nos larmes et m'a faict trouver véritable la
« foy qu'il m'avoit mise en mon esprit, que l'Empe-
« reur ne vous assailliroit point (1). » La prose ne lui suffit pas, elle envoie au roi une longue épître qui se termine ainsi :

De tous mes maux receus auparavant,
Je n'en sens plus ; car mon roy est vivant (2).

A la fin de décembre, Frotté rejoignit la reine à Castel-Jaloux ; elle y passa les fêtes du premier de l'an, et sur le registre, à cette date, nous relevons cette

(1) *Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. II, p. 238.

(2) *Les Marguerites de la Marguerite*, édit. de J. de Tournes.

note curieuse : « A Baltazard Richard la somme de
« cinquante escus sols pour avoir faict, par exprès
« commandement de ladicte dame, trois escussions de
« ses armes et des roses à l'entour et une grande
« histoire de Dyane en une nue, et pour avoir fourny
« du fil d'or et d'argent et de soye et aultres matières
« que y a convenu mectre (1). »

De Castel-Jaloux, Marguerite s'en revint à Mont-de-Marsan. Ce fut là qu'elle apprit l'heureux accouchement de Catherine de Médicis. Depuis quelques jours elle était au lit, malade d'un gros rhume, « qui la tenoit depuis la nuit de Noël ; » elle ne peut contenir les transports de sa joie, elle veut répondre sur l'heure : « La maladie seroit bien forte, s'écriait-elle, « qui ne se tourneroit en santé, ou qui me garderoit « de m'en aller à la procession faire avec le peuple « les feux de joye (2). »

A sa lettre elle joint des vers :

Soudainement autre chose ne fis
Que vostre lettre ouvrir, et quand un fils
Je vis escript, je convertis le lire
A louer Dieu, à pleurer et à rire.
Un fils ! un fils (3) ! !

(1) *Registre de Jehan de Frotté.*

Un des poèmes de Marguerite est consacré à une histoire des Satyres et Nymphes de Diane. Est-ce un souvenir de ce poème que nous retrouvons ici ?

V. Suite des *Marguerites*, Lyon, J. de Tournes, p. 3.

(2) *Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. II, p. 227.

(3) Suite des *Marguerites*, p. 41.

Vers le milieu de février, elle fit partir de nouveau Frotté pour la cour. Il portait à François I^{er} les étrennes qu'elle lui envoyait. Mais le roi l'avait devancée ; le matin du jour où partait Frotté, elle recevait un crucifix et une ballade. Avec ce beau présent, François I^{er} lui renouvelait ses instances de venir à Fontainebleau prendre sa part de cette joye de famille :

Reviens donq, seur, affin que de ta veue,
Non de l'ouïr, aye seur témoignage
Combien de gloire en ta maison est creue!
Tant de conqueste, honneur, que de lignaige,
Et ton revoir y soit joinct davantaige (1).

Le moment du départ était enfin venu pour Marguerite ; cette heure de bonheur lui était bien due. Que d'ennuis, que de tristesses elle avait portées dans ces dernières années !

« Si j'avois moins espéré de Dieu, nous dit-elle, « je demourois sous la faix. » Elle partit enfin au mois de mars ; en passant, elle s'arrêta à Chambord (2) ; elle le trouva au-dessus de tout éloge ; mais, comme elle le dit si bien à son frère : « Voir vos édifices sans « vous, c'est ung corps mort (3). »

(1) Bibliothèque impériale, *Supplément franç.*, n^o 2286, f^o 115.

(2) *Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. 1, p. 382.

(3) A quelques années de distance, ce merveilleux château de Chambord était dans un bien triste délabrement. Nous donnons à l'appendice, n^o XI, une curieuse lettre écrite à cette occasion à Catherine de Médicis.

Par un beau jour d'avril (1), elle entra dans sa ville d'Alençon. L'artillerie tonnait, les cloches sonnaient à toutes volées, les fleurs jonchaient les rues, les maisons s'étaient parées de belles tapisseries; partout des arcs de triomphe, des devises, des vers en son honneur.

Sa première visite fut pour l'église, où l'on chanta une *Te Deum* solennel; puis, de l'église, Marguerite fut conduite en grande pompe à son palais ducal.

Elle n'avait que peu de jours à donner à sa ville d'Alençon, tant elle avait de hâte de se rendre auprès du roi; mais elle trouva encore le temps de marquer son passage par de nouvelles libéralités: d'abord aux habitans d'Alençon (2) et de Domfront (3) elle

(1) Le 18 ou le 19 avril.

(2) « Le vingt-deuxiesme jour d'avril M^vXLIIII, en la ville d'Alençon desché une permission des roy et royne de Navarre, par laquelle ilz ont permis aux bourgeois, manans et habitans de la ville et fauxbourgs d'Alençon, qu'ilz puissent faire lever la somme de vingt sols tournoys de ayde sur chascune *pippe de vin* vendu en détail au pris de vingt deniers le pot et au dessus, et sur chascune *pippe (*) de cydre*, ou cervoyse, comme ilz ont ci-devant fait, et ce pour le temps de six ans entiers et consécutifs commencans le douziesme jour de janvier prochain et qui finira le XI janvier C^oL, pour les deniers qui en escherront estre convertiz es réparations de la dicte ville, pourveu que la plus grande partie des ditz bourgeois y donnent leur consentement.»

(Registre de Jehan de Frotté.)

(3) *Ibid.*

* La pippe contenait trois cents pots.¹

Deux poinsons font une pippe,
Et deux pippes font un muy.

(Suite des *Marguerites de la Marguerite*, édit. de J. de Tournes, p. 342.)

permet d'établir un droit sur la vente en détail du vin et du cidre, pour subvenir aux réparations de leurs deux villes ; à l'hôpital et à l'hôtel-dieu d'Alençon, elle aumône quarante charretées de bois à prendre chaque année dans la forêt d'Ecouves (1).

Voici toute une longue liste de nouveaux bienfaits datés de cette ville : à la veuve de Jehan Commyn, naguère exécuté à Alençon pour crime de lèse-majesté, elle rend tous les biens de son mari ; elle abandonne à Pierre du Moulinet la confiscation des biens de Jehan Frilloux ; à Mathurine de Sainte-Cler, gouvernante de ses filles d'honneur, les biens confisqués sur Michel Foucault, laboureur ; enfin à Jehan Cadon elle fait don « d'un muy et demy de bled pour sa nourriture, celle de sa femme et de sept petits enfans (2). »

Le 24 avril, elle quitte Alençon, promettant d'y revenir et de ramener avec elle Jeanne d'Albret. Ce jour-là, elle couche à Séez, pour voir l'évêque, Nicolas Dangu, l'un de ses confidants les plus intimes ; le lendemain, elle s'arrête au Merlerault ; enfin, à quelques jours de là, nous la retrouvons à Saint-Germain-en-Laye.

La cour était encore à se réjouir de la victoire de Cerisoles. Entraînés par Montluc, tous les jeunes gentilshommes étaient partis en poste pour se trouver à

(1) *Registre de Jehan de Frotté.*

(2) *Ibid.*

cette glorieuse affaire qui donna à la France Carignan et presque tout le Montferrat. Brillant mais bien éphémère retour de fortune ! Charles-Quint et Henri VIII se préparaient à envahir la France, ne s'en promettant rien moins que le partage.

Dans ce moment critique, il fut heureux que Marguerite se trouvât auprès du roi. Énergique et douce, elle seule savait les moyens de relever son moral, de le calmer. Le tour délicat de son esprit, sa conversation abondante et variée, sa manière de conter piquante et naturelle, captivaient François I^{er}, parleur charmant lui-même, poète facile et gracieux à la manière de son grand-oncle Charles d'Orléans. C'était plus que de l'affection qu'elle avait pour ce frère, c'était de l'idolâtrie. Sa voix, en lui parlant, devait avoir ces douces inflexions, cette sonorité pénétrante, dont les profondes affections ont seules le secret. « Elle avoit, dit un auteur contemporain, un son de voix qui emouvoit les inclinations tendres qu'on a dans le cœur. » Nous ne connaissons rien de plus naïvement idéalisé que le portrait qu'elle nous a laissé de son frère : la terre, les cieux, les mers, elle les met aux pieds de son idole. L'exaltation de sa tendresse se trahit, déborde à chaque vers (1).

(1) La terre ha joye le voyant revestu
D'une beauté qui n'ha point de semblable ;

La mer devant son pouvoir redoutable
Douce se rend, congnoissant sa bonté,
Et est pour lui contre tous favorable ;
Le Ciel s'abaisse, et, par amour dompté,

Aussi on peut le dire hardiment, le côté par moment chevaleresque du caractère de François I^{er}, ses bonnes inspirations, ses actes de clémence, c'est à Marguerite qu'il faut en rapporter une bonne part ; à cette bienveillante et communicative nature dont l'influence sur lui était d'autant plus grande qu'elle ne la cherchait pas. Nous pourrions appliquer à Marguerite cette page charmante de Sainte-Beuve à propos de la sœur de Châteaubriand : « J'ai souvent pensé que les sœurs des grands
« hommes, quand la nature les a faites les dignes
« sœurs de leurs frères, leurs égales par l'esprit et
« par le cœur, se trouvent plutôt supérieures à d'au-
« tres égards, elles se maintiennent plus aisément à la
« hauteur première. Le génie-femme sera ou restera
« plus volontiers supérieur et meilleur moralement,
« poétiquement (1). »

Le trente mai, le roi revint à Paris, la nouvelle de l'investissement de la ville de Luxembourg l'y avait précédé. Durant quelques semaines, pour être plus à portée de donner ses ordres, il ne fait qu'aller et venir de Vincennes à Paris et de Paris à Vincennes. Sa

Vient admirer et voir le personnage
Dont on luy ha tant de vertu compté.

De sa beauté il est blanc et vermeil,
Les cheveux bruns, de grande et belle taille.
En terre, il est comme au ciel le soleil :
Hardy, vaillant, sage et preux en bataille.

(Suite des *Marguerites de la Marguerite*, poème de la Coche, édit. de J. de Tournes, p. 310.)

(1) Sainte-Beuve, *Châteaubriand et son siècle*.

fidèle Marguerite reste toujours auprès de lui (1).

L'armée française, sous la conduite du Dauphin, auquel le maréchal d'Annebaut avait été adjoint pour conseil, se tenait sur les bords de la Marne, entre Châlons et Epernay.

A la fin de juin, François I^{er}, se reposant sur les ordres qu'il avait donnés de ne pas risquer de bataille et d'observer l'ennemi, retourna à Fontainebleau. Marguerite l'y accompagna de nouveau (2). Ce ne fut que pour peu de temps; le huit juillet, à la nouvelle de la prise de Ligni et de Commerci, le roi rentra à Paris. Le danger devenait pressant. Ce jour-là même Charles-Quint commençait le siège de Saint-Dizier. Par bonheur, cette place, défendue par deux mille cinq cents hommes, put arrêter l'Empereur durant quarante jours. Inquiet, malade de corps et d'esprit, François I^{er} ne pouvait rester au même lieu: sans cesse il allait et venait de Villers-Cotterets à Saint-Maur-des-Fossés. La nouvelle de la prise de Saint-

(1) *Registre de Jehan de Frotté.*

(2) « Le vingt cinquiesme jour du dict mois de juing, à Fontainebleau depesché ung mandement adressant au receveur d'Alençon, M. Richard Bouvier, par lequel luy est mandé tenir quicte et deschargé Ypolite, cardinal de Ferrare, de la somme de soixante livres tournoys en quoy il auroit esté condamné en amende pour n'avoir assisté et comparu tant à venir, bannir et subhaster les painages des forêts du duché d'Alençon que aux prochains pletz tenus à Alençon pour en faire l'adjudication; de laquelle somme pour aucunes considérations en ont fait don au dict cardinal. »

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

Dizier et de la marche de Charles-Quint sur Paris l'accabla. A ce moment « il estoit un peu plus malade, à ce « que nous raconte Brantôme, et gardoit la chambre. « La reine de Navarre estoit avec luy, et force autres « dames. Oh ! mon Dieu, s'écrioit-il, que tu me vends « cher un royaume que je pensois que tu m'eusses « donné très-librement; ta volonté pourtant soit faicte. « Puis, se tournant vers la reine de Navarre : Ma mi- « gnonne (car ainsi l'appeloit-il), allez-vous-en à l'é- « glise à complies, et là pour moy faictes prières à « Dieu, que puisque son vouloir est tel d'agrèer et de « favoriser l'Empereur plus que moy, qu'il le face du « moins sans que je le voye campé devant ma princi- « palle ville de mon royaume (1). »

Charles-Quint s'était décidé à avancer ; par une marche rapide il se porta sur Château-Thierry, et s'en empara avant que le Dauphin y pût porter secours ; de là, ses avant-coureurs poussaient jusqu'aux portes de Meaux.

Paris eut un moment de panique. Le roi y accourut, suivi du duc de Guise ; il parcourut les rues à cheval, parlant à tous les groupes, disant d'une voix ferme « que s'il ne les pouvoit garder d'avoir « peur, il les garderoit d'avoir mal ». Sa présence, son énergie, rendirent un peu de cœur à cette mobile population. « Tout le monde, dit un auteur contem-

(1) Brantôme, édit. du *Panthéon littér.*

« porain, revint à la file avec ferme propos d'attendre
« et de résister (1). » Quarante mille volontaires défi-
lèrent devant le roi. Déjà l'armée du Dauphin, accou-
rue à marches forcées, couvrait la capitale. Charles-
Quint, devancé par ce mouvement rapide, rétrograda
jusqu'à Soissons.

Ce fut dans cette ville que se renouvelèrent les
pourparlers de la paix essayés sans succès au moment
du siège de Saint-Dizier. La reine Éléonore fut un des
intermédiaires :

« Suivant vostre commandement, écrivait Margue-
« rite au roi, la royne fait response à l'Empereur ,
« bien marrie de ce que sa force ne peult porter aussi
« longue lectre, comme l'affection qu'elle a à cette tant
« louable paix le voudroit (2). » Elle ajoutait : « Je
« ne puis faire doubte qu'il ne sorte une fin telle que
« la désirez, car en ne laissant rien de vostre force ,
« vous recevez doucement toutes choses qui sont de
« raison, ayant le désir à la paix que je vous ay veu
« continuellement avoir. »

Les vœux ardents de Marguerite se trouvèrent exau-
cés. La paix fut enfin signée à Crepy le 18 septembre.
Que de fois, durant ces jours d'inquiétude, elle avait
prié pour son frère ! Que de fois, vêtue d'une robe
de couleur sombre, elle était venue s'agenouiller dans

(1) Paradin, *Histoire de nostre temps.*

(2) *Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. II, p. 250.

la petite église des Blancs-Manteaux ! Que de fois elle s'y était approchée de la table sainte à l'intention du roi et du succès de ses armes (1) !

Libre d'inquiétude du côté de Charles-Quint, et rassurée sur les projets de Henri VIII, dont l'armée était alors réduite à la défensive, Marguerite songea à réaliser la promesse qu'elle avait faite aux habitants d'Alençon, de revenir au milieu d'eux et de ramener avec elle Jeanne d'Albret. Une vieille affection l'attachait à cette ville où s'étaient écoulées les premières années de sa jeunesse (2). « Elle vous ai-
« moit parfaitement, ô Alençonnois, s'écrie Sainte-
« Marthe dans son oraison funèbre, et n'estoit moins
« songneuse de vostre profit que du sien propre ; elle
« avoit remis en pristine vertu vostre parlement et
« eschiquier ; à l'ayde de Marguerite, vous aviez re-
« couvert la liberté qu'aviez perdue (3). »

C'est à la fin de septembre qu'eut lieu ce voyage, et nous y suivrons la reine.

A son exemple, les bons bourgeois de la ville, nous

(1) V. Hilarion de Coste, *Vie des dames illustres*, t. II, p. 225.

Son confesseur était François Le Picard, doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois. Il avait été professeur au collège de Navarre. V. Labitte, *De la démocratie chez les prédicateurs de la ligue*, p. 3.

(2) V. *La cour de la reine de Navarre*, par Léon de la Sicotière, Caen, Hardel, 1844.

(3) Charles de Sainte-Marthe, *Oraison funèbre de la royne de Navarre*, p. 110.

dit le spirituel auteur de l'Orne pittoresque (1), avaient pris goût à l'étude, et, voulant le faire partager à leurs enfants, ils avaient fondé un collège ; mais la liberté les effrayait pour le succès de leur établissement ; ils profitèrent du séjour de la reine pour obtenir un privilège exclusif, et firent signifier à tous leurs concurrents défense expresse de tenir des écoles rivales, sous peine d'amende « arbitraire » la première fois et de « punition corporelle » pour la seconde (2).

Le fait important de ce séjour fut la protestation de Jeanne d'Albret à l'encontre de son mariage avec le duc de Clèves ; elle rappelle les protestations qu'elle avait faites le jour et le lendemain « de ces prétendues fiançailles ; elle déclare qu'elle est dans les mêmes intentions qu'elle étoit alors ; qu'elle ne veut ni entendre prendre pour mari le duc de Clèves, et que ce

(1) Léon de la Sicotière, *Histoire du collège d'Alençon*.

(2) « Le vingt huitiesme jour de septembre, dépesché une commission adressant à un huissier ou sergent pour faire à la requeste des régens du collège d'Alençon expresses inhibitions et deffenses à tous qu'il appartiendra, de tenir ou faire tenir *escoles* et *assemblées* au préjudice de l'erection du dict collège, sur peine d'amende *arbitraire* pour la première fois, et pour la seconde de pugnition corporelle ou autre peine, selon que la contravention et désobéissance le requerront. »
(*Registre de Jehan de Frotté.*)

Durant ce séjour à Alençon, nous trouvons encore sur le livre de dépense de la reine les détails suivants : « Un de ses serviteurs, François Ledevin, et Balthasar Richard, l'un de ses valets de chambre, prennent pour femme les deux filles de Paul Mabou, l'un de ses secretaires. Pour cadeau de noces, elle leur donne à chacun cinq cents soixante et quinze livres, et, fidèle à sa noble resolution de ne jamais profiter d'une confiscation, elle abandonne

« qu'elle en a dict de bouche a esté par force et con-
« traincte (1). »

En quittant Alençon, Marguerite laissait de nouvelles prescriptions pour l'administration de l'hôpital d'Alençon, que plusieurs fois elle avait visité (2).

A la fin de janvier, elle regagnait Fontainebleau. Aucun événement ne signale ce nouveau séjour; mais au moins notre précieux registre nous est une preuve de l'activité de sa correspondance. Par son ordre, Frotté remet à Jehan Dumas, chevaucheur d'écurie tenant la poste du roi à Paris, cinquante livres pour sa pension, « à ce qu'il est soigneux à faire
« venir les paquets; cinq escus à Jehan Patou et à
« Jehan Le Paige, serviteurs du dit Dumas, pour faire
« tenir les dicts paquets; dix écus à Rossignol, che-
« vaucheur de la cour. »

à Jacques Pillois, Sr de Montigny, son maréchal des logis, l'amende de deux cents cinquante livres à laquelle François Osmond, écuyer, avoit été condamné par l'échiquier d'Alençon. Les religieuses de Mortagne, qu'affectionnoit sa belle mère Marguerite de Lorraine, ont leur part dans ses libéralités. D'abord, elle leur fait remettre vingt livres pour demi année de la pension des sœurs Marie Germain et Marguerite Lemoine, religieuses; puis soixante livres pour les aider à acheter la métairie de la Gaillardière. Les loisirs qu'elle avoit alors lui permettent de régler ses comptes de l'année. Le séjour à la cour et ses déplacements continuels avoient porté le chiffre de la dépense des derniers six mois à 16,160 livres. Au milieu de beaucoup de choses insignifiantes figurent les réparations faites alors aux châteaux d'Exmes et d'Alençon, et aux maisons du parc d'Alençon. » (*Registre de Jehan de Frotté.*)

(1) Papiers d'Etat du cardinal Granvelle, t. III.

(2) Voir à l'appendice, n° XII, ce nouveau règlement.

Pour la première fois, nous rencontrons dans ce même mois le nom d'une des héroïnes des dames galantes. Le capitaine Jehan de Bourdeille, frère puîné de Brantôme, avait été envoyé à l'université de Ferrare. Plus occupé de galanteries que d'études, il s'était amouraché d'une demoiselle française « qui estoit à Madame « de Ferrare et qu'on appelloit Mademoiselle de la « Roche ». Ils s'entr'aimèrent si bien et si fort, que le jeune écolier fut rappelé par son père, et « fallut qu'il « s'en retournast; elle qui l'aimoit et qui craignoit « qu'il ne luy mesadvint, parce qu'elle sentoit fort de « Luther, qui vogoit pour lors, le pria de l'emmener « en France et en la cour de la reyne de Navarre, « Marguerite, à qui elle avoit esté, et l'avoit donnée « à Madame Renée lorsqu'elle fut mariée et s'en alla « en Italie (1).

« Mon frère, qui estoit jeune, ajoute Brantôme, et « sans aucune considération, estant bien ayse de ceste « bonne compagnie, la conduisit jusques à Paris, où « estoit pour lors la reyne, qui fut fort aise de la « voir; car c'estoit la femme qui avoit le plus d'esprit « et disoit des mieux, et estoit une veufve belle et

(1) Le récit de Brantôme est bien exact, car voici le mandement de payement qui le confirme : « A Estienne Boulogny, varlet de chambre de la royne, la somme de cens escus pour ce parfaire de trois cens escus en considération de ce que après qu'il aura conduit mademoiselle de la Roche, femme de chambre de la dicte dame, à Ferrare, il doit aller au pays de Calabre voir ses parens. »

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

« accomplie en tout. » Il est assez curieux que nous retrouvions dans le registre de Frotté, que lors de l'arrivée de mademoiselle de la Roche, la reine renouvela généreusement sa garde-robe. Pour la brebis rentrée au bercail, elle acheta chez Nicolas Petit, marchand de Paris :

« Huit aulnes de velours noir pour robe, à huit livres l'aulne ;

« Huit aulnes de satin noir, également pour robe, à quatre livres dix sols l'aulne ;

« Un manteau fourré d'agneaux blancs, et paré de chatz d'Espagne. »

Enfin elle lui fit don de trente livres, pour avoir un mulet (1).

Une fois sa belle en sûreté auprès de la reine, le galant capitaine s'en fut guerroyer en Piémont. A quelques mois de là, il revint à Pau voir sa mère, madame de Bourdeille. Son premier soin fut d'aller faire sa révérence à la reine. Marguerite sortait de vêpres, et, « comme elle estoit bonne princesse », elle le prit par la main, et, le ramenant dans l'église déserte, elle se mit à deviser avec lui de ses campagnes, des guerres d'Italie ; pendant une heure elle le promena ; puis, s'arrêtant : « Mon cousin, lui dit-elle, ne sentez-vous rien mouvoir sous vous et sous vos pieds ? —

(1) « Mandement du huitiesme jour de février (1544-1545) daté de Montargis. »

(Registre de Jehan de Frotté.)

« Non, Madame, répondit-il. — Mais songez-y bien,
« mon cousin, lui répliqua-t-elle. — Madame, j'y ay
« bien songé, mais je ne sens rien mouvoir ; car je mar-
« che sur une pierre ferme. — Or, je vous advise, dit
« lors la reyne, que vous êtes sur le corps de la pauvre
« damoiselle de la Roche, qui est icy dessous enter-
« rée, que vous avez tant aimée ; et puisque les âmes
« ont du sentiment après nostre mort, il ne faut pas
« doubter que ceste honneste créature, morte de frais,
« ne se soit esmeue aussitost que vous avez esté sur
« elle ; et si vous ne l'avez senty à cause de l'espais-
« seur de la tombe, ne faut doubter qu'en soy ne se
« soit esmeue et ressentie. Et d'autant que c'est un
« pieux office d'avoir souvenance des trespasés et
« mesmes de ceux que l'on a aimez , je vous prie de
« luy donner un *Pater noster* et un *Ave Maria* et un *De*
« *profundis*, et l'arrousez d'eau bénite, et vous acquer-
« rez le nom de très-fidèle amant et d'un bon chres-
« tien. Je vous lairray doncques pour cela, et pars(1). »

(1) Voici des vers d'elle inédits, où la mort est de nouveau mise en cause :

Un amy vif vint à la dame morte,
Et par prière il la cuyda tenter
De le vouloir aimer de même sorte,
Puis la pressa jusqu'à la tormenter.
Mais most ne dist ; donc, pour se contenter,
Il essaya de l'embrasser au corps ;
Contraincte fut la dame alors :
Je vous requiers, ô amy importun,
Laissez les morts ensepvelir les morts,
Car morte suis pour tous, sinon pour un.

(Bibliothèque de l'Arsenal, *manuscrit*, n^o 100, fo 131.)

Ce récit peint bien Marguerite : c'est bien la naïve devisante de l'*Heptaméron*, interrompant le récit de quelque aventure d'amour, quand l'heure de vêpres vient à sonner à l'abbaye voisine (1). C'est bien là « cet esprit abstrait, fréquentant les cieux », qu'invoquait Rabelais (2); c'est bien là un des côtés curieux de cette nature mystique, croyant « que pour « aimer bien Dieu il falloit avoir aimé parfaitement « quelque créature ». Qu'importe que Brantôme ait dit « qu'en fait de galanterie elle en savoit plus que son « pain quotidien »? sa vertu n'a jamais été mise en cause. N'avons-nous pas à invoquer le témoignage de Marot?

En chasteté elle excède Lucrece!

Tout se bornait pour elle à de subtiles dissertations galantes; jamais elle ne descendait des nuages de la théorie. C'était une vraie doctrinaire d'amour platonique. « J'appelle parfaicts amants, disait-elle, ceux « qui cherchent en ce qu'ilz aiment quelque perfection, soit beauté, bonté ou bonne grâce, tousjours

(1) Brantôme, *Dames galantes*, t. VII, édit. in-8.

(2) Esprit abstrait, ravy et estatic,
Qui, fréquentant les cieux, ton origine,
As délaissé ton hoste et domestic.

Voudrois-tu point faire quelque sortie
De ton manoir divin perpetuel,
Et ça bas voir une tierce partie
Des faits joyeux du bon Pantagruel?»

(Rabelais, *Dédicace du troisième livre.*)

« tendans à la vertu, et qui ont le cueur si hault qu'ilz
« ne veulent pour mourir mettre leur fin aux choses
« basses que l'honneur et la conscience réprouvent. »
Elle s'est appliqué à elle-même ce qu'elle a dit dans
l'une de ses nouvelles de l'honneur des femmes :
« douceur, patience et chasteté. » Réfugiée dans l'i-
déal, comme toutes les femmes qui ont beaucoup souf-
fert, elle croyait aux liens, aux rapports mystérieux des
âmes entre elles. Les paroles que lui a prêtées Bran-
tôme sont bien d'elle ; nous croyons en retrouver la
trace dans les vers suivans, qui rappellent le souve-
nir de la pauvre mademoiselle de la Roche :

Je vous supplie me faire ceste grâce,
Que mon amy quelquefois par là passe ;
Las ! il aura le cœur plus froid que glace,
Si d'aventure
Quelqu'un luy dit : Voilà la sépulture
De celle-là qui d'amour ferme et pure
Vous a aymé sur toute créature,
S'il ne s'arreste (1).

A la fin de mars, Marguerite rejoignit sa fille au Plessis-lez-Tours. Elle partait le cœur plein d'an-
goisses et de sombres pressentiments, atteinte elle
aussi de cette mélancolie sous laquelle François I^{er}
allait s'affaiblissant chaque jour. Rien de triste en
effet comme le déclin d'un règne qui a eu ses belles

(1) Suite des *Marguerites de la Marguerite, les Quatre Dames et les Quatre Gentilshommes*, édit. de J. de Tournes, p. 96.

journées de jeunesse et de prospérité ; rien de triste comme cette lutte engagée entre le présent et l'avenir, à l'heure où les courtisans cherchent à deviner sur le visage du maître combien d'heures il faudra attendre encore le nouvel astre qui se lève à l'horizon. Déjà dans les yeux de Diane de Poitiers on pouvait lire la certitude de son triomphe prochain, et la disgrâce de la duchesse d'Etampes. Dans son château d'Ecouen, Montmorency avait sa cour : l'heure de la faveur allait sonner pour lui. Pour Marguerite, tout devenait une cause de souffrance. Le traité de Crépy, auquel elle avait applaudi, et qui promettait le Milanais et une royauté au duc d'Orléans, était secrètement désavoué par le Dauphin. Autour d'elle, à la cour, pas un cœur auquel elle pût se confier. Catherine de Médicis se ménageait habilement entre les aspirations ambitieuses de Diane de Poitiers et les résistances désespérées de sa rivale. De toutes les chasses, de toutes les fêtes, elle ne se mêlait à ces galants ébats que pour « voir les actions du roi, en tirer les secrets, escouter et sçavoir toutes choses (1) ».

Le jour de Pâques, une nombreuse assistance remplissait le chapelle du château du Plessis-lez-Tours. On y remarquait le cardinal de Tournon, dévoué de tout temps à Marguerite ; Pierre Palmier, archevêque de Vienne ; Philippe de Cossé, évêque de Cou-

(1) Brantôme, *Vie des dames illustres*.

tances ; Philibert Babou, évêque d'Angoulême ; Pierre Duchatel, évêque de Mâcon ; et Jehan de St-Maurice, ambassadeur de l'Empereur. A l'issue de la grand'messe, Jeanne d'Albret lut d'une voix ferme sa protestation contre son mariage avec le duc de Clèves ; on lui présenta un missel, et sur les saints évangiles elle jura de nouveau « qu'elle entendoit et vouloit « persévérer dans sa résolution ».

Une copie de cette protestation solennelle et de toutes les pièces qui y étaient jointes fut remise à l'ambassadeur de l'Empereur. Il est permis d'en conjecturer que Marguerite avait repris ses projets d'alliance avec l'Espagne, alliance qui allait de nouveau être contrariée par la politique de François I^{er}. Ainsi s'explique peut-être le départ de Marguerite de la cour, au moment où le roi allait se rendre en Normandie. Ce voyage du roi avait pour but de visiter le littoral, et de surveiller les préparatifs de la lutte maritime qu'il allait engager avec l'Angleterre. Il traversa Argentan, suivi de toute sa cour, et alla coucher au château d'Essai. Le registre de Jehan de Frotté fait mention du bois fourni « pour le chauffage du roi à son passage » (1).

(1) « Le quinziesme jour de juing, dépesché ung mandement adressant au M^e des eaux et foretz du duché d'Alençon, ou son lieutenant au siège d'Essay, pour marquer en la forêt de Bourse quatre pieds de chesne, et iceulx délivrer aux habitans du dict Essay, en lieu du bois merrain qu'ilz avoient baillé pour les réparations du chasteau du dict Essay et pour le chauffage du roi passant par le dict lieu. »
(*Registre de Jehan de Frotté.*)

Marguerite , en regagnant le Béarn , s'arrêta successivement à Tours , à Amboise , à Romorantin. Comme toujours, elle laissa derrière elle d'abondantes aumônes : d'abord au couvent des Jacobins de Bourges elle octroie cent cinquante livres ; à la prière de Madame d'Avangour, elle décharge l'abbé de Saint-Pierre-sur-Dives de l'amende de quatre-vingts livres à laquelle il avait été condamné aux grands jours d'Argentan (1).

Il n'est pas de document de cette époque qui n'ait sa valeur, et ne mérite d'être reproduit ; tout ce qui

(1) Voici la longue liste de ses libéralités :

« A Nicolas Borbonius, elle fait don de deux cens livres ; à Pierre Emery, demeurant au collège de Navarre, de vingt quatre livres pour les frais de chambre de Jehan Morin dit Verdelet, « escolier de madame la princesse ; » elle fait remettre vingt quatre livres pour aider aux études de Laurent Pallu, le fils de son sommelier, et luy avoir des livres ; elle fait don de cens livres à Jehanne Byart, sa lavandière, « pour la recompenser des frais « qu'elle a faitz par les chemins durant les voyaiges de la dicte « dame en plusieurs lieux lointains ». Les religieuses et l'abbé de Saint-Martin de Seez avaient été taxés à une forte amende pour avoir enlevé de la forêt d'Ecouves *un fou* de sept pieds de long. Marguerite prélève sur cette amende cens livres en faveur de frère Jehan Aurille, son prédicateur ordinaire, et cens autres livres en faveur de Grégoire Mallard, son clerc de chapelle. La liste n'est pas close : à Nicolas Peruchot, son fourrier ordinaire, elle donne cinquante livres pour le récompenser des frais de sa maladie lors d'un voyage à Perpignan ; elle accorde une pension de vingt cinq livres à l'un de ses palefreniers, Robin Ledevin, assez grièvement blessé d'un coup de pied de mulet pour ne plus pouvoir gagner la vie. Enfin, elle décharge d'une amende Michel Douger dit Joliet, le charretier de son charriot branlant. »

(Registre de Jehan de Frotté.)

tient à l'orfèvrerie a plus de prix encore, car c'est le moment où Jean Goujon ne dédaignait pas de donner des modèles, où la gravure en pierres fines produisait des chefs-d'œuvre (1). Je ne sache pas une branche de l'art où l'influence de Marguerite ne se fasse sentir; vous la retrouvez tantôt visitant l'atelier de Benvenuto Cellini, tantôt celui de Robert Estienne, le grand imprimeur. Esprit inventif et subtil, elle composait ces devises ingénieuses qui se mariaient si bien à l'ornementation des bijoux. La sienne, sa favorite, c'était la fleur de souci qui se tourne du côté du soleil, avec ces mots : *Non inferiora secutus*, signe, nous dit l'auteur des devises héroïques (2), « qu'elle dirigeoit
« toutes ses actes, pensées, volontés et affections au
« grand soleil de justice, qui est Dieu tout puissant,
« contemplant les choses hautes, célestes et spiri-
« tuelles (3) ».

Lorsque le roi laissa madame de Châteaubriand pour prendre madame d'Etampes, celle-ci le pria de retirer de madame de Châteaubriand « tous les plus

(1) Matteo del Vazzaro, appelé de Vérone par François 1^{er}, fut un des meilleurs graveurs de son temps. Il travaillait également sur le cristal et sur les pierres fines.

(2) Paradin, *Devises héroïques*, Lyon, 1557, in-8, p. 41.

V. Brantôme, *Dames illustres*, t. VII, p. 228, des œuvres complètes in-8.

(3) On connaît d'elle deux autres devises : « Ung pour tout ;
— Plus vous que moy. »

V. Leroux de Lincy, *l'Heptameron*, t. I, c.

« beaux joyaux qu'il luy avoit donnez , non pour le
« prix et la valeur , car pour lors les perles et pierre-
« ries n'avoient pas la vogue qu'elles ont eu depuis ,
« mais pour l'amour des belles devises qui y estoient
« mises , engravées et empreintes , lesquelles la reyne
« de Navarre , sa sœur , avoit faites et composées , car
« elle en estoit très-bonne maistresse. » Madame de
Châteaubriand lui renvoya tous ses bijoux , mais con-
vertis en lingots d'or , montrant en cela plus de cou-
rage et de générosité que le roi n'en attendait d'une
femme (1).

Bien des fois le nom de Guillaume Erondelle (2),
l'orfèvre attitré de Marguerite , est inscrit sur le registre
de Frotté pour des sommes considérables , mais il est
rare que les commandes soient détaillées. Voici les
seules que nous ayons pu recueillir :

« Une coupe d'or dont le fond est d'*amatiste* , dans

(1) Brantôme , *Dames galantes* , t. VII , p. 567 , des œuvres complètes in-8.

(2) « Suivant l'ordonnance verbale faite le jour d'hier (22 janvier 1541) à M^e Philippe de Lautier , général des monnoies , il a été rendu à *Guillaume Herondelle* , M^e orfevre , la boete et les ouvrages de joyaulerie nagueres en son ostel saisis par M^{es} Pierre Porte et Jean de Berard. Il reconnoit que ce sont tous les ouvrages apportés , reservé 2 petits boutons d'or dont ci devant a été fait essai. Il refuse de signer le present registre , parce qu'il dit les ditz ouvrages ne lui appartenir , ains a dit et maintenu iceux appartenir à la reyne de Navarre , à laquelle il a dit qu'il les alloit presentement porter. » Archives impériales , *Registre de la cour des monnoies* , Z , 3169. Note communiquée par M. le baron J. Pichon.

« la garniture de laquelle il y a neuf onces d'or à
« vingt francs l'once, et huit marcs d'argent à treize
« livres le marc.

« Pour la coupe, façon et fourniture, douze cens
« livres.

« Une enseigne d'un Abraham hors de son taber-
« nacle, garnye en petis grains d'esmeraudes et petis
« rubis en esmail (1).

« Quinze grans boutons d'or faictz à estoilles, pour
« la garniture d'un bonnet de longueur de cinq poulces
« et de la largeur de quatre. »

Le tout coûta six cents livres, « tant pour or, pierres-
ries, que façons (2) ».

Un tailleur de camayeux, Jehan Vinderne, est in-
scrit également pour une somme de cent cinquante
livres. M^e Jehan Gauchery, par ordre de la reine, lui

(1) « On portait alors, et Vasari en parle, des médailles, des ca-
mées suspendus au cou à l'aide d'une chaîne, ou qu'on accrochait
au chaperon; ce bijou, c'était l'*enseigne*. Dans les portraits du
temps, l'*enseigne* était tour à tour un diamant, une pierre précieu-
se enchâssée dans l'or, un émail, une pierre gravée. L'orfèvrerie en
varia les formes. »

V. Paul Mantz, à qui nous empruntons ces détails, *Gazette des
Beaux-Arts*, t. IX.

V. Paul Lacroix, *Histoire de l'orfèvrerie*.

(2) *Registre de Jehan de Frotté*.

En 1538, Jacques Poullain, orfèvre, demeurant sur le Pont-au-
Change, fournit des boutons d'or qui « furent employez à semer
une robe de velours pour le roy ».

V. Paul Mantz, l'Orfèvrerie française, *Gazette des Beaux-Arts*,
t. IX, p. 25.

avait donné à tailler « une grand amatiste de sept
« poulces de haut (1). »

Enfin, pour ne rien omettre, voici une autre commande faite à un orfèvre de Tours, Henri Lebourg (2) :

« Une salière en façon de fontaine où il y a une
« sainte Suzanne qui se baigne. Tant pour or que pour
« argent, pierreries et façon, elle revient à cens escus.

« Ung pendant d'agate à sept verges d'argent es-
« maillé et neslé, pour le prix de vingt-neuf livres
« cinq sols.

« Un barbot d'agate taillé, XX s.

« Une Jacinthe et ung anneau d'or esmaillé de
« blanc, LXVI s. VI d.

« Une chaine d'or faicte à esletz et chesnons carrés,
« or et façon CVI l. III s.

« Une enseigne de camayeulx d'agate, IX l. (3). »

Dans les derniers jours d'avril, Marguerite arrivait à Pau (4). Aucune lettre de cette époque n'est venue

(1) *Registre de Jehan de Frotté.*

(2) L'école d'orfèvrerie de Tours fut renommée sous Louis XII. Le plus célèbre des orfèvres de cette époque se nommait Jean Papillon. V. Paul Mantz, *Gazette des Beaux-Arts*, t. IX.

(3) *Registre de Jehan de Frotté.*

(4) « Le II^e jour du mois de juing, de pesché ung mandement daté à Pau le XXVIII^e jour d'april, lequel la royne m'a envoyé avecques une lettre missive me commandant le contresigner, le dict mandement adressé à messieurs des comptes pour tenir quite et deschargé M^e Jehan Rabelin, receveur de Berry, de la somme de deux mille deux cens cinquante livres que il a mis es mains de la royne, qui ne veult autre mention estre faicte du dict mandement. »

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

jusqu'à nous. Avait-elle renoué des négociations de mariage avec l'Espagne? Nous sommes disposé à le croire. Peut-être en retrouverait-on la trace dans une gratification de vingt-cinq écus à un messenger espagnol, « pour avoir apporté un présent d'Espagne à madame la Princesse (1) » (c'est ainsi qu'on appelait Jeanne d'Albret).

Depuis le départ de Marguerite, une perte bien cruelle avait brisé le cœur de François I^{er} : Charles d'Orléans, celui de ses fils qu'il préférait, venait de mourir entre ses bras, à la fleur de l'âge (2); à l'occasion de ce douloureux événement, nous n'avons pas une ligne de Marguerite. Frotté ne nous fournit aucune indication : pas une trace de message envoyé de Pau à la cour! le registre est uniquement consacré aux affaires privées de la reine; de nouvelles marques de sa libéralité inépuisable et de nombreux hommages de fiefs et de seigneuries en remplissent les pages (3).

(1) *Registre de Jehan de Frotté.*

(2) Il mourut de la peste, le 8 septembre, à l'abbaye de Foret-Moutier, près d'Abbeville.

(3) « Charles de Larochevoucault rend aveu de la seigneurie de Linieres; Claude Durfé, gentilhomme de la chambre du roi, de la seigneurie de Saint-Julien; enfin, Charles de Culant et François de Caumont, S^r de Lausun, font hommage de la terre de Brécy en Béarn. De nouvelles pensions sont accordées : l'une à la demoiselle de Rossincourt; l'autre à Jehanne Petit, veuve de Marguerin de la Garde, archer de la garde du roi. Diverses remises de droits sont faites à Jacques Bochetel, conseiller du roi; à mes-

La santé de François I^{er} n'avait pu résister à cette terrible épreuve ; elle donnait alors les plus vives inquiétudes. Frappé dans le fils son idole, abandonné de tous, trahi par la duchesse d'Etampes, il se retourna, dans son isolement, vers le cœur aimant, le seul qui jamais ne lui avait fait défaut ; il appela Marguerite auprès de lui. En toute hâte elle accourut ; le 17 janvier elle arrivait à la cour (1). Le roi était mieux : l'évacuation d'un ancien apostume avait pour le moment éloigné toute crainte de danger. La présence de Marguerite exerça sur le malade son charme accoutumé ; il se sentit revivre au contact de cette douce affection. Ses forces revenant peu à peu, il lui prit fantaisie de revoir, en compagnie de sa mignonne bien-aimée, tous ces palais qu'il avait fait bâtir, et tout pleins encore des souvenirs de sa brillante jeunesse (2).

D'autres souverains ont protégé les artistes, lui il les aimait. Dans sa passion pour les arts, il cherchait

sire Gallois d'Aché, S^r de Larré, et à Anne de Boisguyon, dame d'honneur de la duchesse de Nevers. Une gratification de cens escus sol est ordonnée au profit de Catherine Simon, femme de chambre et nourrice de Jeanne d'Albret ; une somme de six cens livres envoyée à Renée Herpin et Jehanne Chandièrre, broderesses à Paris, « pour leurs besoignes de broderie ; » une somme de cens escus d'or est versée entre les mains de Jehanne d'Albret, « estant à Paris, pour son palais ; » enfin Jacques Groslot reçoit vingt cinq escus d'or pour sa robe de l'échiquier de cette présente année. »

(Registre de Jehan de Frotté.)

(1) Le 17 janvier 1545.

(2) Il visita successivement Madrid, Fontainebleau, Folembrai, Villers-Cotterets, Chambord.

l'oubli de ses chagrins, une trêve à ses souffrances. Il se consolait de l'Italie perdue, par cette autre Italie qu'il s'était créée autour de lui. C'est avec le ciel gris de l'hiver qu'il revit le parc de Chambord au mélancolique aspect, un de ces lieux par avance voués au deuil. Appuyé sur le bras de sa douce Marguerite, il promena de la haute fenêtre ogivale son regard affaibli sur ces grands bois dépouillés de leurs feuilles où naguère il courait le cerf, sur ce morne horizon, fidèle image de sa fortune présente. C'est alors que sous l'empire d'une de ces tristesses dont on ne peut se défendre à l'aspect d'une nature désolée, il traça ces mots que Brantôme nous a conservés :

Souvent femme varie (1).
Mal habil qui s'y fie.

François I^{er} chercha vainement à retenir Marguerite. En quittant le roi, elle alla visiter sa fille au Plessiz-lez-Tours, puis, après avoir donné quelques jours à la re-

(1) La tradition veut que François I^{er} ait écrit ces deux vers avec le diamant de sa bague. M. E. Fournier observe qu'il eût été alors le premier à faire usage du diamant pour rayer le verre. Brantôme, le seul qui ait parlé de l'inscription comme l'ayant vue, raconte que, conduit par un vieux concierge de Chambord dans la chambre du roi, celui-ci, lui montrant un écrit au côté de la fenêtre, lui dit : « Tenez, lisez cela ; si vous n'avez veu de l'écriture « du roy mon maistre, en voilà ; » et que, l'ayant regardée, il lut, écrit en grandes lettres : *Toute femme varie*.

V. Brantôme, *Dames galantes* ; Fournier, *l'Esprit de l'histoire*, p. 123 ; De la Saussaye, *le Château de Chambord*, p. 58.

traite dans l'abbaye de Fontevrault, elle regagna son pays de Béarn. A peine arrivée, elle y reprend ses habitudes de travail, elle se remet à sa douce correspondance avec son frère. Cette année-là s'annonçait bien sombre : le vainqueur de Cerisoles, le comte d'Enghien, victime du plus fatal accident (1), mourait au château de la Rocheguyon. Le poète qui avait chanté Marguerite, Dolet, renié comme un impie par Calvin, Dolet entonnait son chant de mort (2). Henri VIII et François I^{er}, affaiblis tous les deux, sentant leur fin prochaine, laissaient de lassitude tomber les armes de leurs mains. On était dans un de ces moments d'épuisement où le repos était également désiré par les deux pays. A la première nouvelle de l'heureuse issue que semblaient prendre les négociations : « Vous
« avez bien senty, écrivait Marguerite au roi, la
« joie que j'en aurois, comme d'une chose très né-

(1) Il se dressa une partie entre les jeunes gens de la cour : on se battit à coups de boule de neige. Pendant le combat, quelque malayisé jeta un coffret plein de linge par la fenêtre. Le bahut tomba sur le duc d'Enghien, et lui brisa le crâne. V. Du Bellay.

(2) Brief, mourir fault; car l'esprit ne demande
Qu'yssir du corps, et tost estre deslivre
Pour en repos ailleurs s'en aller vivre.
C'est ce qu'il dist, sur le point de brusler
Pendant en hault, tenant les yeux en l'air :
Va-t'en, esprit, droict au ciel pur et monde (sans tache).
Et toy, mon corps, au gré du vent voler
Comme mon nom voloit parmy le monde.

Epitaphe de Dolet, par un contemporain. V. Boulmier, *Vie de Dolet*, p. 248.

« cessaire pour vous et tous les nostres (1). Vous
« suppliant, Monseigneur, que, quand vous aurez la
« conclusion de la désirée paix, il vous plaise nous
« en faire part comme à ceux qui vivent de vostre
« vie (2). »

Parole bien vraie dans sa bouche ! Elle avait mis dans ce frère « son regard et sa fin » ; elle souffrait de ses souffrances, elle se mourait de ses chagrins. Assiégée par de sombres pressentiments, elle avait pris toutes choses en dégoût :

Et que du tout je soye au monde morte
Et le monde mort en moy (3).

nous dit-elle mélancoliquement.

Le registre de Frotté, si rempli naguère, n'a plus que des pages blanches. Par habitude on inscrit encore le nom des mois, mais rien en dessous ; il semble que pour Marguerite la vie se soit arrêtée.

A la fin d'août, elle était à Pau ; pour la première fois depuis quelques mois elle se remet à donner quelques ordres ; c'est une pensée de bienfaisance qui l'arrache à son engourdissement : elle fait abandon de quelques amendes (4). Au mois d'octobre, elle part

(1) La paix fut signée le 7 juin 1546.

V. Rymer, t. XV, p. 98 ; — Martin du Bellay.

(2) *Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. II, p. 258.

(3) Manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, n° 108, p. 100.

(4) « Le vingt deuxiesme jour du mois d'aoust, à Pau depesché ung mandement pour tenir quicte Jehan de Montfort, escuyer,

pour Mont-de-Marsan ; en novembre, elle va à Castel-Jaloux, les mêmes inquiétudes l'y suivent. Plus que jamais, il lui répugne de s'occuper d'affaires. La seule grâce qu'elle veuille signer ce mois-là, c'est en faveur de l'un de ses aumôniers, Jacques Malenfant, auquel elle permet de se rendre à Paris pour continuer ses études. Au départ, elle lui remet cinquante écus sol pour lui aider à s'entretenir durant tout le temps de son séjour. Décembre se passe dans la même torpeur. Au premier janvier, elle revient à Mont-de-Marsan. L'année s'ouvre par une bonne œuvre : elle envoie soixante livres tournois à Daniel Morlon, vice-gérant général de l'inquisition de la foi, le priant de les convertir en aumône. A la fin du mois, les nouvelles qu'elle reçoit de la santé du roi redoublent ses inquiétudes ; elle fait partir en toute hâte Frotté pour la cour, ne se fiant qu'à lui du soin de la tenir au courant de l'état de son frère.

Les forces de François I^{er} s'en allaient à vue d'œil. Au commencement de février, une fièvre ardente se déclare ; il lutte, il se débat contre le mal ; comme s'il eût voulu échapper, à force d'activité, à cette mort qui le suivait à la piste, il court, il va successivement de

de la somme de cinquante livres tournoys en quoy il avoit esté condamné en amende du dict eschiquier ou procès qu'il y avoit entre les héritiers feu maistre Michel Avesgo dont en faveur de monseigneur du Mans luy a esté fait don. »

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

Saint-Germain à la Muette, à Villepreux, à Dampierre, à Loches, mais le mal le gagne de vitesse. Épuisé de fatigue, il arrive à Rambouillet, ne pensant s'y arrêter qu'une nuit; il ne devait pas aller plus loin : il s'alita et ne se releva plus.

Marguerite pliait elle-même sous le poids de la souffrance; l'inquiétude avait brisé ses forces; elle se désespérait de ne pouvoir voler auprès de ce frère qui dans toutes ses lettres l'appelait auprès de lui, afin, nous dit Sainte-Marthe, « que l'indissoluble lien de
« leurs cœurs et volontés ne souffrist que les corps
« fussent séparés; et comme ils avoient esté ensem-
« blement nourris, ainsi départissent ensemble de ce
« monde (1). »

On la voyait si affaiblie, si épuisée, qu'on lui cacha à dessein la triste agonie du roi. Il était mort depuis quinze jours qu'elle était encore à se bercer de fausses espérances. La nuit où il mourut (Sainte-Marthe le tenait d'elle), il lui apparut tout pâle et l'appela d'une voix triste. Ce présage la mit hors d'elle, elle dépêcha courriers sur courriers; nous savons d'elle ses tristes angoisses :

« Quiconque, disait-elle à ses serviteurs, quiconque viendra à ma porte m'annoncer la guérison du roi, fût-il las, harassé, fangeux et malpropre, je l'irai baiser et accoler comme le plus propre gentilhomme de France;

(1) Charles de Sainte-Marthe, *Oraison funèbre de la royne*, p. 103.

et s'il avoit faute de lit et n'en trouvoit pour se délasser, je lui donnerois le mien et coucherois plutôt sur la dure, pour telles nouvelles qu'il m'apporteroit.»

Mais pas un des courriers envoyés ne retournait vers elle. Une seconde fois, à quinze jours de distance, son frère lui apparut de nouveau. Elle demanda à ses serviteurs si on avait des nouvelles ; tous répondirent qu'elles étaient bonnes. Alors elle veut se rendre à l'église ; en y allant, elle fait appeler Thomas Le Coustelier, son secrétaire ordinaire ; tandis qu'elle l'entretient d'une lettre à écrire à une princesse de la cour, pour avoir des nouvelles du roi, elle entend des gémissements, des plaintes, de l'autre côté du cloître. C'était une pauvre religieuse qui était folle ; Marguerite, si compatissante, s'empresse d'aller à elle et lui demande ce qui la fait se plaindre et pleurer si fort. La pauvre folle, redoublant ses sanglots et se tournant vers la reine : « Hélas ! Madame, s'écrie-t-elle, je déplore « votre fortune. » A ces mots, Marguerite comprend tout. « Vous me cachiez la mort du roi, dit-elle à ceux qui étaient avec elle, vous me la cachiez ; Dieu me la révèle par la bouche de cette insensée. » Cela dit, elle retourne à sa chambre, « et, sans faire aucun acte de femme, se mist à genoux, et très humblement remercia le Seigneur de tous les biens qui luy plaisoit luy faire (1).»

(1) Charles de Sainte-Marthe, *Oraison funèbre de la royne de Navarre*, p. 103.

Mais la nature reprend ses droits : elle laisse couler ses larmes. Écoutons les chants que lui arrache l'excès de sa douleur :

Tant de larmes jettent mes yeux,
Qu'ilz ne voyent terre ne cieux,
Telle est de leur pleur abondance.
Ma bouche se plaint en tous lieux ;
De mon cœur ne peult saillir mieux
Que souspirs sans nulle allégeance (1).

Son isolement l'épouvante ; à côté d'elle il n'y a plus que des cœurs glacés. Dans sa détresse, se tournant vers le ciel, elle s'écrie :

Je n'ay plus ny pere ny mere,
Ny sœur, ny frère,
Sinon Dieu seul, auquel j'espère.
.....
J'ay mis du tout en oubliance
Le monde, et parens, et amys ;
Biens et honneurs en abondance,
Je les tiens pour mes ennemis.
.....
Làs, que faut-il plus à mon âme,
Qui est tirée en sy bon lieu,
Sinon se laisser en la flame
Brusler de cest amour de Dieu (2).

Durant quarante jours elle reste enfermée dans le

(1) *Les Marguerites de la Marguerite*, édit. de J. de Tournes, p. 473.

(2) *Ibid.*, p. 504.

monastère de Tusson ; agenouillée dans le chœur avec les religieuses , elle chante avec elles dévotement l'office. Par la prière elle arrive à la résignation.

La mort du frère a changé dans la sœur
(En grand desir de mort), la crainte et peur.
.
Sa grand douleur elle estime douceur,
Sachant que c'est la porte et chemin seur (sûr)
Par où il faut au Créateur voler (1).

Voilà le côté par où elle est vraiment poète. Son vers, qui, dans les sujets où son âme n'est point en jeu, se traîne avec effort ; un peu obscur et péniblement contourné, dès qu'elle se sent intérieurement remuée prend des allures plus vraies, plus vives : il s'élève à la hauteur de son émotion. Son âme tout entière passe alors dans sa poésie ; ce n'est plus un instrument inerte qui obéit à l'impulsion donnée ; c'est une voix qui se plaint, un cœur qui souffre, et qui nous le dit. Dans ces moments-là elle est au-dessus des poètes de son temps ; elle est peut-être la seule de son époque qui se soit inspirée de ses propres sentiments, de sa vie intérieure, qui ait parlé ce langage simple, le seul qui aille aux grands chagrins, aux douleurs inconsolables.

Son fidèle Frotté vint la rejoindre à Tusson (2). Il

(1) *Les Marguerites de la Marguerite*, édit. de J. de Tournes, p. 477.

(2) *Registre de Jehan de Frotté*.

lui apportait les détails douloureux de la mort du roi, détails dont le cœur est toujours avide lorsqu'il s'agit des personnes qui nous ont été chères. Qu'elle avait été longue l'agonie de ce frère bien-aimé ! Du 20 mars, jour où il communia avec une grande ferveur, jusqu'au 29, où il reçut l'extrême-onction, il lutta péniblement contre l'envahissement du mal. Ses souffrances étaient loin d'être finies. Le matin du 30, pour la deuxième fois, il put encore donner sa bénédiction à son fils et entendre la messe ; d'une voix affaiblie, il put encore engager ses serviteurs « à ne pas se scandaliser si, sous la véhémence de la maladie, son cœur « se troublait. Toute la nuit suivante il fust en travail, « répétant les passages de l'Écriture. Le matin, c'étoit « le jeudi dernier de mars, il entendit encore la messe « et se fit lire une homélie d'Origène. Bien près de la « mort, il baisa la croix et la tint longuement entre ses « bras ; puis enfin il rendit l'âme en murmurant à « grand peine le nom de Jesus, de sorte que l'on put « dire : qu'il avoit prononcé le nom de Jesus après la « parole et la vue perdue (1). »

Ce triste récit fut à la fois pour Marguerite une souffrance et une consolation : elle avait suivi le travail qui dans ces dernières années s'était fait dans l'esprit de son frère ; elle avait salué avec transport cette inespérée transformation :

(1) Bibliothèque impériale, *ancien fonds français*, n° 8617, f° 60.

Moy qui ay tant désiré ceste chose ,
Qui un tel bien vous ay tant désiré ,
Et devant Dieu en priant souspiré
Vouloir voz yeux trop endormiz ouvrir ,
Et sa beauté secrette decouvrir .
Or, maintenant que par vostre langage
J'ay clairement recongnu son ouvrage ,
Et comme il a hors de vous remué
Tous vains desirs , et vostre cœur mué .

.
Hélas ! pourquoy, parvenu à tel point ,
Estes vous loing , et je ne vous voy point (1).

Frotté avait été le secrétaire, le confident de François I^{er}. Avec cet ami dévoué, le cœur de Marguerite put s'épancher plus librement, elle put parler de ce passé où il s'était trouvé tant de fois mêlé (2); mais comme il est douloureux ce retour vers les jours de prospérité ! Cette situation de son âme , elle nous l'a peinte dans les vers les plus sentis, les plus touchants peut-être qui soient jamais sortis de sa plume. Elle s'est appliqué, à cette heure de désolation, les paroles que le grand poëte a mises dans la bouche de Françoise de Rimini :

(1) *Suyte des Marguerites de la Marguerite*, épistre de la royne au roy, édit. de J. de Tournes, p. 66.

(2) Comme elle le dit si bien :

Un mal va toujours empirant ,
Et s'il est tel, qu'il ne puisse être pire ,
Il s'amointrit quelquefois à le dire.

(*Suyte des Marguerites de la Marguerite*, poëme de la Coche, édit. de J. de Tournes, p. 269.)

Douleur n'y a qu'au temps de la misère
Se recorder de l'heureux et prospère,
Comme autrefois en Dante j'ay trouvé;
Mais le scay mieulx pour avoir esprouvé
Félicité et infortune austère.

Prosperité m'a fait trop bonne chère
Pour tost après me la vendre si chère.
Hélas! mon Dieu, que m'est-il arrivé?

Douleur!

Voire en façon que presque on desespère
D'avoir perdu tant d'amys et mon frère,
Qui tant valloit! il est assez prouvé!
Or, quelque ennuy qu'au cœur aye aggravé,
En vous remetz ma perte aigre et amère

Douleur (1)!

Au mois de juin, Marguerite renvoya Frotté à Paris, où déjà se trouvaient Izernay et Gauchery, ses dévoués conseillers. Le vendredi qui suivit la Saint-Jean, le roi de Navarre et Jeanne d'Albret partirent pour la cour, où les appelaient les fêtes du sacre. Marguerite s'excusa auprès de Henri II; elle alléguait le triste état de santé où l'avait laissée la mort de son frère, promettant au roi, dès que ses forces le lui permettraient, d'aller lui faire sa révérence. En attendant,

(1) Bibliothèque de l'Arsenal, *Vers inédits de François 1^{er} et de Marguerite*, n^o 108, f^o 109 recto.

La Bibliothèque impériale possède une belle copie de ce même manuscrit. Il fait partie du fonds français, n^o 1723. M. Leroux de Lincy a déjà glané dans le manuscrit de l'Arsenal, auquel nous faisons également quelques emprunts.

elle s'installa à Mont-de-Marsan, s'essayant péniblement à sa nouvelle vie, se réfugiant de plus en plus dans cette douce religion qui console :

C'est mon vouloir et propos arresté
De n'estre plus celle là qu'ay esté,
Ne m'amuser au misérable monde,
Veu la douleur qui y règne et habonde,
Dont jour et nuit mon cœur est tourmenté (1).

Brantôme, cet esprit si léger, ce cœur si peu compatissant à la misère d'autrui, ne peut se défendre d'avoir pitié de cette grande infortune : « Elle fist, nous dit-il, des lamentations si grandes, des regrets si cuisans, qu'oncques puis ne s'en remist et ne fist jamais plus son profit. »

Marguerite, hors d'état de s'occuper de ses affaires ordinaires, avait remis ses pouvoirs entre les mains de Jacques Groslot, le chancelier d'Alençon (2); mais bientôt des embarras d'argent la rappelèrent aux dures nécessités de ce monde, et devinrent pour elle l'occasion de nouvelles amertumes. C'est Izernay qui reçoit ses confidences; elle l'engage à rester à la cour jusqu'à ce que la pension de 25,000 livres que lui faisait son frère lui fût assurée par le nouveau roi.

« Sans cela, vous sçavez, lui écrit-elle, qu'il me seroit impossible d'entretenir mon estat, et n'ay de

(1) Bibliothèque impériale, *fonds français*, n^o 1723.

(2) *Registre de Jehan de Frotté*.

« bien que ce qu'il m'en fault pour passer mon année ;
« et peult l'on bien croire que sans grande nécessité,
« ma coustume n'est point de demander. Et si j'avois
« père , mère , frère , oncle ou parent , je les prierois
« d'estre mes advocats. Mais puisqu'il a pleu au roy
« me promettre de me servir de tout, il ne luy desplaira
« point si je luy demande son ayde, car sans sa grâce
« et bonté je ne puis vivre, n'ayant en ce monde aultre
« bien que celuy que le roy et luy m'ont donné, et de
« cela je me suis tousjours aultant contentée que si
« j'eusse eu grant partaige de ma maison (1).»

Si elle n'avait eu que le roi à implorer, son cœur seul aurait eu à souffrir; mais elle en est réduite, la pauvre femme, la grande reine, à se ménager la protection de la duchesse de Valentinois, les bonnes grâces du garde des sceaux Bertrandi; elle en est réduite à remercier Montmorency de ce qu'il daigne venir en aide à sa détresse : « Je voy bien, lui dit-elle, que le
« temps n'a point eu victoire sur vostre mémoire, d'en
« pouvoir effacer l'amour que dès vostre enfance je
« vous ay portée; laquelle je vous prie vouloir conti-
« nuer jusques à la fin à vostre vieille mère et lui
« estre son baton de vieillesse, comme elle a esté les
« verges de vostre jeunesse. Car vous avez eu beau-

(1) *Lettres de Marguerite d'Angoulême*, édit. Genin, t. 1,
p. 385.

« coup d'amys , mais souvenez vous que vous n'avez
« eu que une mère (1). »

Lorsque Frotté revint de la cour à la fin de septembre , Marguerite avait quitté Mont-de-Marsan pour Nérac. Elle y vivait plus que simplement. Inquiète de son avenir, elle s'était imposé une sévère économie. Si elle ne pouvait opérer de grands retranchements sur la tenue habituelle de sa maison, elle avait du moins réduit largement ses dépenses extraordinaires ; celles du mois de septembre de cette année-là ne s'élèvent qu'à la somme de cinq cent soixante-dix-sept livres, et dans le mois d'octobre elles descendent à deux cent cinquante livres (2). Il n'y a qu'un seul article sur lequel elle ne veut rien retrancher , c'est sur la part des pauvres ; celle-là reste intacte, et ses aumônes dans les trois mois de juillet , d'août et septembre, montent à quinze cent quarante-trois livres. Les privations seront pour elle ; ni les pauvres ni les serviteurs n'en souffriront. Prévoyante et fidèle amie comme toujours , elle charge le capitaine d'Alençon de solder la dépense des couches de mademoiselle de la Benestaye (3), et elle aumône de cent livres les religieuses de Nérac (4).

Sa pension de 25,000 livres lui est enfin rendue et

(1) *Lettres de Marguerite d'Angoulême*, édit. Genin, t. I, p. 387.

(2) *Registre de Jehan de Frotté*.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

assurée. Elle sait trouver des mots heureux pour en remercier Henri II : « Je vous confesse , Monseigneur ,
« lui écrit-elle, que je suis la plus obligée servante que
« vous ayez à vous aimer, honorer et obéir; car oultre ce
« que je y suis tenue par nature avant vostre naissance
« et par l'amour qu'il vous a pleu toujours me mon-
« trer, encores plus maintenant que je tiens de Dieu
« par vous, Monseigneur, la vie, la santé et le repos de
« mon esprit. Par quoy, je serois bien ingrante sy ce
« que par vous j'ay recouvert n'estoit de bon cœur
« employé pour vostre service (1). »

Cette pension venait bien à temps; la gêne était grande à la cour de Pau. Quelques mois auparavant, à la fin de mai, maître Olivier Bourgoing, trésorier du Berry, et maître Jehan Gélée, l'un des secrétaires de la reine, avaient fait deux voyages de Paris à Orléans pour essayer d'y négocier un emprunt(2). Depuis vingt-deux mois la dépense ordinaire de la maison de Jeanne d'Albret n'avait pu être soldée. Le chiffre de l'arriéré se montait à 11,877 livres; le payement en fut immédiatement ordonnancé sur les premiers quartiers de la pension qu'Henri II venait de rendre à Marguerite(3). Maître Mathurin Javelle, le trésorier d'Alençon, avait avancé pour les menus plaisirs de Jeanne d'Albret et

(1) *Lettres de Marguerite d'Angoulême*, édit. Genin, t. 1, p. 389.

(2) Les frais de ces deux voyages revinrent à 120 livres.

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

(3) *Ibid.*

pour ses aumônes 2167 livres dont il fut également remboursé(1). Et pourtant, dans le même espace de temps, Aimée de la Fayette, gouvernante de Jeanne, avait reçu jusqu'à 50,000 livres pour la tenue de la maison de la jeune princesse (2).

Marguerite s'en plaint vivement à Izernay : « J'ay
« veu ce qui a esté regardé pour la despense de ma
« fille, que me faictes entendre ne pouvoir estre plus
« petite qu'elle est, et que estant ma dicte fille à la
« suite de la cour, ne sçauroit avoir moins d'officiers
« qu'elle a. Ce que le roy de Navarre et moy avons
« trouvé estre insupportable, et qu'il seroit impossible
« de la continuer longuement, pour n'avoir moyen de
« y satisfaire (3).»

Henri II ne s'en tint pas à la restitution de la pension de Marguerite. La naissance de sa fille Claude de France fut l'occasion d'une nouvelle marque de déférence pour sa tante (4) : il la pria de vouloir bien lui servir de marraine.

Marguerite ne songea point à décliner cet honneur, mais demanda à être remplacée par sa fille, ce que le

(1) *Registre de Jehan de Frotté.*

(2) *Ibid.*

(3) *Lettres de Marguerite d'Angoulême*, édit. Genin, t. I, p. 391.

(4) « Le samedi 11 novembre 1547, à Fontainebleau, entre sept et huit heures du matin, naquit madame Claude de France, et furent parrains les Suisses, et marraines la reine de Navarre et madame de Guise, la douairière. »

(Bibliothèque impériale, *ancien fonds français*, n^o 8652, fo 1.)

roi ne pouvait refuser. « Puisqu'il vous plect, lui écrit
« elle, que celle qui est moy-mesme fasse cet office,
« je vous en rends graces les plus humbles que je
« puis ; esperant, Monseigneur, que vous multiplierez
« tant cette belle lignée, que avant mourir j'auray le
« bien d'en elever quelque une, vous suppliant m'en
« garder la place (1). »

La pensée politique d'Henri se dérobaît derrière ces dehors d'affection et ces apparents témoignages de respect. Il avait jeté les yeux sur le duc de Vendôme, Antoine de Bourbon, pour en faire le mari de Jeanne d'Albret, suivant en cela la pensée de son père, et voulant couper court aux espérances qui n'avaient jamais été abandonnées d'une alliance avec l'Espagne.

Lors du dernier voyage d'Henri d'Albret à la cour, à l'occasion du sacre, il lui en avait fait certaines ouvertures ; mais pour ménager à la fois sa juste susceptibilité et ses vives répugnances, qu'il ne pouvait ignorer, il lui avait laissé tout le temps de la réflexion, l'engageant à aller passer six ou sept mois en Béarn pour veiller à ses propres affaires, et pour y conférer à loisir avec Marguerite de ce projet d'union (2). Les mois s'écoulaient, et nulle réponse ne venait de la cour de Pau. Henri II en prit de l'ombrage. En ce moment, il avait auprès de lui Antoine de

(1) *Lettres de Marguerite d'Angoulême*, édit. Genin, t. 1, p. 390.

(2) Bibliothèque impériale, fonds Gaignières, n^o 409, f^o 99.

Bourbon (1). Pour en finir avec ces irrésolutions, avec ces lenteurs peut-être calculées, il envoya le sieur d'Estrées en Béarn, et de sa propre main il écrivit au roi et à la reine de Navarre pour presser leur retour et pressentir leur résolution.

Depuis deux mois, Henri d'Albret était malade. S'il n'était pas venu à la cour à l'époque fixée, s'il n'avait pas ramené Marguerite ainsi qu'il l'avait promis au départ, son manque de parole trouvait son excuse naturelle dans cette longue maladie, qu'il était de bonne politique de dire plus sérieuse qu'elle n'avait été peut-être en réalité. « Si est ce Monseigneur, « écrivait-il à la fin de décembre, que j'ay veu l'heure « que j'avois grand peur d'estre rendu impuissant à « vous faire service comme je desire, comme vous « dira monsieur d'Estrées. » Et il ajoutait : « Fussions « déjà par les chemins, si ce n'eust esté ma maladie, « vous suppliant, Monseigneur, me mander le temps « qu'il vous plect que je me rende devers vous, et je « mettray peine n'y faillir; mais si je y estois em- « pesché, s'il vous plect que j'envoye devers vous,

(1) « Nous allons coucher à Montargis, et, dit-on, nous ne nous arresterons point à Ferrière, comme avoit deslibéré le roy : nous irons droict à Fontainebleau. Je ne veux obmettre une chose à quoi vous prendrez plaisir, c'est que monseigneur de Vendosme est guery de son genoil auquel se estoit fait mal courant le cerf, et est deliberé de suivre le roy au deslogé de Montargis. »

(Lettre de Lagoutte au duc de Guise, Bibliothèque impériale, fonds Gaignières, vol. 420, f^o 140.)

« je n'y faudray pour entendre vostre intention *et vous*
« *faire des remonstrances pour le faict du mariaige et le*
« *bien de ma maison, lequel je n'espère que de vous* (1). »

Cette lettre était habile ; la convalescence était escomptée, la rechute prévue. En désespoir de cause, l'on se réservait toutes les lenteurs d'une négociation par ambassadeur.

Marguerite joignit une lettre à celle du roi de Navarre. Elle se renfermait dans de vagues protestations : « Veuillez, disait-elle à Henri II, pour nostre absence qui est contre nostre vouloir, ne nous éloigner de vostre bonne grâce, à laquelle le plus humblement que je puis me recommande. *Quant au mariaige dont il vous plest m'escripre, vous feriez tort au père et à la mère si vous ne croyez fermement que leurs biens, leur fille et leurs propres vies sont desdiées à vostre service. Pourquoy, Monseigneur, je vous supplie, ne doutez jamais que nous ayons autre vouloir que le vostre, je ne dis point seulement de moy qui suis tant liée à vostre sang que je ne puis estre aultre que vous mesme, mais je vous puis jurer de l'amour que vous porte le roy de Navarre, outre que vous estes son roy et son maistre, mais comme au prince de ce monde qu'il a plus aymé ; ce qu'il vous plaira, Monseigneur, jamais ne vouloir oublier, et j'espère que nous*

(1) Bibliothèque impér., fonds Gaignières, n^o 409, f^o 99.

« serons bientôt devers vous, où vous cognoîtrez la
« vérité de foy et obéissance que vous promets de
« ceste maison (1). »

Au fond du cœur de Marguerite se maintenait une pensée de résistance. Cette apparente docilité n'était pas son dernier mot ; cette promesse de soumission lui ménageait de nouvelles lenteurs. Aussi Henri II resta-t-il avec toutes ses défiances. La politique a de bien tristes nécessités et de bien fâcheux côtés : pour découvrir ce qui en était des négociations de Marguerite avec l'Espagne, et de sa volonté persévérante de résister à ses désirs, il ne recula pas devant un perfide espionnage, et c'est au connétable de Montmorency qu'il confia l'odieuse besogne d'intercepter et d'ouvrir les lettres que recevait Marguerite. Ce n'est point à la légère que nous avançons ce fait : dans une lettre de sa propre main, lettre écrite au moment où le mariage de Jeanne d'Albret fut enfin décidé, voici ce que Henri II écrivait au connétable : « Il n'est plus
« besoin que vous ouvriez les paquetz qui s'adres-
« sent au roy de Navarre et à sa femme, car aussi
« bien n'y a chose qui vaille. Le roi de Navarre m'a
« dict qu'il sçavoit bien que sa femme estoit cause
« qu'il n'avoit reçu tout ses paquetz (2). »

(1) Bibliothèque impériale, *fonds Gaignières*, vol. 409, fo 100. Cette lettre est inédite et avait échappé aux recherches de M. Genin.

(2) Bibliothèque impériale, *ancien fonds français*, n° 8638.

Ainsi, au chagrin d'avoir perdu son frère bien-aimé vient se joindre pour Marguerite cette humiliation, cette douleur de ne pouvoir disposer librement de sa fille, et de la voir engagée dans une union qui soulevait toutes ses répugnances et blessait au vif son cœur de mère. C'est sans doute à ces projets si longtemps repoussés par elle qu'elle fait allusion dans cette phrase d'une nouvelle lettre à Henri II : « Pour ce, « Monseigneur, que le porteur m'a tenu plusieurs « propos que de vostre grace vous lui aviez com- « mandé me dire, dont la réponse par escript pourroit « estre longue et *facheuze* à vos yeux, je luy ay dist « sur chascun article tout ce que j'ay dans le « cœur (1). »

Jeanne n'était pas de l'avis de sa mère. Ce mariage, qui devait donner Henri IV à la France, était une de ces choses marquées à l'avance, que les obstacles humains ne sauraient empêcher. Que pouvait Marguerite contre la volonté du roi et la secrète inclination de sa fille ? Du moins elle résista jusqu'à la fin, comme nous le verrons plus tard ; mais n'anticipons pas sur les événements. C'est à Pau que lui était venue la nouvelle de la naissance de Claude de France. Elle y passa les trois mois de novembre, de décembre et de janvier. A la fin de février (1548), elle vint

(1) *Lettres de Marguerite d'Angoulême*, édit. Genin, t. II, p. 267.

à Mont-de-Marsan. Dans ce dernier mois il n'y a que trois articles portés sur son livre de dépenses, et ce sont des actes de libéralité : à Claude Villeroy, son valet de chambre et son apothicaire, elle fait remettre « trois cents escus d'or ; pareille somme à Françoise « Robinaud, sa femme de chambre ; enfin cent livres « tournois à la demoiselle de Rossincourt » (1). Elle passe le mois de mars au même lieu, et nous n'avons encore à mentionner que de nouveaux bienfaits (2).

Au mois d'avril elle revient à Pau, où elle séjourne mai et juin. Ce n'est qu'en juillet qu'elle part pour aller rejoindre la cour à Lyon, et tenter un dernier effort pour rompre un mariage irrévocablement décidé dans la pensée du roi.

(1) *Registre de Jehan de Frotté.*

(2) D'abord l'abandon du droit de rachat de la terre de la Courcherie (dépendante de la châtellenie de Mortagne) à Jehan Tourrelet, valet de ses filles d'honneur ; à Guillaume Thallet et à Catherine Noël, remise d'une amende de 50 livres que leur avait infligée l'échiquier d'Alençon ; puis, gratification de 300 écus d'or à M^e Robert Bernard, son secrétaire, qui venait d'obtenir la confirmation des privilèges accordés aux domestiques de sa maison ; puis enfin 300 écus à Robert Caiget, sieur du Pin, « pour la despense de bouche et les honoraires d'ung conseiller du grand conseil, M^e Escrive, et du bailli d'Alençon, chargés par le roi d'une enquête sur les excès commis en la personne de Jehan Caiget, procureur général du duché d'Alençon. »

Mentionnons encore une somme de 300 livres tournois ordonnée en faveur de Jacques de Montigny, capitaine du château d'Alençon, pour la nourriture et entretien d'un prisonnier que la reine lui avait remis en garde, mais dont le registre ne nous a pas transmis le nom. (*Registre de Jehan de Frotté.*)

Frotté nous a conservé une partie de son itinéraire. Le 25 juillet, elle s'arrête à Montélimart, où elle prend quelques jours de repos. Le 6 août, elle fait encore une halte à Saint-Vallier. Le 12 août, elle s'arrête à Vienne ; le 17, elle entre à Lyon. Catherine de Médicis y était arrivée de la veille avec le cardinal de Lorraine, le duc de Guise, l'évêque de Coutances et le chancelier Olivier (1). Le roi se trouvait encore en Piémont. Il ne semblait même pas disposé à repasser de si tôt les monts, car le 24 août il écrivait de Turin à M. d'Humières : « Avant la foire
« Saint-Michel j'espère arriver à Lyon ; cependant je
« acheveray de visiter les places fortes en ce pays,
« où m'a esté fait tant d'honneur et bon accueil, que
« j'ay grande occasion de m'en contenter (2). » Il n'était pas à ignorer la venue de Marguerite, car vers le même temps il écrivait de sa main au connétable :

« L'on m'a dict que le chancelier vient avec la
« reine de Navarre et monsieur de Vendosme ; je
« vous laisse à penser tout le reste ; mais je vous puis
« bien assurer que tant plus que je vois en avant, et
« plus je cognois le peu d'obligation que j'ay en ma
« tante, son mary et son beau fils, lequel recognoit
« bien peu le bien que je luy pourchasse, et si je ne

(1) Catherine de Médicis avait d'abord traversé Lyon incognito et était allée passer quelques jours à l'Île-Barbe.

(2) Bibliothèque impériale, *collect. Fontanieu*, nos 259 et 260.

« vois aultre egart qu'à luy je ne sais ce que je
« ferois (1). »

Marguerite séjourna plus d'un grand mois à Lyon. Que de souvenirs cette ville éveillait en elle ! C'est là que le poète un instant l'idole de sa cour, c'est là que Bonaventure des Périers, pris de désespoir, venait de se percer de son épée ; c'est là qu'elle avait appris le désastre de Pavie ; là qu'elle avait vu mourir son premier mari, le duc d'Alençon ; là que, le cœur plein d'angoisses, elle avait chanté le rosier du jardin des Célestins, de ce couvent où elle habitait alors (2), et qu'estimant à leur mérite ces heures fugitives de la jeunesse, elle s'écriait :

O que l'heur court tost, quand bien y pence
En jeunesse, sans y rien voir de bien,
Peu de plaisir et longue repentence (3).

Eh bien ! quelles que fussent ses pensées d'alors, tournées du côté de la tristesse, et déjà, elle nous l'a confié, détachées de ce monde :

(1) Bibliothèque impériale, *ancien fonds français*, n° 8658, fo 3 recto.

(2) *Epistre à un rosier du jardin des Célestins*, Bibliothèque impériale, n° 1723, p. 49.

« Mais vous veux bien assurer que *madame* (Louise de Savoie) est en très bonne santé dans ce lieu des Célestins, où elle s'est guerrie du tout et fortifiée de sa goutte ; et *va souvent au jardin*. »

(*Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. II, p. 33.)

(3) *Epistre au rosier du jardin des Celestins*.

De bien pleurer veux faire mon devoir,
Pensant la mort....

eh bien ! ce n'était rien encore auprès de sa fortune présente et des douleurs qui lui étaient venues.

Pour tromper les longues heures de ce séjour forcé, Marguerite se remet à ses affaires, laissées si longtemps en souffrance. Durant ces quelques semaines, les pages du registre de Frotté se remplissent, l'arrière se solde, les gages oubliés sont rétablis sur l'état de la maison ; les gratifications font de nouvelles brèches aux finances de Marguerite (1).

Sur ces entrefaites, des troubles sérieux en Guyenne et en Languedoc rappelèrent Henri II en France, et le forcèrent d'abrèger son voyage. Le 7 septembre il écrivait à M. D'Humières : « Je compte arriver mardi « à la coste Saint-André (2), où ma femme me vient « trouver, et ayant desesché mon cousin le connesta- « ble pour aller en Languedoc et Bordelois pourveoir « aux émotions populaires et chastier les mutins, je

(1) Bornons-nous à mentionner quelques noms : Liénard de Torcy, valet de chambre de la reine, reçoit 337 écus pour lui aider à solder la charge de capitaine du château d'Auvillard, qu'il venait d'acheter de Jehan Secondat. Le secrétaire ordinaire de Marguerite, M^e Gelée, reçoit 40 écus d'or pour ses habillements de noce et pour ceux de sa femme. Enfin les arrérages d'une vieille verrerie tenue par René de Brossard sont abandonnés comme aumône à deux pauvres femmes, la *Soullace* et la *Surin*, mère du vicaire d'Alençon. (Registre de Jehan de Frotté.)

(2) Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Vienne (Isère).

« m'en iray faire mon entrée à Lyon, d'où je partiray
« bientôt pour prendre le chemin de Paris (1). »

Marguerite suivit Catherine de Médicis ; elle alla, elle aussi, au devant du roi à la Côte-Saint-André. Nous savons par Frotté qu'elle y était le 13 septembre (2). Le jeudi 20, elle rentra à Lyon avec la reine. Henri II y arrivait le lendemain, et alla loger à l'abbaye d'Ainay. Le dimanche 23 était le jour fixé pour son entrée solennelle. A dix heures du matin il partit de l'abbaye dans une gondole, et se rendit par eau au faubourg de Vaise, où il dîna au logis du Mouton. Ce fut là qu'il reçut les magnifiques présents que lui offrait la grande cité :

« Pour lui, huit cens escus d'or ; pour Catherine de
« Médicis, six mille escus d'or, puis des groupes, des
« figures allégoriques en or massif. »

Barthélemy Aneau, le principal du collège de la Trinité, et le poète Maurice Scève, si expert dans l'art des emblèmes, avaient réglé la marche du cortège, les décorations, les ballets, les combats, les joutes, qui de-

(1) Biblioth. impér., collect. Fontanieu, nos 258-259.

(2) « Le treiziesme jour du dict mois (septembre), la dicte dame Royne de Navarre estant à la coste St-André, advertie de la permission donnée au S^r de Montagu de faire couper le nombre de six vingt arpens de boys de haulte futtaye en la forest de Montagu, située à la vicomté d'Alençon, a donné à Maistre Jehan Gauchery le tiers et demy des ditz VIXX arpens de boys, pour le recompenser d'avoir suivi la court durant quatorze mois entiers pour ses affaires et celles du roy de Navarre. » (*Registre de Jehan de Frotté.*)

vaient suivre « le grand triomphe de l'entrée du roi » (1).

Les arquebusiers de la ville, habillés de la livrée du roi, ouvraient la marche ; puis venaient les corps de métiers, enseignes flottantes et musique en tête. Après marchaient les enfants de la ville, vêtus de velours et de satin cramoisi, chaussés de bottines piquées et dorées, portant tous morions rehaussés d'or, de perles et de pierres précieuses. La maison du roi marchait ensuite et dans cet ordre : les suisses, les archers de la garde à cheval, les cent gentilshommes de la maison du roi, le grand écuyer ; puis enfin venait le roi, et derrière lui un splendide cortège de princes, de cardinaux et de gentilshommes.

A l'entrée du château de Pierre-Scise, une surprise fut ménagée au roi ; c'était une vraie forêt qu'il allait traverser : dans un préau entouré de murs, on avait planté çà et là de grands arbres entremêlés de taillis épais ; dans cette forêt improvisée se jouaient des cerfs, des biches, des chevreuils. Dès que le roi parut, les trompes sonnèrent, et la Diane de la fable, suivie des nymphes ses compagnes, apparut à travers les rampeaux : « Elle tenoit à la main un riche arc turquois ;
« son corps estoit vestu avecques un demy bas à six
« grands lambeaux ronds de toile d'or noire, semée

(1) « Le grand triomphe faict à l'entrée de très-chrestien et toujours victorieux monarche Henry second de ce nom, roy de France, en la noble ville et cité de Lyon, et de la royne Catherine, son épouse. » Paris, Benoist de Gourmont, 1548.

« d'estoiles d'argent, les manches et le demeurant de
« satin cramoisy avec profilure d'or, troussée jusqu'à
« demy jambe, découvrant sa belle jambe et ses
« bottines à l'antique de satin cramoisy, couvertes de
« perles en broderie ; ses cheveux entrelacés de gros
« cordons de riches perles, avec quantité de pierre-
« ries ; au dessus du front un croissant d'argent. Ses
« compagnes estoient accoustrées de diverses façons
« d'habits et de taffetas rayés d'or, chausses et botti-
« nes de satin. Aucunes conduisoient des limiers et
« petits lévriers, espaigneuls et autres chiens en laisse
« avecques des cordons de soye blanche et noire,
« couleur du roi pour l'amour d'une dame du nom
« de *Diane* qu'il aimoit ; les autres accompagnoient et
« faisoient courre les chiens courans, qui faisoient
« grand bruit (1). »

Diane amena aux pieds du roi un lion si privé qu'il se laissa prendre avec un cordon d'argent et de soie ; et de fort bonne grâce elle récita un dizain allégorique.

Cette Diane et ses compagnes c'étaient les plus belles femmes, les plus belles filles de la ville de Lyon. Aussi, ajoute Brantôme, « tous les galans de la cour
« prirent un merveilleux plaisir à contempler et mirer
« celles de ces belles nymphes folastrement accous-
« trées et retroussées. »

(1) Brantôme, *Dames galantes, troisième discours*, édit. du *Panthéon littér.*, t. II, p. 317.

Comment décrire toutes ces fantaisies ? les rochers où se groupaient des satyres, les arcs de triomphe où s'entrelaçaient les croissants, les fontaines d'où coulaient des ruisseaux de vin, les images allégoriques du Rhône et de la Saône plus grandes que nature, les colonnes, les obélisques, les pyramides, les temples grecs, les centaures, les bucentaures, l'olympie entier descendu sur la terre ! Sur la rivière de Saône, le coup d'œil était magique : de nombreuses galères pavoisées de velours rouge, montées par des matelots vêtus de satin rouge et de velours noir et blanc, suivaient lentement la marche du cortège, au bruit de l'artillerie que se renvoyaient les échos des deux rives.

D'une fenêtre de la rue Saint-Jean, Catherine de Médicis et notre Marguerite virent défiler le cortège. Le lendemain, la reine fit son entrée avec la même pompe ; elle était dans un chariot, ayant à ses côtés la sœur unique du roi, Marguerite de France, la future duchesse de Savoie ; puis venaient dans une litière la reine de Navarre et Jeanne d'Albret, et si l'on veut avoir une idée du style descriptif de l'époque : « il y avoit si belle compagnie de princesses, dames et « demoyselles de telle honesteté, grâce et beauté, que « l'on eût pensé que Pallas et les Muses, Venus et « les Grâces, Diane et les nymphes, y estoient (1). »

(1) *Le grand triomphe faict à l'entrée du roi Henry second.*

Un magnifique et somptueux festin attendait la reine et sa suite ; il fut suivi d'un bal qui, nous dit le chroniqueur, se prolongea longtemps après les tables levées.

Durant cinq jours, les joutes sur l'eau ne discontinuèrent pas. La comédie fit partie du programme des fêtes ; le roi se plut si singulièrement à cette représentation donnée en son honneur, qu'il désira assister à une seconde. Le théâtre était merveilleusement décoré. Veut-on juger de la magnificence et du goût de l'époque ? « Il étoit d'un appareil somptueux et
« riche, tant en petits anges voletans et nus en l'air,
« tenant cierges allumés, que aussi en d'autres figu-
« res à demi-bosse, grandes au naturel, chacune
« élevée sous l'entrée d'une porte antique, et sur la
« corniche deux petits enfans soutenant des festons
« à fruit moulé. Il y avoit une perspective de reliefs
« et tout en tour de grands flambeaux en cire
« blanche. Les Histrions tout richement et diverse-
« ment vestus de satin et velours cramoisi, drap d'or
« et d'argent broché en or, avec la récréation de la
« diversité de la musique, changeant selon les sept
« âges intervenans en actes, et le tout accompagné
« d'un Apollo chantant plusieurs belles rimes tosca-
« nes à la louange du roi. » La comédie commença par l'avènement de l'Aube (mode toute nouvelle) : elle vint sur son chariot traîné par deux coqs, et la comédie finit par la venue de la Nuit « couverte

d'étoiles, portant un croissant d'argent, et chantant dans son charriot traîné par deux chouettes » (1).

Le vendredi 28 septembre, le roi se rendit à l'église Saint-Jean, où il tint le chapitre de l'ordre Saint-Michel. Le lendemain, il assista à la grand'messe avec tous les chevaliers.

Au milieu de ces fêtes, Marguerite, tout entière à l'idée qui la préoccupait, fit, mais sans plus de succès que les autres fois, une dernière tentative pour essayer de rompre ou du moins de retarder le mariage de sa fille. L'ambassadeur d'Espagne l'encourageait secrètement dans sa résistance, et cherchait à agir sur l'esprit du chancelier Olivier.

Nous le savons par une lettre d'Henri II : « A ce
« que je peux cognoitre, écrivait-il à Montmorency,
« ils ont grande envie qu'il ne se fasse point, car le
« chancelier me dict que l'on me vouloit mestre de
« grands partis en avant ; je lui dis qu'il falloit que je
« les sceus avant que de répondre. La reine ma tante
« alla incontinent le dire à ma femme et à madame
« de Valentinois, et pour ce qu'il seroit trop long de
« vous escripre, ce porteur vous le dira. Toutefois, j'ay
« fort bien connu au propos que m'a dict la bonne
« dame, qu'elle a grande envie que cecy ne se fasse
« point. Je feray ce que je pourray de faire les

(1) *Relation des entrées solennelles*. V. Clerjon, *Hist. de Lyon*, t. V, p. 33.

« nopces ou pour le moins les fiançailles à Moulyns,
« et vous assure qu'il les fera ou par amour ou par
« force, et s'il ne le fait, souvenez-vous de ce que je
« vous dis (1). »

La cour partit de Lyon le 1^{er} octobre, et ce jour-là
coucha à l'Arbresle (2). Le 7, Henri II s'arrêta dans
la maison du maréchal de Saint-André ; le 8, il était
à Moulins.

Le roi de Navarre ne s'était point trouvé à Lyon au
chapitre des chevaliers de l'ordre, il n'avait assisté
à aucune des fêtes ; la révolte de la Guyenne l'avait
rappelé dans son gouvernement. Ce ne fut donc qu'à
Moulins qu'il rejoignit le roi. Une lettre de Henri II
au connétable et au duc d'Aumale nous a conservé
les piquants détails de leur entrevue :

« Cette lettre servira pour tous deux estant ensem-
« ble de cette heure, comme je suis assuré que estes.
« Ce qui m'a faict tarder de vous escrire ça esté la
« venue du roy de Navarre, lequel m'est venu trouver
« en ceste ville. L'on m'avoit averty *qu'il disoit qu'il*
« *parleroit bien à moy*, ce que j'attendois en grant
« dévotion. Toutefois sa colère s'est refroidie et m'a
« tint les plus doux propos qu'il est possible, et pour

(1) Bibliothèque impér., *ancien fonds français*, n^o 8638, fol. 3
recto (*autographe*).

(2) Henry II écrivait de l'Arbresle, le 2 octobre, « qu'il étoit
parti hier de Lyon. »

(Bibl. impér., *ancien fonds français*, n^o 8639.)

« ce me parla d'autre chose, et voyant que il ne me
« faisoit semblant de rien, je luy dis s'il ne vouloit
« mettre fin à ce qu'il m'avoit promis, qui estoit du ma-
« riaige de sa fille. Il fit ce qu'il put pour l'allonger,
« mais je luy dis qu'il falloit qu'il le fyt et que ce fut
« de dans dimanche, ce qu'il m'a accordé. Les
« contrats sont tous passés et les nopces seront
« dimanche; et quant à ce qui me touche, j'en
« suis quicte à bon marché; je luy baille seule-
« ment quinze mille francs tous les ans pour le gou-
« vernement de son réaume; c'est moins que je ne luy
« avois offert par Monge, cars'il vous souvient je luy
« avois offert dix mille escus. Il me fict prier que je
« fusse content de vouloir qu'il n'y eust point de
« cleric et que je m'afise en luy; je luy fis dire que
« puisqu'il vouloit que je fyse pour luy, qu'il falloit
« qu'il rabattit de la somme des dix mille escus, ce
« qui a esté faict et sommes venus à la somme que
« je vous escripts; voilà comme tout est passé. *Il*
« *est vray que ma bonne tante et son mary se veulent*
« *le plus grand mal du monde, elle n'aime déjà gueres*
« *son beau fils.* Le roy de Navarre ne jure que par
« la foy qu'il me doibt et je me fie en luy comme je
« dois (1). »

Toute résistance devenait inutile : le mariage eut

(1) Bibliothèque impér., ancien fonds français, n^o 8648, fol. 1
(autographe).

lieu au jour fixé (1), avec « toute espèce de festins, nous dit un auteur du temps, joyeusetés et pompes royales » (2). Le lendemain des noces, Henri II écrivait au connétable : « Je ne vis jamais mariée plus joyeuse
« que ceste ci et ne fit jamais que rire. Je crois qu'il
« ne lui a pas faict grand mal. L'on m'a dict que le
« roi de Navare s'en veut aller à Nevers et em-
« mener sa fille avec luy, je ne suis pas délibéré
« de leur refuser leur congé, car il me semble
« que ayant marié sa fille c'est le plus grand gage
« que je puisse avoir d'eulx. Il faict semblant d'estre
« le plus contant du monde, vous cognoissez l'hom-
« me, mais à ce que je puis scavoir de luy et de
« beaucoup d'autres, il n'est délibéré puisque sa
« fille est mariée sinon amasser force argent et faire
« bonne chère (3). »

Le 24 octobre, Marguerite quittait Moulins l'âme brisée, le désespoir au cœur; elle avait perdu dans cette lutte suprême les dernières illusions qui pussent encore la rattacher au monde. Henri II nous a révélé tout le côté douloureux de sa vie : « La reine de Navarre, écrivait-il à Montmorency et au duc d'Aumale, est le plus mal qu'il est possible avec son mary pour l'amour de sa fille, laquelle ne tient compte de sa

(1) 20 octobre 1548.

(2) Paradin, *Hist. de nostre temps*, Lyon, J. de Tournes, in-16, p. 614.

(3) Bibliothèque impér., ancien fonds français, n° 8641, fol. 7.

« mère. Vous ne vistes jamais tant pleurer que a faict
« ma tante au partir, et si il n'eust esté moy, elle ne fut
« jamais retournée avec son mary (1). »

Triste loi de l'humanité ! il faut donc que dans chaque existence, si haut ou si bas que la Providence l'ait placée, il faut donc qu'il y ait toujours le ver caché, la ride intérieure, la plaie qui saigne en dedans. En présence du témoignage de Henri II, acceptons donc cette fois celui de Brantôme lorsqu'il nous dit « que
« Henry d'Albret la traitoit fort mal , et eust encores
« faict pis sans le roy François son frère, qui parla
« bien à luy, le rudoya fort et le menaça pour honorer si peu sa femme et sa sœur, veu le rang qu'elle
« tenoit (2). »

Marguerite, elle, ne sut jamais se défendre qu'à force de douceur. « Elle eut pu, nous dit Sainte-Marthe, usurper l'autorité de son mari, elle eut pu contredire à son commandement ; mais elle l'honorait, luy obéissoit comme à son chef. Quand il commandoit quelque chose, sitost ne l'avoit dit qu'il estoit fait, car jamais ne luy contredisoit ; elle avoit appris des auteurs catholiques et chrétiens, combien doit vent les femmes honorer, craindre et aymer leurs

(1) Il ajoutait dans cette lettre : « Je pense qu'ils n'ont point tous ensemble dix gentilz-hommes. Le Roy de Navarre m'a prié de luy bailler un lieutenant. Je luy ay dict que je y penserois. Il me semble que c'est bien loin de le vouloir choisir luy-mesme, comme il vouloit faire. »

(2) Brantôme, *Dames illustres*.

« maris, tant soient'elles nobles et riches, et eulx pauvres, abjects et venus de bas lieu (1). »

Comme cet éloge, rapproché de ce que nous savons du caractère d'Henry d'Albret, de sa dureté, de son égoïsme, fait ressortir sous un jour tout nouveau cette angélique nature de Marguerite, cette supériorité qui s'efface toujours et se fait petite, cette notion si intelligente et si pratique du devoir ! Quel cœur ! Quelle femme ! Ah ! elle sentait trop vivement pour être heureuse. Il était de sa destinée de souffrir par tous ceux avec lesquels elle a vécu ; elle a souffert par l'ingratitude de tous ces proscrits dont elle a été le refuge ; elle a souffert par l'égoïsme de son frère, par celui d'Henry d'Albret ; il ne lui manquait que de souffrir par la froideur et par l'abandon de sa fille.

Suivons Marguerite dans ce retour au Béarn entrepris sous de si fâcheux auspices. Le 28 octobre, elle passe par Sancerre, elle y reçoit l'hommage de Claude de Gouffier, sieur de Boissy et grand écuyer de France pour la terre de Villedieu (2). Le 2 novembre, elle s'arrête à Gien, où elle séjourne. Nous savons, par le registre de Frotté, que dans cette ville elle signa l'abandon du droit de rachat de la terre de Château-

(1) Sainte-Marthe, *Oraison funèbre de la royne de Navarre*, p. 70 et 71.

(2) Elle était mouvante de la chatellenie d'Issoudun.

Dans le n^o 333 du *fonds Gaignières*, à la Bibliothèque impér., se trouvent un grand nombre de lettres du sire de Boissy.

vilain, en faveur de Charles de Luxembourg, seigneur de Martigues, et que le même jour elle fit également abandon au duc et à la duchesse d'Étampes de tout ce qu'ils pouvaient lui devoir à l'occasion de l'échange des baronnies de l'Aigle et d'Aspremont. Le 4 novembre, nous la retrouvons à Jargeau (1); enfin le 13 novembre elle arrive à Vendôme, où le reste du mois se passa « à festoyer (2); » ce qui n'empêcha pas Frotté de tenir régulièrement son livre de dépenses, et d'y inscrire de nouveaux noms (3).

(1) Elle date de cette ville un mandat de 500 écus d'or en faveur de Pierre Moreau, l'un de ses secrétaires ordinaires, à l'occasion de son mariage avec la demoiselle de Champlois.

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

(2) « L'année que M. de Vendosme espousa la princesse de Navarre, après avoir festoyé à Vendosme, les roy et royne, leur père et mère, s'en allèrent en Guyenne avecq eulx. »

(*L'Heptaméron*, édit. de Leroux de Lincy, t. III, p. 118.)

« Lagoutte a receu les lettres qu'escripvez à M. de Vendosme, lequel est party avec madame sa femme pour aller à Vendosme, et de là en Gascogne. »

(Lettre de Richer au duc de Guise, Bibliothèque impér., *fonds Gaignières*, n° 431, fol. 21.)

Et dans une autre lettre de Lagoutte au duc de Guise, du 8 novembre 1548 : « Monseigneur de Vendosme regrette fort de ne pouvoir assister à vos nopces, et n'eust esté qu'il luy *falloit à ce commencement d'alliance* complaire au roy de Navarre, il s'y fut trouvé. »

(Bibliothèque impér., *ibid.*)

(3) Charles de Sainte-Marthe, conseiller et maître des requêtes, est chargé de taxer les dépenses de la séance de l'échiquier tenue à Alençon au mois de septembre dernier, comme s'il eût été dès cette époque pourvu de l'office de conseiller. Daniel Morlon, inquisiteur de la foi, reçoit 60 livres pour sa pension annuelle, plus 22 livres pour les frais d'un voyage à Aubigny et pour le retour

De Vendôme, la reine se rendit à Tours; elle y resta jusqu'au 17 décembre, puis elle accompagna au Plessis-lez-Tours Jeanne d'Albret, qui voulait revoir son ancienne prison. Le moment des étrennes approchait : c'est madame d'Orsonvilliers qui est chargée d'acheter pour le roi de Navare une coupe d'or, un pourpoint et un haut-de-chausse; à cet effet, elle reçoit douze cents livres (1).

A une époque où François I^{er} avait eu un besoin pressant d'argent (2), le duc d'Alençon et Marguerite avaient versé entre les mains de M^e Jehan Provost, trésorier extraordinaire des guerres, une certaine quantité de vaisselle plate estimée à 4,595 livres. Dans les partages de famille, cette somme avait été attribuée à la duchesse de Vendôme et à la marquise de Montferrat,

d'Aubigny au lieu où se trouvait la reine. M^e Rabelin reçoit 45 livres pour les frais de sa maladie à Moulins. Les religieuses de Sainte-Claire de Mortagne obtiennent douze pieds de chênes dans la forêt de Bellême et de Reno. M^e Scuronis, médecin, reçoit les arrérages de sa pension annuelle de 250 livres, qui n'avait point été payée depuis sept années. Des réparations sont ordonnées à la tour de Bourges; les privilèges de ses habitants confirmés pour huit ans. Plusieurs des serviteurs de Jeanne d'Albret, restés sans emploi, sont placés; Nicolas Joanne, son contrôleur, est pourvu d'une place de vicomte, à la charge d'épouser Antoinette Pallu, fille de la nourrice de Mortagne; enfin d'Izernay obtient la permission de céder, et sans payer de finance, l'office de bailli de Châteauneuf en Thimerais. Guillaume Erondelle, orfèvre, reçoit 6,956 livres « pour certains ouvraiges qu'il a fourniz à la dicte dame ».

(Registre de Jehan de Frotté.)

(1) *Ibid.*

(2) En 1522.

sœur du duc; Marguerite en renouvelle l'abandon et consent à ce que la part qui revenait à la duchesse de Vendôme soit attribuée à son fils Antoine de Bourbon (1). C'est de Tours qu'elle date cette renonciation.

Le 16 janvier suivant, elle était rentrée à Castel-Jaloux; au milieu de mars elle revenait à son château de Pau, où elle s'installa jusqu'au mois d'août suivant. La réception faite à Jeanne d'Albret par les habitants du Béarn fut très-chaleureuse : « O quelle
« joie ! s'écrie l'historien Olhagaray, quelle joie au
« peuple de Béarn et de Foix, qui avoient eu jusqu'a-
« lors leur princesse prisonnière, de laquelle on ne
« pouvoit rien moins espérer que de Marguerite, qui
« avoit esté l'œillet précieux dans le parterre de
« ceste maison, et de qui l'odeur avoit attiré en Béarn,
« comme le thym les mouches à miel, les meilleurs
« esprits de l'Europe ! »

Ce fut comme un dernier éclair de bonheur dans la vie de la pauvre mère; mais hâtons-nous de dépouiller les dernières pages du registre, car bientôt la plume va lui tomber des mains. Elle solde la dépense de la maison de Jeanne d'Albret : dans cette dernière année, le chiffre en était bien élevé; à lui seul il absorbait la pension de 25,000 livres que recevait Marguerite

(1) Fontanieu donne cette renonciation sans indiquer l'original. Le *Registre de Frotté* la relate et renferme la procuration donnée à cet effet par Marguerite.

de Henri II (1). En outre, il fallut rembourser à Aimée de la Fayette une somme de 3,250 livres pour les menus plaisirs, dons et aumônes de Jeanne (2). A côté des dépenses de sa fille, celles de Marguerite sont de bien peu de chose. Que trouvons-nous sur le registre ? Trois pièces de toile de Hollande prises chez Pierre de Nouveau, marchand de Paris, et du prix de cent quinze livres ;

Vingt milliers d'espingles de chez Nicolas Blondeau, au prix de neuf livres quinze sols ;

Six peignes de bois fournis par Jehan Petit, au prix de trente six sols ;

Trois marcs d'or et d'argent fournis par Jehan Danes, « pour servir aux ouvraiges de la dicte dame ; »

Une chaîne d'or du prix de 175 livres, envoyée à Pau par l'orfèvre Guillaume Erondelle, et dont Marguerite se réserve la disposition ;

(1) En voici le chiffre exact : 24,539 livres du 1^{er} janvier 1547 au 1^{er} novembre 1548.

(2) Les dépenses du mariage de Jeanne avaient vidé la bourse de Marguerite ; elle eut encore à payer une somme de 5,212 livres 18 s. 11 d. pour les parties de draps d'or et d'argent et de soie fournies par Jacques Delafons, marchand, pour le service de ladite dame et de Madame la princesse ; la somme de 408 livres à Robert Pucherain, marchand de l'argenterie du roi ; enfin 1,152 livres à Pierre Debray, son pelletier et son valet de chambre.

Parmi d'autres dépenses de cette époque figure une somme de 50 livres 4 sols pour la nourriture de quatre chiens braques et lévriers, qui appartenaient au roi de Navarre et dont le concierge du château de Creil, Nicolas de Vachot, avait la charge à raison de 6 deniers par jour pour chaque chien et pour 17 mois.

Enfin la somme de quatre livres pour la copie en parchemin d'un prêt de vingt mille livres à M. de Rohan (1).

Nous touchons au 31 août. Ce jour-là, Marguerite signe un dernier ordre : elle fait remettre à madame d'Orsonvilliers un supplément de trente livres pour les étrennes du roi de Navarre, puis le livre de dépense se referme sur cette dernière pensée pour celui auquel elle avait engagé sa vie (2).

Depuis quelques mois, sa santé allait s'affaiblissant. Un songe lui révéla le danger de sa position. Comme elle dormait, une très-belle femme lui apparut ; elle tenait à la main une couronne de fleurs, et la lui montrant : « Bientôt sera vôtre, » murmurait-elle. Cette couronne ne pouvait être que celle réservée aux élus ; Marguerite le comprit ainsi, elle y vit l'avertissement de sa mort prochaine.

Dès ce moment la vie mondaine cesse pour elle ; elle abandonne l'administration de ses biens au roi de Navarre ; elle renonce à ses occupations domestiques ; elle ne veut plus entendre parler des affaires de personne. Ses pensées sont ailleurs, elles se tournent toutes du côté du ciel. Nous ne pouvons admettre ce que dit Brantôme des appréhensions exagérées qu'elle eut de la mort ; sa vie entière le dément. Dès

(1) *Registre de Jehan de Frotté.*

(2) *Ibid.*

ses jeunes années, au moment où l'avenir s'ouvrait devant elle avec les promesses les plus riantes, elle se familiarisait déjà avec l'idée de la mort. Seigneur, s'écriait-elle ,

Seigneur, quand viendra le jour
Tant désiré
Que je serai par amour
A vous tiré.

Ce jour des nopces, Seigneur,
Me tarde tant !
Que de nul bien ni honneur
Ne suis content.

Essayez des tristes yeux
Le long gémir,
Et me donnez pour le mieux
Un doux dormir (1).

A chaque page de ses poésies spirituelles, cette pensée revient. La mort, c'est « le vrai dormir, c'est le très-doux sommeiller (2) ». Jusqu'à la fin, elle l'envisage avec calme et résignation. Dans les moments de trêve que lui laisse sa douloureuse maladie, elle écrivait d'une main affaiblie :

Je cherche aultant la croix et la désire
Comme aultrefois je l'ay voulu fuir :

(1) *Les Marguerites de la Marguerite*, édit. de J. de Tournes, p. 513.

(2) Manuscrit de l'Arsenal, n^o 108.

Je cherche aultant par tourment d'en jouir
Comme aultrefois j'ay craint son dur martyre;
Car cette croix mon âme à Dieu attire :
C'est le chemin très seur pour l'aller voir,
Par quoy les biens qu'au monde puis avoir
Quitter je veux , la croix me doibt suffire (1).

Elle accepte ses souffrances comme l'annonce de la délivrance (2), et quand elle demande que le moment en soit hâté, son fidèle Frotté est là pour lui répondre :

Fault demourer quoique vos maux vous crient (3).

Une imprudence avança ses jours. Elle était venue habiter sa maison d'Odos en Bigorre. Une comète se montrait alors, elle voulut la voir ; le froid la prit , et la bouche lui vint un peu de travers. Son médecin, M^e Scuronis, qui se trouvait auprès d'elle, la fit retirer et mettre au lit (4). La gravité du mal ne parut pas tout d'abord ; les médecins ne pouvaient croire à une si prochaine catastrophe ; elle-même espérait et faisait partager sa confiance à tous ceux qui l'entouraient (5). A l'heure du danger son courage ne faiblit

(1) Bibliothèque impér., *suppl. franç.*, n^o 2286, fol. 119.

(2) *Ibid.*, *suppl. franç.*, dixain adressé à Frotté, fol. 118.

(3) *Ibid.*

(4) V. Brantôme.

(5) Quam morbus fuerit gravis,
Quo vexata fuit Margaris, exitus
Ostendit satis omnibus,
Atqui nec medicis (sint licet optimi)

pas, elle eut des paroles d'encouragement pour tous ses serviteurs qui fondaient en larmes. Un cordelier, frère Gilles Caillau, l'assista dans ses derniers moments et lui administra l'extrême-onction (1). Elle protesta « qu'elle ne s'étoit jamais séparée de l'église catholique; que ce qu'elle avoit fait pour les réformés provenoit seulement de compassion (2). » Trois jours avant sa fin, elle perdit la parole et ne la recouvra qu'au dernier moment; puis, embrassant la croix que sa main ne quittait plus, elle s'écria par trois fois : Jésus ! Jésus ! Jésus ! Ces paroles avaient été les dernières de son frère; leurs deux âmes, si unies sur terre, se rencontrèrent dans ce suprême adieu.

Au moment où Marguerite fermait les yeux (3), les protestants du Berry achevaient de brûler l'abbaye de Chalivoy (4); il lui fut épargné d'en être le témoin.

« Hélas ! s'écrie un historien du temps, un témoin oculaire, qui pourroit écrire le dueil que le Béarn

Mors hæc nota fuit prius.
Nec se crediderat tam breviter mori,
Verum se incolumem suis
Regina impavido pectore dixerat.

(Oraison funèbre. *Épitaphe par Pierre Martel*, p. 142.)

(1) Frère Louis *Caillau*, religieux de l'ordre de Saint-François, fut envoyé par Marguerite, en 1546, vers l'abbé de Gimout.

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

(2) Florimond de Remond, *Histoire de l'hérésie*, p. 856.

(3) Elle mourut le 21 décembre 1549.

(4) V. Raynal, *Hist. du Berry*; Catherinot, *Le Protestantisme en Berry*.

« et le Foix en a ! Il me semblé que le soleil se cache,
« que le jour devienne nuit, que les muses s'en aillent
« avec elle, que les doctes ennuyés de vivre défail-
« lent par ce seul coup ! Que dirons nous du roy
« privé de sa Marguerite ? Il n'avoit plus ceste ferme
« façon de vivre qu'il avoit, et alloit variant à tout
« propos, faisant le mescontent ; et comme ceux qui
« n'ont accoustumé la mer vont de vaisseau en aul-
« tre, cuidant esviter la marine ; ainsi ce pauvre prince
« fuyoit partout ; mais plus avant il alloit, le mal le
« suivoit (1). »

C'est qu'il y a des trésors que l'on n'apprécie qu'après les avoir perdus. Avec Marguerite l'âme du foyer était partie, la douce poésie s'était envolée sans retour. Henri d'Albret, resté seul, perdait plus encore que le charme de son existence, il perdait la douce influence de l'ange gardien qui tout bas

(1) Olhagaray, *Hist. du Béarn*, p. 506.

Voici ce que dit de Marguerite un autre historien du temps :
« En l'année susdite, passa de ce siècle en plus heureux le comble de tout honneur et vertu, mirouer des saintes occupations, miracle d'entendement féminin, la précieuse perle de la couronne de France, Madame Marguerite de Valois, sœur, femme et tante de rois ; laquelle, pour le savoir en son sexe amirable, pour l'hospitalité et recueil fait à toute manière de gens de bon esprit, pour la charité envers les pources et libéralité envers tous, magnanimité en ses aversitez et excellente modestie en prosperité, ha tant obligé toute la posterité a soy louer et celebrer perpetuellement, qu'il semble qu'elle ayt effacé et obscurci la renommée de toutes les vertueuses et sages dames et princesses qui oncques ont vescu. »

(*Histoire de nostre temps, par maistre Paradin et par luy mise en françois.* Lyon, Jean de Tournes, in-16, p. 732.)

souffle les bonnes pensées, les nobles inspirations.

Les obsèques de Marguerite eurent lieu avec beaucoup de pompe dans l'église de Lescar. Le roi de Navarre en avait réglé l'ordre : Le vicomte de Lavedan conduisait le convoi, le vice-chancelier de Navarre et les trois plus anciens conseillers tenaient les coins du drap mortuaire, le comte de Carmain (1) portait la couronne, deux gentilshommes le sceptre et la main de justice. A l'église, le roi, les princes du sang, tous les grands seigneurs se firent représenter; mais le vrai deuil fut mené par les poètes. Comment les nommer tous? Charles et Louis de Sainte-Marthe, Jean Dorat, Antoine Baif, Pierre des Mireurs et ces trois jeunes Anglaises, Anne, Marguerite et Jeanne Seymour (2), les élèves du comte d'Alsinois (3), qui consacrèrent cent distiques latins en l'honneur de Marguerite. Pour la chanter, Ronsard rencontre sa plus gracieuse, sa plus suave inspiration :

Bien heureuse et chaste cendre,
Que la mort a fait descendre

(1) Louis de Carmain, comte de Negrepelisse, descendait de Jean de Carmain, marié en 1427 avec Isabeau de Foix; la terre de Carmain est vulgairement appelée Caraman.

(2) V. *Le Tombeau de Marguerite de Valois, royne de Navarre*, Paris, 1551.

(3)
Deniset se vente heuré
D'avoir oublyé sa terre
Quelquesfois, et demeuré
Trois ans en vostre Angleterre.

(Aux trois sœurs, Anne, Marguerite, Jane de Seymour, princesses anglaises, ode par Pierre Ronsard, Vandomois.)

(*Ibid.*)

Dessous l'oubly du tombeau,
Tombeau qui vraiment enserre
Tout ce qu'avoit nostre terre
D'honneur, de grâce et de beau,

Comme les herbes fleuries
Sont les honneurs des prairies,
Et des préz les ruisseletz,
De l'orme la vigne aimée,
Des bocages la ramée,
Des champs les bledz nouveletz,

Ainsi tu fus, ô princesse !
(Ainçois plustost, ô déesse !)
Tu fus la perle et l'honneur
Des princesses de nostre âge,
Soit en splendeur de lignage,
Soit en biens, soit en bonheur.

En présence de cette tombe, Frotté ne pouvait rester muet. Las ! s'écrie-t-il ,

Las ! je ne puis (tant sont foibles mes sens)
Vous collauder, esprit de Marguerite,
Ny exprimer de vous ce que je sens ;
Car vostre los (louange) si grand gloire mérite,
Que par ma voix et ma veine petite
Narrer ne puis ce qu'en ont veu mes yeux.
Mais quand plaira au souverain des dieux
M'oster le dueil que pour vous tant me serre,
A vous louer feray encore mieulx
Que n'ay servy vostre corps en la terre (1).

(1) Charles de Sainte-Marthe, *Oraison funèbre de la royne de Navarre*, p. 128.

Brantôme nous dit « qu'elle mourut bonne chrétienne et catholique contre l'opinion de plusieurs. » D'autres auteurs contemporains l'affirment également; mais de son vivant, de vagues accusations de protestantisme se sont produites, elles sont restées attachées à sa mémoire. Aux yeux des catholiques d'alors, son intervention persévérante en faveur des proscrits et des persécutés a paru suspecte, sa commisération entachée d'hérésie. De leur côté, les protestants ont contribué à maintenir ces préventions en la compromettant par leurs louanges (1). « Tous les yeux sont fixés sur vous, » lui écrivait Capiton. — « Je cognois les dons, lui disait Calvin, que Nostre Seigneur a mis en vous, et comment il s'est servy de vous et vous a employé pour l'avancement de son règne (2). »

Qu'y a-t-il de vrai dans ces attaques et dans ces éloges? C'est une de ces questions qu'on ne peut décliner et sur lesquelles il faut avoir une opinion faite. A trois époques de la vie de Marguerite, dans sa jeunesse, dans son âge mûr et dans ses dernières années, trois hommes ont eu une influence marquée sur son esprit, sur ses tendances. Tous trois, entrés dans son intimité, ont abordé, ont discuté avec elle toutes les idées de rénovation religieuse qui alors agitaient le monde. Ces trois hommes, il suffit de les nommer, ce

(1) *Sunt in te omnium oculi defixi.*

(2) *Lettres de Calvin*, édit. Bonnet, t. I, p. 112.

sont Briconnet, l'évêque de Meaux avec lequel elle a entretenu une correspondance si intime ; Le Fèvre d'Étaples, dont elle recueillit la vieillesse ; enfin Gérard Roussel, son aumônier, dont elle fit d'abord un abbé de Clairac, plus tard un évêque d'Oleron.

Si nous parvenons à déterminer jusqu'à quel point ces trois hommes se sont engagés dans la voie nouvelle, peut-être pourrons-nous plus facilement préciser dans quelle limite Marguerite y est entrée elle-même.

Guillaume Briconnet accueillit d'abord dans son diocèse de Meaux tous ceux que la crainte de la Sorbonne et des persécutions forçait à quitter Paris ; mais il fut loin de tenir les espérances qu'ils avaient mises en lui. La pente de son esprit le portait à la rêverie contemplative, à un vague mysticisme. Au premier avertissement de l'Église, il protesta de son orthodoxie, il en donna des gages. « Nulle part on « ne vit, dit un historien protestant moderne (1), un « homme engagé si avant dans la réforme et si sincè-
« rement pieux, tourner aussi brusquement contre
« elle. » — « Il souilla, dit de Bèze, par une honteuse
« palinodie, la gloire d'une belle fidélité. »

De quoi était-il donc coupable, cet évêque, « plus occupé de plaire aux hommes qu'à Dieu (2) ? » Il avait dans plusieurs décrets ordonné des prières pour

(1) Merle d'Aubigné, *Hist. de la Réforme*, t. III.

(2) *Vie de Gérard Roussel*, par Schmidt.

les morts, recommandé l'invocation de la Vierge et des saints; il avait défendu d'acheter, d'emprunter, et de lire les livres de Luther; enfin il avait fait défense aux curés de son diocèse de laisser prêcher les Luthériens (1).

Passons à Lefèvre d'Étaples, et jugeons-le d'après les historiens protestants : « Il fut trop éclairé pour
« ne pas voir les abus du catholicisme, mais trop peu
« énergique pour être un réformateur (2). » — « Il
« faisait, nous dit Farel, les plus grandes révérences
« aux images qu'autre personnage que j'aye connu,
« et, demeurant longuement à genoux, il prioit et
« disoit ses heures devant icelles; aussi, ajoutait-il, il
« fut es lacqs du Pape et demouroit en la vieillesse pa-
« pale (3). » Plus tard, il alla jusqu'à se prononcer
contre les auteurs profanes.

Disciple de Lefèvre d'Étaples, Gérard Roussel hérita de sa timidité. Il avouait bien « qu'à la vérité il
« étoit nécessaire de nettoier la maison de Dieu,
« l'appuyer et non la détruire (4); » mais jamais il ne voulut se séparer de Rome. Aussi, lorsque à l'aide de la faveur de Marguerite il devint évêque d'Oleron (5),

(1) Guy Bretonneau, *Histoire généalogique de la maison des Bricconnet*.

(2) Schmidt, *Vie de Gérard Roussel*.

(3) Farel, *A tous Seigneurs*, l. c.

(4) Florimond de Remond, *Hist. de l'Hérésie*, p. 922.

(5) Il fut nommé en 1536. *Felicem populum cujus tibi credita cura est*.

(*Nicolai Borbonii nug. libri octo*. Lyon, Séb. Gryph., 1538.)

Calvin ne lui ménage pas les dures paroles : « Chacun
« va disant que tu es bien heureux , et par manière de
« dire , le mignon de la fortune ; j'ay grande compas-
« sion de ta calamité ; tant que par larrecins et pillages
« tu suceras le sang des pauvres et tireras leur sub-
« stance pour en abuser à tout excès et superfluité , tant
« que tu profaneras la charge de Pasteur pour détruire
« meschamment et vilainement le pauvre troupeau ,
« tant que tu seras de la bande de ceux lesquels Christ
« nomme voleurs , brigands et meurtriers de son
« église , estime de toy ce que tu voudras : pour le
« moins je ne te tiendray jamais ni pour chrestien , ni
« pour homme de bien. Adieu (1). » Au moment où
Roussel se défendait contre la Sorbonne , Marguerite
a porté témoignage en faveur de son orthodoxie.
« J'espère , écrivait-elle au connétable de Montmo-
« rency , que le Roy trouvera qu'il est digne de mieulx
« que du feu , et qu'il n'a jamais tenu opinion pour
« le mériter , ny qui sente nulle chose hérétique. Il y a
« cinq ans que je le cognois , et croyez que sy je y
« eusse veu *une chose douteuse* , je n'eusse point voulu
« souffrir sy longuement *une telle poison* , ny y em-
« ployer mes amis (2). »

Ainsi, on le voit, ces trois hommes ont pu sur cer-
tains points être en dissidence avec l'Église, mais ils

(1) *Recueil des opuscules de Calvin*, Genève, 1611, p. 110.

(2) *Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. 1^{er}, p. 200.

ne s'en sont pas séparés ouvertement. Hommes *d'une foi accommodante* et ne s'attaquant qu'à quelques abus, ils se sont renfermés dans un placide mysticisme « sans mettre la cognée à la racine de l'arbre ». Pourquoi vouloir alors qu'une femme qui vivait dans leur atmosphère, qui s'appuyait de leurs conseils et de leurs lumières, ait été plus avant qu'eux dans les idées nouvelles ?

Ce qu'elle tient d'eux, c'est peut-être ce nébuleux spiritualisme dont son style n'a pu se dégager. Elle a du reste posé elle-même les limites qu'elle ne devait pas franchir.

Soit, et aussy l'Eglise reformée,
Et d'une part oustées les hérésies,
De l'aulture aussy les vaines fantaisies,
Et que la foy nous face en toute guise
En triumpant triumpher sainte Église (1).

Dans cette mêlée confuse des idées, lorsque les catholiques eux-mêmes appelaient de leurs vœux une réforme, qui en définitive a été réalisée par le concile de Trente, il eût été bien difficile à une femme de deviner la portée des idées nouvelles, de démêler dès l'abord l'hérésie des légitimes espérances de réforme.

« Vous pouvez en toute conscience nous tolérer, « écrivait Calvin à François I^{er} ; nous ne sommes pas « des hérétiques. » Les princes protestants tenaient

(1) Bibliothèque impér., *suppl. franç.*, n^o 2286, fol. 116.

le même langage à la diète d'Augsbourg. Marguerite avouait d'ailleurs son insuffisance dans les matières théologiques. Écrivant à Briconnet, elle lui disait en parlant de la sainte Écriture : « La moindre parole, qui « y est, est trop pour moy, et la plus claire m'est « obscure. Hélas ! quel choix puis je faire en la diffé- « rence m'est incongnu (1). »

Un écrivain protestant moderne que nous nous plaisons à citer, car sa polémique se tient toujours dans une région élevée, reconnaît « que Marguerite « observa scrupuleusement jusqu'à sa mort toutes « les pratiques de la religion romaine (2) ».

Ces aumônes aux couvents que nous avons tant de fois relevées sur le registre de Frotté, ce recours si fréquent à l'intercession des prières, cette invocation aux Saints, à Marie-Madeleine (3), à la Vierge (4), dont

(1) Bibliothèque impér., *suppl. franç.*, n° 337.

Difficile est mulieri sustinere ardua.

(Capiton, *Épître à Marguerite, Commentarii in Hoseam*. Strasbourg, 1528, in-8.)

(2) Lutteroth, *Le Semeur*, t. XI, n° 18, p. 140.

(3) Et entre autres par la dévotion
De Magdeleine, qui par desplaisir eut
De vostre mort participation,
Et de celui qui estant à genoulx
Par grand amour receut du séraphin
Les stigmates du costé et des cloux.

(Bibliothèque impér., *Poésies inédites, fonds français*, n° 1723, p. 66.)

(4) Mère de Dieu, douce Vierge Marie,
Et mère et vierge estes parfaitement.

(*Les Marguerites de la Marguerite*, édit. de J. de Tournes, p. 26.)

nous retrouvons même la trace dans ce poème du *Miroir de l'âme pécheresse* attaqué par la Sorbonne, ne sont-ce pas là autant de témoignages de sa foi et de sa persévérance jusqu'à la fin dans la religion de ses pères ?

Dans le jugement qu'on est appelé à porter sur Marguerite, il faut tenir compte de cet esprit de curiosité qui était en elle et que l'évêque de Meaux lui reproche : « S'il y avoit au bout du monde un docteur
« qui par un seul verbe abrégé put apprendre toute
« la grammaire, en outre la rhétorique, la philoso-
« phie et les sept arts libéraux, vous y courriez
« comme au feu (1). »

Sainte-Beuve nous semble avoir fort ingénieusement défini cette propension qu'eut la reine de Navarre à certaine époque de sa vie pour les idées nouvelles.
« Ouverte, nous dit-il, à tous les sentiments littéraires
« et généreux de son temps, elle se comporta comme
« une personne qui, aux abords de 89, aurait favorisé
« de toutes ses forces la liberté, sans vouloir ni pré-
« voir la révolution ; elle fit à certaine époque comme
« toute la cour de France, qui, à certain jour et n'obéis-
« sant qu'à la mode, au progrès des lettres et au
« plaisir de comprendre la sainte Écriture ou de chan-
« ter les psaumes en français, faillit se trouver luthé-
« rienne ou calviniste sans le savoir (2). »

(1) Bibliothèque impér., *suppl. franç.*, n° 337.

(2) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. III, p 352.

De nos jours, une odieuse accusation s'est élevée contre la mémoire de Marguerite. Son affection envers son frère a été indignement dénaturée. Le point de départ de cette calomnie est une lettre que M. Genin, l'éditeur de sa correspondance, a publiée en tête de son second volume. Il s'est trompé sur la date qu'il lui a assignée : cette lettre se rapportait évidemment au voyage de Marguerite en Espagne, elle y faisait allusion ; mais se trouvant ainsi isolée des autres lettres qui l'expliquaient naturellement, et dont pas une n'est antérieure à 1525 (1), elle a pu servir de prétexte à une interprétation injurieuse.

Lors de l'apparition du second volume des *Lettres de Marguerite*, un écrivain éminent du journal protestant *Le Semeur* s'est porté le champion de la reine ; il a fait toucher du doigt l'erreur dans laquelle était tombé l'éditeur. Malheureusement cet article est resté enfermé dans *le Semeur* ; il est à regretter qu'il ne soit pas venu sous les yeux de M. Michelet : il n'aurait peut-être pas mis la même confiance à adopter l'opinion de M. Genin, opinion que celui-ci ne tardait pas d'ailleurs à désavouer. Dans cette vive polémique, tout l'honneur de la lutte est resté au critique du *Semeur* : M. Genin a battu prudemment en retraite devant la logique de son ad-

(1) C'est ce qu'affirme une note de Fontanieu, qui le premier a révélé l'existence de ce manuscrit.

versaïre, et il s'est tardivement défendu de toute pensée injurieuse à l'endroit de la reine de Navarre ; à l'en croire, il n'a voulu que « *protéger sa mémoire contre l'art des futurs commentateurs* » (1).

M. Cousin, l'un des premiers, a donné l'exemple des monographies minutieusement étudiées. En se séparant à regret de ces grandes dames, de ces nobles figures du XVII^e siècle dont il nous a raconté la vie, il les remercie dans une éloquente et chaude apostrophe des consolations qui lui sont venues par elles au milieu des traverses de la politique. On a trouvé à redire à l'ardeur, à la passion qu'il y a mise. Ce sentiment s'explique ; son exagération trouve même son excuse dans l'attrait et dans la séduction irrésistible de ces sortes de recherches : jamais ceux qui s'y livrent ne seront trop prodigues de détails ; il s'agit en effet de recomposer à l'aide de lambeaux épars une trame dont la mort ou l'oubli ont brisé et dispersé les fils. Lorsque, pièce à pièce, la statue inanimée à repris ses formes, l'auteur ne peut se défendre d'une séduisante illusion ; il a si curieusement

(1) Nous donnons à l'Appendice n^o XIII la lettre incriminée par M. Genin et les principaux arguments de l'écrivain du *Semeur*. Ajoutons que M. *Leroux de Lincy*, dans l'introduction de sa très-curieuse édition de l'*Heptaméron* ; que M. *Dargaud*, dans son *Histoire de la liberté religieuse*, récemment couronnée par l'Académie ; enfin que Madame X..., dans sa charmante Notice parue dernièrement dans la *Revue chrétienne*, ont tous également repoussé cette indigne accusation.

voulu surprendre les secrets de ce pauvre cœur endormi, qu'il croit encore en entendre les battements; il a si ardemment voulu ressaisir les traits de son héroïne glacés par la mort, qu'il se persuade qu'il les revoit; ils brillent encore pour lui de leur flamme enchanteresse, il finit par s'en éprendre.







APPENDICE

I

Nous avons trouvé à la Bibliothèque impériale, dans le fonds Decamps, de curieux détails sur les réformes introduites par Marguerite d'Angoulême, en 1530, dans l'administration de l'hôpital d'Alençon, et nous croyons devoir les reproduire ici.

Le revenu de l'hôpital se montait à environ six ou sept cents livres. Le nombre des chapelains s'était élevé à six. Chacun d'eux recevait pour ses gages trente-trois livres, plus vingt-quatre setiers de blé. Par tolérance, on leur avait attribué le revenu des vignes, et cent quatre charretées de bois concédées par les ducs d'Alençon; en outre, on les avait mis en possession du plus beau logis de la maison. Le plus clair du revenu des pauvres se trouvait ainsi détourné de sa primitive destination. Pour y porter remède, le service divin fut ramené aux prescriptions de la primitive donation; un receveur fut nommé « pour recueillir et administrer le temporel et pourvoir aux affaires du dict hospi-

tal. » Chaque année, il devait rendre ses comptes devant le baillly d'Alençon. L'avocat, le procureur de la reine, avaient le droit d'y être présents, ainsi que deux échevins de la ville, sans pouvoir exiger aucun salaire pour leurs vacations.

Voici les autres dispositions :

« A ce que le revenu de la maison Dieu soit charitablement distribué, et à fin de pourvoir aux pauvres honteux de la cité, ville et fauxbourgs d'icelle, seront eluz chascun an trois personnes capables, qui, par chascun vendredy ou autre jour de la semaine à eux plus propre, visiteront la maison Dieu et tiendront le bureau pour connoistre et ordonner des affaires de la dicte maison et de ceux qui y seront receus. Et pour tenir le bureau ceste presente année, avons nommé et ordonné nos améz et féaux conseillers : MM. Jean Moinet, maistre des requestes de nostre hostel; René d'Amilly, nostre lieutenant general au baillage d'Alençon; nostre amé et féal conseiller et aumosnier M^e Pierre Caroli, docteur en théologie, curé de nostre ville d'Alençon.

« Au dict hostel Dieu seront seulement receuz ceux de nostre ville et faubourgs, c'est à savoir : les enfans exposez sans fraude, non advoués, gens impotens et malades qui ne peuvent aucunement gagner leur vie, et nulz autres; le tout à l'ordonnance des gens tenant le bureau.

« Pour le service des malades, seront eslues deux femmes veufves ou autres de bon aage, aimant les pauvres, fortes et puissantes pour les servir, qui jureront et promettront deuant nostre baillly s'en acquitter bien et charitablement, auxquelles femmes sera accordé provision de vivre par les gens tenant le bureau, suivant la fondation de nos

prédécesseurs. Le chapelain de Saint Jean fera son devoir d'administrer les sacrements aux dictz malades, ensevelir et inhumer les morts, avec autres charges contenues en la dicte fondation, sans rien prendre fors ses droicts et revenus accoustumez sur la dicte maison, auquel sera delisvré logis et jardin.

« Pour obvier aux mendiants vivans en oisiveté, vagans par les pays, desquelz procedent plusieurs maux et abus, seront faictes expresses defenses de par nous et nostre justicier, *sous peine du fouet*, aux gens puissans et bien disposez de leurs personnes, de mandiquer par les huis et par les eglises. Aussi suivant la disposition du droict, seront contrains les valides et forts et puissans mendiants à besoigner et gagner leur vie, ou seront bannis hors de nostre ville d'Alençon.

« Pour pourvoir aux vrais pauvres de nostre dicte ville et faubourgs, les ditz deux eslus pourront tenir le bureau avecques le curé du dict lieu, et garderont une bourse commune qui sera appelée la bourse des pauvres, en laquelle seront mises les aumosnes volontaires de noz ditz habitans d'Alençon.

« Se fera deux fois la semaine par nostre ville, et toutes les festes par eglise, une queste et collecte qui se rapportera entre les mains des ditz tenans compte et le dict curé.

« Pour enrichir la dicte bourse des pauvres, est ordonné prendre le blé qui se donnoit par la confrérie de nostre Dame, fondée en l'église paroissiale de nostre ville d'Alençon et estoit appelée la charité nostre Dame, et sera le dict blé mis en mains du recepveur de la dicte maison Dieu par le procureur ou maistre de la dicte confrérie, qui en prendra quittance du dict receveur pour sa descharge.

« Il est ordonné pour faire le service divin de la dicte confrérie et afin de contraindre les chapelains d'icelle à assister au service de la dicte confrérie et mesmes assister et aider à dire le service parrochial de la dicte eglise nostre Dame, que par les gens tenans le bureau du dict lieu et à leur discretion sera du blé d'icelle confrérie faicte distribution aux dits chapelains qui actuellement font le service, aide et assistance.

« Les tenans le bureau nommeront de se semaine à autre un ou plusieurs qui, par la dicte ville ou eglise d'icelle, feront la dicte collecte, en commençant aux plus grands pour donner exemple aux petits, et demanderont pour Dieu l'aumosne aux pauvres d'Alençon.

« Pour la distribution des aumosnes aux dits pauvres honneux, seront nommez en certains quartiers de nostre ville aucuns bons et fideles personnages appelez les *doyens des pauvres*, lesquels auront à eux enquerir des pauvres de leur voysiné dont leur sera representé le nombre au bureau, et en feront un roole qu'ilz bailleront chascun vendredy aux ditz gens tenans le bureau qui auront à taxer à leur discretion, combien sera distribué des biens de la dicte bourse à un chascun, selon sa necessité et indigence.

« Les mendians passans, s'ils viennent en nostre ville et faubourgs d'Alençon, seront receus pour la nuitée et non plus, ou ils seront trouvez; après commandement à eux fait de vider, ilz seront punissables à la discretion de nos juges.

« Pour éviter la foule des mendians estrangiers qui sont et viendront demeurer en noz dictes ville et faubourgs, qu'ils videront les lieux sur le fait et commandement de ce faire dedans le mois, sur la peine de fustigation et bannisse-

ment, sinon qu'ils eussent autre estat et industrie de vivre; et à nos bourgeois seront faictes expresses defenses de non recevoir ne heberger plus d'une nuit les ditz estrangers mendians en leurs maisons et logis sous peine d'amende arbitraire.

« Donné en nostre chastel d'Alençon, au mois de janvier 1530.

« HENRI et MARGUERITE. »

Voici les nouvelles modifications prescrites par Marguerite, et datées de Lyon, le 11 juillet 1536.

« Pourquoy inviolablement voulons et entendons la chartre et ordonnance par nous faicte en nostre ville et faubourgs d'Alençon, sur le faict et gouvernement des pauvres, distribution des revenu et aumosnes de la maison Dieu d'icelle nostre ville et faubourgs estre observée; et que véritablement nous avons connu le bon et louable ordre qui est diligemment et ordinairement gardé *es villes de Paris, Lion et autres bonnes villes de ce royaume*, mesme qu'en icelles villes se font aucunes choses pour le bien des pauvres qui ne sont contenues en nostre dicte chartre, lesquelles sont de grande charité et bonne recommandation; aussy que sommes bien advertiz que plusieurs de nos bourgeois et subjects de nostre dicte ville en contrevenant à la dicte chartre départent aumosnes aux portes et entrées de leurs maisons, mesme que les pauvres continuent à retourner par la ville et églises d'icelle, demander aumosne, le tout contre la dicte chartre, nous avons voulu et ordonné, voulons et ordonnons que défenses soient faictes aux manans et habitans de nostre dicte ville et faubourgs d'Alençon, donner aucunes aumosnes aux portes et entrées de

leurs maisons et églises ni par la ville, sous peine de cens sous d'amende qui sera convertie à l'aumosne de la dicte maison Dieu, et sans delay sera l'amende payée nonobstant opposition ou appelation.

« Nous avons inhibé et défendu à chascun de nos officiers, soit vicomte ou bailly ou lieutenant, bailler ne délivrer provisions au contraire.

« Pour éviter que l'on puisse croire que par le moyen de telles défenses l'on voudroit garder nos bourgeois de faire et donner aumosnes à leur plaisir et volonté, il est permis à un chacun faire et donner aumosnes à telles personnes qu'il advisera bon, outre l'aumosne ordinaire de la dicte maison, pourvu qu'il la portera ou envoyra au lieu ou la personne à qui il voudra faire l'aumosne fera sa résidence.

« Commandement sera fait au clerc de ville par les maistres du bureau, qu'il ait à assister au service qui se fera es églises et faubourgs de nostre ville pour en mettre hors les pauvres qui se voudroient ingerer pendant le dict service à aller demander l'aumosne, quelle chose il sera tenu de faire sous peine de privation de son estat. Ayant égard aux questes qui se font *es églises de Paris et de Lion*, par les femmes des dictes villes, nous avons ordonné que les questes qui se faisoient par les hommes es églises de nostre ville pour l'advenir seront faictes par les femmes, et premièrement commenceront les femmes de nos officiers selon leur autorité, en descendant du plus haut au moindre, et puis après nos autres bourgeoises comme il sera ordonné par les maistres du bureau, suivant le rang et ordre du pain benist.

« Ne pourront celles à qui le plat sera porté pour faire la quête par le clerc de ville icelluy refuser ni faillir

à faire la quête, sous peine de cens sols d'amende à convertir à la dicte aumosne.

« Nous avons ordonné qu'aux portes et principales entrées des églises de nostre ville seront mises caisses et troncs, au haut desquels sera ecrist : « *Donnez aux pauvres pour l'amour de Dieu.* » Y en aura une à l'entrée du palais où se tient la jurisdiction, lesquelles caisses et troncs fermeront à deux clefs, laquelle ouverture ne sera faicte que les trois maistres du bureau ne soient présents.

« A la porte et entrée du chemin des hostelleries fameuses de nostre ville, y aura une boîte bien sure qui sera pendue avec une chaîne, et avec ce un petit tableau où seront escripts les mots susditz.

« Faict à Lion, le 11^e jour de juillet mil cinq cent trente six.

« Signé : HENRI, MARGUERITE, et plus bas FROTTÉ. »

(Biblioth. impér., fonds Decamps, n^o 54, fol. 33 et suiv.)

II

Le conservateur des archives du département du Cher, M. Barberaud, a bien voulu nous adresser la copie des lettres suivantes adressées par Marguerite à messieurs de l'église de Bourges. La première concerne M^c Michel, son aumônier :

1

« Messieurs, maistre Michel, mon aulmosnier ordinaire, s'en retourne présentement par de là, pour annoncer la parolle

de nostre Seigneur durant ce saint karesme, lequel pendant qu'il a esté en ce lieu m'a faict très bon recit et estime de l'ordre et honesteté réquise que tenez au saint service divin qui me tourne à merveilleux plaisir et contantement de vous tous, et vous prie, autant que faire puis, y vouloir continuer de bien en mieulx, ensemble d'avoir la doctrine évangélique en singulière recommandation, selon le bon zelle que Dieu vous en peult donner et la bonne opinion qui de ce m'est permis et licite en avoir. Et a tant remettant à vous dire plus de mes nouvelles sur la créance de mon dict aulmousnier, prierai Dieu, Messieurs, vous tenir en sa sainte garde.

« A Blois, ce 29^e jour de janvier.

« La bien vôtre,

« Signé MARGUERITE. »

(Contresigné au bas :) BRODEAU.

Au dos est écrit :

A Messieurs de l'église de Bourges.

2

« Messieurs, j'ay esté advertie par ce que m'ont escript Monsieur le général de la Beaulme et lieutenant Bigot, comment vous avez pour agréable le prescheur que ay intention vous envoyer, de quoy je suis très aise, espérant que sa doctrine et prédication ne seront par de là de peu de fruit (1). Aussy pour départir quelques aulmousnes que monseigneur d'Alançon a en vo-

(1) Illisible.

lonté de faire au pays, il ira bien toust vous voir. Et pour ce que par luy vous feray scavoir le surplus, fineray ma lettre, priant Dieu, Messieurs, vous tenir en sa sainte garde.

« A Blois, le VIII^e jour de novembre.

« La bien vôtre,

« Signé, MARGUERITE. »

Au dos est écrit :

A Messieurs de l'église de Bourges.

Au dos est encore écrit en petite minuscule :

Presentæ fuerunt in capitulo bituricensi per dominum Johannem de Brolio die XXIIJ^a mensis novembris.

III

Voici quelques lettres inédites de Marguerite ; elles sont adressées à mademoiselle de Caumont. Nous les avons relevées au British museum, dans la collection dite Egerton.

I

« Mademoiselle de Caulmont, sans l'espérance que j'avois d'aller faire Noël à Mont de Marsan, où le roy de Navarre avoit envye de me mener, et n'attendoit de jour en jour que le beau temps pour me faire partir, j'eusse bien voullu pour l'envye que j'ay de vous veoir que vous eussiez fait la feste en cette compagnie ; mais le temps a esté si mauvais que je n'ay sceu partir, et si eusse bien craint de vous

faire mettre par les chemins, qui sont si mal aysés et dangereux. Ce printemps il fera beau aller, et j'espère que nous aurons bonne occasion de nous veoir, car si la feste de votre fils se fait comme les propoz qui sont commencés m'en donnent bonne espérance, je ne permettray que toutes les bonnes chères se fassent sans moy. Vous verrez par les lettres de madame la Seneschale ce que luy en a esté escript, qui me semble estre si bon commencement que la fin ne peut prendre que bonne issue, et vous assure, mademoiselle de Caulmont, que c'est une chose que je désire bien, ainsi que vous dira ce porteur que je vous envoie pour vous dire de mes nouvelles, et me rapporter des vostres, qui ne seront jamais meilleures que pour vous et vos enfans de tout son cœur la désire

« La toute vostre,
« MARGUERITE. »

(Biblioth. Egerton.)

« Mademoiselle de Caulmont, ma mye, je ne vous scaurois dire l'ennuy que j'ay de la paresse de monsieur de Jarnac, et la longueur qu'il vous tient en ce mariage, qui seroit juste de le rompre, se n'estoit que je suis seure que à grant peyne trouveriez vous jamais belle fille qui vous soit si obéissante, ny tant selon vostre esprit et de monsieur de Caulmont vostre filz que est celle là, car je crois que Dieu l'a faicte pour vous deux. Pourquoy, mademoiselle de Caulmont, puisque les choses en sont si avant, je vous voudrois bien prier et conseiller comme la meilleure amyie que vous ayiez jamais de vouloir encores attendre pour ung mois

seulement, car comme j'ay entendu, monsieur de Jarnac aura bien trouvé dedans le dict temps l'argent de son premier paiement. Je luy escripts une lettre par laquelle je luy déclare que si dedans le temps je vois qu'il ne puisse faire son argent, je vous conseille dès à present prendre party ailleurs, car je suis seure que sans le retardement que je vous ay donné, monsieur de Caulmont fust maintenant marié. J'espère avoir bientôt sa response, et dedans le dit temps qu'il aura à faire son argent ou non, s'il me respond qu'il ne le peut faire, je vous donneray à congnoistre que je n'ay point chommé de penser pour vous et pour monsieur de Caulmont, lequel ne pourra faillir d'avoir femme qui soit agréable. Il est vray si celuicy peult se faire, je pense que ce seroit encore celuy qui vous donneroit le plus de contentement, qui me fait encore vous prier vouloir attendre pour ung mois dedans lequel et bientôt j'espère que nous aurons la response de monsieur de Jarnac, et je suis seure, avec l'ayde de nostre Seigneur, que vous trouverez le conseil que je vous donne estre venu de celle qui vous sera à jamais

« Vostre meilleure amye.

« MARGUERITE. »

(*Biblioth. Egerton*, 23, fol. 92.)

« Mademoiselle de Caulmont, puisque le juge maige de Périgueux est porteur de la présente, il n'est besoin que je la face plus longue, que vous prier le vouloir croire de ce qu'il vous dira de par moy, et vous tenir toute assurée qu'il

n'ajoutera, ne diminuera rien en ce que je l'ay chargé de vous dire, et quant il iroit pour ung affaire qui me porteroit de tout mon bien, je ne luy voudrois donner lettre sinon pour le faire croire, car je me fye totalement en luy; mais pour ce qu'il est impossible que l'on sceust à dire l'affection que j'ay en l'affaire dont il vous parlera, je mettray icy que jamais je n'auray patience, jusques à ce qu'il soit accompli et ne penseray point estre aimée de ceulx à qui il tiendra, qui sera l'endroit ou supplieray le créateur, mademoiselle de Caulmont, vous donner sa très saincte grâce.

« Escript au Mont de Marsan, ce XVII^{me} jour d'aoust.

« Vostre très-bonne amye,

(De sa main)

« MARGUERITE. »

(Biblioth. Egerton, *Miscell.*, *letters and papers*, vol. IX, fol. 91.)

IV

M. Raymond, le conservateur des archives des Basses-Pyrénées, a bien voulu fort obligeamment copier pour nous l'état de la maison de Marguerite d'Angoulême. La reine l'avait fait dresser en 1548, lors du séjour qu'elle fit à Vendôme avec Jeanne d'Albret; ce curieux document, renfermé dans les archives de Pau, n'avait point encore été publié. De notre côté, nous y joignons tous les noms de ceux des serviteurs de la reine qui, inscrits sur le registre de Jehan de Frotté, ne sont point portés sur le rôle de 1548, et nous les distinguons par des lettres italiques. Le lecteur aura ainsi sous les yeux l'état de la maison de Marguerite de 1540 jusqu'à 1549.

Le sieur de Gouays	IIII ^c livres.
Le sieur de Lestang (1)	IIII ^c —
Le sieur d'Izernay (2)	IIII ^c —
Le sieur de Longpont	IIII ^c —
Le sieur de Serize.	C —
Le sieur de Lyencourt.	neant.
Le sieur de la Curce	neant.
Messire Pierre Foucault Sr de la Salle . . .	neant.

ESCUYERS D'ESCUYRIE.

François le Poulcre premier escuyer (3) . .	IIII ^c livres.
Le sieur de Montausé	II ^c —
Le sieur de Beauvais	II ^c —

Charles Bigri, mentionné par Frotté le 16 août 1542.

Pierre Gauthier reçoit une gratification de 300 livres, le 22 février 1549. (Registre de Frotté.)

ESCUYERS TRANCHANTS.

Claude Chateauvieux.	II ^c livres.
Maryat	II ^c —

(1) Jehan de Nourcy, chevalier, Sr de Lestang, reçoit 500 escus d'or, le 2 mars 1531, « pour subvenir au mariage de l'une de ses filles, qu'il a, du vouloir de la dite dame, mariée, et ce pour les agréables services qu'il a fait et continue de faire tant à la dicte dame qu'à madame sa fille. »

(2) Guillaume Fean, S. d'Izernay, reçoit 412 livres le 5 mai 1545, et 400 livres de gratification le 12 décembre de cette même année. Il avait été l'un des valets de chambre du roi François 1^{er}, et fut employé dans diverses négociations.

V. Bibliothèque impériale, *fonds Gaignières*, vol. 390, fo 2.

(3) Capitaine d'Argentan. Reçoit un don de 600 escus d'or le 12 novembre 1540, et une nouvelle gratification le 20 mai 1542.

(Registre de Jehan de Frotté.)

ESCHANSONS.

Le sieur de Messei (1)	neant.
Plainville	II ^c livres.
Le sieur de Villiers	II ^c —
Le sieur de Fors (2)	II ^c —
Le sieur du Bauquet (3)	II ^c —
<i>François d'Orsonvilliers</i> (4).	

PANETIERS.

Le sieur de la Mabillière (5)	II ^c —
Jehan de Nozay	II ^c —
Le sieur de Perouze	II ^c —
Julien Reguin	néant.
Rocques	II ^c —
Le sieur Arnoul	II ^c —
<i>Jehan Secondat, mentionné par Frotté le 9 octobre 1542</i> (6)	
	II ^c —

(1) Seigneur et baron du lieu de Messei, aujourd'hui chef-lieu de canton dans le département de l'Orne.

(2) Messire Charles Poussard, capitaine du château de Baugé.
(*Registre de Jehan de Frotté.*)

(3) Adam du Bauquet, baron du lieu, gratifié de 500 escus d'or, le 13 décembre 1542, à l'occasion de son mariage avec mademoiselle de Lastours.
(*Ibid.*)

(4) « François 1^{er} avait consenti à son mariage avec l'une des filles encore mineures de feu Jehan de Grosparny, seigneur et baron de Flers; il voulut s'immiscer dans la garde des mineurs, et le conseil de famille cassa la promesse de mariage. En 1541, Marguerite lui avait concédé le tiers danger de la coupe du bois Dauphy, dépendant de la baronnie de la Lande Patry. » (*Ibid.*)

(5) « Jacques Dupré; reçoit une gratification de mille escus d'or le 3 février 1543; mentionné le 2 novembre 1546. » (*Ibid.*)

(6) C'était le trisaïeul de Montesquieu.

DAMES ET DAMOISELLES.

Madame la Seneschale de Poictou (1)	V ^c	livres.
Madame la Baillyve de Caen (Aimée de la Fayette)	V ^c	—
La dame de la Rochefoucault (2)	neant.	
Mademoiselle de Clermont (3)	IIII ^c	—
Le vicomtesse de Lavedan (4)	III ^c	—
Madame de La Noue	III ^c	—
Madame de La Roche	III ^c	—
La dame de Bourdeilles (5)	III ^c	—
La dame d'Aigreville	III ^c	—
La dame d'Orsonvilliers (6)	III ^c	—
La dame de Vallemer (7)	III ^c	—
La damoiselle de la Benestaie (8)	III ^c	—
La damoiselle d'Orsonvilliers	neant.	
La damoiselle d'Artigaloube (9)	C	—

(1) Louise de Daillon, mentionnée par Frotté le 3 juillet 1541, et en 1544 et 1545.

(2) V. *Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. I, p. 394.

(3) « Françoise de Clermont reçoit cens livres le 7 octobre 1544. »
(*Registre de Jehan de Frotté.*)

(4) De la maison de Silly.

(5) Anne de Vivonne, la mère de Brantôme.

(6) « Louise de Labergement, mentionnée par Jehan de Frotté le 18 février 1546 pour une somme de 25 escus d'or qu'elle a, par le commandement de la reine, païée au *peintre du cardinal de Tournon* en considération de ce qu'il a peint plusieurs ouvrages. »

(7) Femme de Jehan Binet, l'un des maîtres d'hôtel de la reine.

(8) Jehanne de Fay.

(9) Mentionnée par Frotté le 15 décembre 1548.

La damoiselle de Clermont.	C	livres.
La damoiselle de la Roche (1)	C	—
La damoiselle de Bauquet (2).	III ^c	—
La damoiselle de Baptiste (3).	C	—
La petite Babou.	C	—
De Selva	C	—
Le Boueil	C	—
Chenausson	C	—
Lagrange	C	—
La Chassetière	C	—
Saint-Pather (4).	II ^c	—
La damoiselle de Cotherne (5)	C	—
La damoiselle Doze	C	—
Françoise Robinaud (6)	III ^{xx}	—
La damoiselle de la Roue	C	—
Louise Périer, nourrice	VI ^{xx}	—
Catherine Delaunay, seconde nourrice . . .	VI ^{xx}	—

(1) L'une des femmes de chambre de la reine, mentionnée par Frotté le 1^{er} octobre 1544, et en mars 1546. V. Brantôme, *Dames galantes*.

(2) « L'une des filles Danoisellés. »

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

(3) Portée sur le registre de Frotté, le 20 août 1543, « qui est l'année qu'elle fut mariée et mise en l'estat. »

(4) Mentionnée par Frotté en juin 1541. Elle avait épousé François Perou, natif d'Alençon, du bâtard duquel elle hérita en 1542; mentionnée de nouveau en 1544 et en décembre 1545.

(5) Mademoiselle de Frotté, fille de Jehan de Frotté, qui avait acheté le château et la terre de Couterne.

(6) « Femme de chambre de la reine. Reçoit une gratification de 300 escus d'or le 20 février 1547. »

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

Madeleine Perier, lavandière (1), à elle pour une robe	XXV livres.
Guillemine Herveline, aussi lavandière . . .	XLV —
Françoise Rousseau	IIII ^{xx} —
<i>La fille de Marot, religieuse à Essai.</i>	XXV —
Marguerite Challopin	IIII ^{xx} —
Champellays.	C —
<i>Anne d'Alençon</i> (2), mentionnée par Frotté en décembre 1542.	C —
<i>Françoise Paradis</i> , portée sur le registre de Frotté le 30 janvier 1541	CC —
<i>Marguerite de Suffort</i> , femme du sieur de Bri- gneux, mentionnée par Frotté le 10 février 1541 et le 10 août 1548.	C —
<i>Louise de Bretagne, damoiselle d'Avaugour</i> (3), reçoit, le 19 janvier 1542 (<i>Registre de Frotté</i>)	XXV —
<i>Mathurine de Sainte-Cler</i> , gouvernante des filles de la reine, reçoit le don d'une confis- cation le 8 octobre 1542; reçoit en outre, le 14 février 1548, 114 livres « pour con- vertir en habits nuptiaux de Marguerite de Sainte-Cler, sa nièce. (<i>Registre de Frotté.</i>)	

(1) *La femme de Jean Diard* reçoit cent livres, le 24 mars 1544,
« pour son estat de lavandière par les chemins, durant les voyages
que la dicte dame a faictz en plusieurs lieux lointains. »

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

(2) Reçoit 100 livres le 17 mars 1542. (*Ibid.*)

(3) Sous Charles VIII, Alain d'Albret avait épousé Françoise de
Bretagne, fille de Guillaume d'Avaugout. V. pour la maison d'A-
vaugout, Biblioth. impér., *Blancs-Manteaux*, vol. 76, A.

<i>Julienne de Fourmont</i> , mariée à Guillaume Lesné, secretaire de la reine (1); mentionnée sur le <i>Registre de Frotté</i>	C	livres.
<i>Anne Leclerc</i> , femme de l'Eleu de Saint-Sauveur, mentionnée le 8 mars 1548.	C	—
<i>Jehannette, femme de chambre, femme de Robert Thibaut.</i> (<i>Registre de Frotté.</i>).	IIII ^{xx}	—

MARESCHAUX DE LOGIS.

Porcheresses (2).	II ^c	—
Le capitaine d'Alençon (3).	II ^c	—
Guillaume Chevalier	II ^c	—
Mathurin du Roch.	II ^c	—
Falaisehe, au lieu de Duchastel (4).	II ^c	—

FOURRIERS.

Nicolas Perrichot	C	—
Mathurin Lambert.	C	—
Guillaume Bahuet	C	—
Charles Boucher.	C	—
Estienne du Puy.	C	—
Phelippes Menteut.	C	—

(1) Il était seigneur de Torchamp, commune de Torchamp (Orne).

(2) « *Claude Acarie*, Sr de Porcheresses, reçoit le 23 septembre 1548 300 escus d'or pour arrérages de gages.

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

(3) *Jacques Pillois*, Sr de Montigny, mentionné par Jehan de Frotté le 12 décembre 1545.

4) *Gauthier du Chastel* reçoit 400 livres le 13 décembre 1548.

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

GENS DE CONSEIL ET FINANCES.

Jacques Groslot, bailli d'Orleans (1).	II ^c	livres.
M ^e Jehan Moynet	II ^c	—
M ^e François le Coustellier	II ^c	—
M ^r Guillaume Regny.	II ^c	—
M ^e Charles de Sainte-Marthe (2)	C	—

CONSEILLERS DE L'ECHIQUIER D'ALENÇON (3).

M ^e Pierre Dagues.	LX	—
M ^e François Boutu.	LX	—

(1) « Jacques Groslot, S^r de Chambaudoin, conseiller du Roi en son grand conseil, chancelier de la Reine de Navarre, chancelier d'Alençon, bailli de robe longue. Quand le roi François 1^{er} bailla à son fils le duché d'Orléans en apanage, le bailli Groslot fut juge des exempts et cas royaux. »

(Lemaire, *Histoire d'Orléans*, t. 1, p. 240.)

« Jacques Groslot, bailli d'Orleans, reçoit 110 livres pour sa vacation de l'echiquier tenu en 1540; 1500 livres le 23 mars 1544; 500 escus d'or le 7 juillet 1545, en considération de quelques grands et urgens affaires que la dicte dame ne veult estre déclarés; reçoit en outre, le 24 décembre 1545, 600 escus d'or « pour sa robe de l'echiquier, lequel droit de robe il a accoutumé avoir. »

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

« Hierosme Groslot, fils de Jacques, reçoit le 19 janvier 1542 200 livres pour ses gages de maître des requêtes. » (*Ibid.*)

(2) Maître des requêtes ordinaire. Mentionné par Frotté le 15 novembre 1548.

(3) « Le VIII^e jour du dict mois (décembre 1541), despesché ung mandement adressant aux auditeurs des comptes d'Alençon, par lequel leur est mandé passer et allouer à maistre Richard Bouvier, receveur ordinaire du dict Alençon, et commis à lever les amendes de l'echiquier tenu en septembre dernier, et comptes qu'il rendra en l'année courante MVcXLII la somme de trois mille cens vingt huit livres six sols quatre deniers tournoys, en quoy se montent

M ^e Jehan Touchon	LX livres.
M ^e Guillaume Farcy	LX —
M ^e Abraham Torel	LX —
M ^e Jehan le Pelletier (1).	LX —
M ^e Guillaume Rouillé (2).	
M ^e Jehan de Currouges.	
M ^e Jehan Brocet, greffier.	
L'huissier Bahuet.	

Hippolyte de Baillon reçoit en décembre 1540
600 livres. (*Registre de Frotté.*)

Jehan Caiget, mentionné en novembre 1545.
(*Ibid.*)

les fraiz du dict eschiquier, tant de *despence de bouche, salaire et paiement de conseillers*, et autres menuz fraiz contenus au roole desché par maistre André *Vauldry*, president en la dicte court de l'eschiquier, en l'absence de monsieur le chancelier d'Alençon; plus allouer, pour ses peines d'avoir receu les dictes amendes, la somme de quatre sols tournoys par livre.»

(1) Mentionné en février 1542. (*Registre de Jehan de Frotté.*)

(2) M^e Guillaume le Rouillé, S^r de Hertré et de Rosé, natif d'Alençon, a publié les ouvrages suivants : *Justitiæ atque injustitiæ compendium*; le *Grand coutumier et duché de Normandie*, dont on connaît deux éditions; enfin le *Recueil de l'antique préexcellence de Gaule et des Gaulois*, dont il y a eu également plusieurs éditions. L'une d'elles est dédiée à Jehan de Frotté, l'autre à François Olivier, chancelier de France.

Nicolas Bourbon, le précepteur de Jeanne d'Albret, a chanté Guillaume le Rouillé :

Gallorum genus et mores et fortia facta
Scripsisse ingenue nemo videtur adhuc;
Scriptorum invidia aut inscitia fecit ut ipsa
Gallia nesciret seque suumque decus.

V. Odolant Desnos, *Hist. des ducs d'Alençon*, t. 1, p. 613.
V. à la Bibliothèque impér. l'*Hist. manusc. de l'eschiquier d'Alençon*.

- Guillaume Thouars* (1). (*Registre de Frotté.*)
Jehan Moinet, mentionné en février 1542.
(*Ibid.*)
Charles Bonyn, mentionné le 30 juin 1544.
(*Ibid.*)
Guillaume le Diacre, mentionné en juillet
1544. (*Ibid.*)
M. Raoul le Rossignol, avocat de la reine
à Alençon. (*Ibid.*)
Guillaume Morel, procureur de la reine à
Alençon. (*Ibid.*)
Denis Bodin, secrétaire ordinaire des pro-
cès de la reine à Alençon. (*Ibid.*)
Nicolas Robillard, procureur et solliciteur de
la reine au grand conseil. (*Ibid.*)

TRESORIERS ET CHAMBRE A DENIERS.

- Maistre Mathurin Javelle* (2). XV^c livres.
Gilbert Rousseau, trésorier de madame la
princesse C —
Jehan Lauverjac, receveur ordinaire du Ber-
ry, mentionné en 1540 et 1545. (*Registre*
de Frotté.)
Jehan Rabelin, receveur du Berry (3).

(1) Sa veuve, Catherine Bizeul, reçoit les arrérages de ses gages le 8 décembre 1542.

(2) Mentionné par Frotté en novembre 1540.

(3) Avait remplacé Jehan Lauverjac. Le 2 avril 1545, la veuve de Jehan Lauverjac reçoit 118 livres, payées par feu son mari

- Me Olivier Bourgoing*, trésorier du Berry, reçoit pour ses gages, en 1540 (*Registre de Frotté*). CC livres.
- Guillaume Alboust*, receveur du Perche. (*Ibid.*)
- René Quentin, receveur de la seigneurie du Perche. (*Ibid.*)
- Bernard de Momion, receveur de la vicomté de Fezensaguet. (*Ibid.*)
- Richard Bouvier, receveur des amendes de l'échiquier et receveur ordinaire d'Alençon. (*Ibid.*)
- Aignan Dufour*, receveur d'Argentan, gratifié de 300 livres le 1^{er} septembre 1548. (*Ibid.*)
- Nicolas Mallet*, receveur de Domfront. (*Ibid.*)
- Thibaut de Chasteau Thierry, receveur de Verneuil. (*Ibid.*)
- François Roussard, receveur de Baugé. (*Ibid.*)
- Jehan Prudhomme, receveur de Creil. (*Ibid.*)
- Blaise Sicard, trésorier de Roddetz. (*Ibid.*)
- Arnault Guilhem Carbonneau*, trésorier d'Armagnac. (*Ibid.*)

CONTERROLEURS.

- Thomas le Coustelier (1). II^c —
- Nicolas Joanne II^c —

« pour les reparations necessaires à la grosse tour de Bourges, lorsque *Me Guillaume Poyet*, chancelier, y fut mené prisonnier. »

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

(1) Reçoit 200 livres le 24 mars, « pour mieux s'entretenir au service de la dicte dame et luy ayder à avoir une monture et ung accoustrement. » (*Ibid.*)

SECRETAIRES.

Me Jehan Frotté, secretaire et conterroleur general des finances	III ^c livres.
Me Guillaume le Coustellier (1).	II ^c —
Me Jehan Ferré (2)	II ^c —
Me Jehan Tassin (3)	II ^c —
Me Jehan Gauchery (4)	II ^c —
Me Galliot Mandat	II ^c —
Me Jehan Marin.	C} —
Me Guillaume le Broug (5).	C —
Me Guillaume le Faure (6).	C —
Me Jehan Alespée.	II ^c —
Me Olivier Bourgoing (7)	Néant.
Me Jehan Charles (8)	C —
Me Pierre Moreau	II ^c —
Me Robert Bernard	C —

(1) Mentionné par Frotté le 14 novembre 1540. Gratifié, le 10 mai 1547, de 200 escus d'or en considération de ses bons services.

(2) Ne recevait en 1541 que 60 livres.

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

(3) Reçoit un don de 500 escus d'or le 9 septembre 1540; est remboursé de 62 livres le 11 octobre 1547, pour certaines réparations faites au logis de la reine à Fontainebleau. (*Ibid.*)

(4) Mentionné le 19 novembre 1540. Gratifié de 500 escus d'or le 25 mai 1542. (*Ibid.*)

(5) Reçoit 500 livres d'arrérages le 2 novembre 1548. (*Ibid.*)

(6) Mentionné par Frotté le 9 septembre 1545.

(7) Cumulait la place de secrétaire avec celle de trésorier du Berry. (*Ibid.*)

(8) Avait commencé par être commis du trésorier d'Alençon en 1541. Reçoit 800 livres de gratification le 18 février 1545.

(*Ibid.*)

Me Pierre Frotté II^c livres.

Me Victor Brodeau C —

Me Jehan Gelée, secretaire ordinaire, reçoit, le 25 mai 1542, la somme de 200 escus « pour plus honnestement s'entretenir au service de la reine. » Reçoit 40 escus, le 10 août 1548, « pour avoir des habits de nopces pour luy et pour sa femme. » (*Registre de Frotté.*)

Me Michel Peron, mentionné le 9 février 1543. (*Ibid.*)

Me René Bachellery, mentionné le 12 septembre 1544. (*Ibid.*)

Me Robert Thibault, mentionné en 1544; reçoit 300 escus le 4 décembre de la même année. (*Ibid.*)

Me Giles Laisnel, mentionné en 1544. (*Ibid.*)

Me Balthazar Richard, mentionné en 1544. (*Ibid.*)

Me Guillaume Lesné, mentionné en 1545. (*Ibid.*)

Me Jehan Ferré, vicomte de Domfront, mentionné en 1545. (*Ibid.*)

Me Robert Bernard reçoit, le 15 avril 1548, 200 livres pour divers voyages. (*Ibid.*)

Me Paul Mabon, mentionné le 1^{er} octobre 1548. (*Ibid.*)

CHAPPELAIN.

Maistre Antoine Perthuis.

AULMOSNIERS.

Me Jehan de Selva (1). IIII^{xx} liv.

Me Jacques le Poulcre.

Me Jehan Brodeau.

Me Antoine Poque.

Me Pierre Menard.

D'Orsonvilliers, abbé de Saint-Jean (2).

Me Jehan Pallu reçoit, le 9 juin 1543,
50 livres « pour entretenir son fils Jehan
Pallu aux estudes. » (*Registre de Jehan de
Frotté.*)

Jehan Aurille, prédicateur, mort en 1544.
(*Ibid.*)

Jacques le Malenfant, gratifié de 50 escus d'or
en novembre 1545. (*Ibid.*)

CLERCS DE CHAPPELLE.

Gregoire Maillard L —

Michel Guerin L —

Me Jehan, dict des Vignes. L —

CLERCS D'AULMONERIE.

Mathurin Cosneau. XXV —

(1) Abbé de Turpenney. Mentionné par Frotté en février
1545.

(2) Saint-Jean de Falaise. V. *Statistique de l'arrondissement de
Falaise*, par M. de Caumont.

MEDECINS.

Maistre Jehan Goevrot (1)	III ^c	livres.
Me Jehan Scuronis (2)	III ^c	—
Me Guy Cormier (3)	III ^c	—
Me Jehan Sterpin (4)	III ^c	—

Me Guillaume Le Chevalier, mentionné par Frotté en 1541.

Me François Navarre, reçoit cent escus d'or, le 18 mars 1544, pour ses gages et pensions. (*Registre de Frotté.*)

Jehan Pallu, conseiller et medecin, mort en 1544. Sa veuve reçoit 50 livres, le 27 mars 1544, « pour entretenir son fils Jehan Pallu aux escolles. » (*Ibid.*)

VARRELETS DE CHAMBRE.

Jehan Richier, tailleur et varlet de chambre (5)	CX	—
Leonard Torcy (6)	CX	—

(1) Mentionné par Frotté en 1541 et 1544.

(2) Gratifié de 300 livres en juin 1541, de 100 escus le 30 septembre 1548. (*Registre de Jehan de Frotté.*)

(3) Me Guy Cormier, Sr de Beauvois, reçoit le 22 février 1545 une gratification de 500 livres; le 25 septembre 1548, une autre gratification de 400 livres. Avait épousé Madeleine Brossard.

(*Ibid.*)

(4) Mentionné par Frotté en 1545; cité également par Charles de Sainte-Marthe dans l'*Oraison funèbre de la royne.*

(5) Mentionné par Frotté en 1544.

(6) Gratifié de 50 escus d'or le 29 aoust 1543.

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

Jacques Simon	CX	livres.
Pierre de Bray (1).	CX	—
Richard Jaulnay (2).	CX	—
Jehan Ragot.	CX	—
Claude Villeroy, appoticaire (3).	CX	—
Adam de Longuemort, au lieu d'André Lan- glois	CX	—
Anthoine Thiron, <i>tailleur</i>	CX	—
Eustache Pallu.		
Jehan Commy, <i>brodeur</i>	CX	—
Le Brodeur, du Mans.	L	—
Pierre Doze.	CX	—
Eustache Bonneau	Néant.	
Anthoine Torche	CX	—
Jean Joncquel, Limosin, <i>tailleur</i>	CX	—
<i>André</i>, au lieu de <i>Corneille</i> , <i>peintre</i> . .	CX	—
<i>Le filz de la nourrice de Bloys</i>	CX	—
<i>Bonaventure des Periers</i> (1541)	CX	—
<i>Estienne Boulogni</i> , gratifié de 60 escus d'or en decembre 1541; gratifié de nouveau de 100 livres, en 1544, « pour mieux s'entre- tenir. » Reçoit un don de 500 escus d'or		

(1) Pelletier et varlet de chambre. Reçoit le 1^{er} juillet 1546 1,300 livres, « à quoy se montent les parties de fourrure qu'il a fournies, et 70 escus pour avoir des habillemens à une sienne fille qu'il a mariée à Jacques Fortin, varlet de chambre du roi. »

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

(2) Tailleur et varlet de chambre ordinaire du roi et de la reine. Gratifié de 100 escus d'or le 28 mai 1542, et de pareille somme le 20 juillet 1543. (*Ibid.*)

(3) Gratifié de 300 escus d'or, en faveur de ses services, le 20 février 1547. (*Ibid.*)

« pour avoir conduit mademoiselle de la Roche en Italie. » (*Registre de Frotté.*)

Arnoult de Mauvaiges, chirurgien et varlet de chambre, mentionné pour 110 livres de gages en octobre 1544. (*Ibid.*)

Guillaume Lescuyer, dict *Chastellier*, mentionné le 1^{er} avril 1545. (*Registre de Frotté.*)

Quentin Thierry, mentionné le 4 septembre 1545. (*Ibid.*)

Jacques Chanisson, brodeur, mentionné en 1545.

Estienne Lepaige, tapissier et secretaire, reçoit un secours de 100 livres, pour un procès, le 12 janvier 1545. (*Ibid.*)

Hamon Hebert, conservateur du domaine de Roddetz, chargé d'acheter deux mulets de litière, le 1^{er} avril 1549. (*Ibid.*)

HUISSIERS DE CHAMBRE.

Claude Parseval (1)	C	livres.
Paul de Launay.	C	—
Jehan du Mesnil (2).	C	—
Nicolas Frotté, dict Belle Fontaine (3). . .	C	—

HUISSIERS DE SALLE.

Nicolas Hervelin	C	—
----------------------------	---	---

(1) Mentionné par Frotté en 1544.

(2) Gratifié de 100 livres le 1^{er} septembre 1548.

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

(3) Capitaine du château et ville de Creil. Reçoit en don une coupe de six arpens de bois le 1^{er} septembre 1548. (*Ibid.*)

Arnault André, dit Montauban	LX	livres.
François de Launay.	LX	—
<i>Claude Favery</i> , mentionné par Frotté, le 9 juin 1543.	LX	—
<i>Jehan Vigier</i> , mentionné par Frotté, le 10 février 1543	LX	—
<i>De Vallée</i> , mentionné par Frotté, le 1 ^{er} jan- vier 1549.	LX	—

SOMMELIERS DE PANNETERIE.

Marc Caiget.	C	—
Jacques Chesneau (1)	C	—
Jehan de Lestang (2)	C	—
Urbain Rougere, dict Chalunge (3).	C	—
<i>Remonnet Coustely</i> , mentionné par Frotté; son fils Jehan lui succède	C	—

AYDES A CHEVAL POUR LA PANNETERIE.

François Legros (4)	IIII ^{xx}	—
Jehan Dargent (5).	IIII ^{xx}	—
Julien le Dreu (6)	IIII ^{xx}	—

(1) Gratifié de 20 livres en septembre 1541.

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

(2) Gratifié de 50 livres le 25 mars 1542. (*Ibid.*)

(3) Gratifié de 50 livres le 9 juin 1543. (*Ibid.*)

(4) Mentionné par Frotté en 1542.

(5) Reçoit en don, le 24 avril 1544, les deniers provenant de la vente faite à condition de la terre de Vieux-Pont, par Guillaume de Falaise, S^r de Besnay, à Barbe Loison, veuve de Maurice Droullin. (*Ibid.*)

(6) Reçoit 60 livres le 24 avril 1544, sur les arrérages qui lui étaient dus depuis vingt ans. (*Ibid.*)

Jehan le Bourrelier (1).	IIII ^{xx} liv.
Julien Rougere, au lieu de Pallas	IIII ^{xx} —
Reyne Gallopin	IIII ^{xx} —
Poncelet Bazin, au lieu de Catheu.	IIII ^{xx} —
<i>Charles Go</i> , mentionné par Frotté, le 8 décembre 1548	IIII ^{xx} —

AYDE A PIED POUR LA PANNETERIE.

Bastien Montcaige.	XXV —
----------------------------	-------

SOMMELIERS D'ESCHANSONNERIE.

Jehan Bouleau (2).	C —
Jehan de Biscaye	C —
Le Chasble	C —
Jehan de Preaux.	C —
Anthoine des Vaultx	C —
Guillaume Bouleau (3)	C —
<i>Ramonnet Coustellier</i> , mentionné par Frotté, en mai 1544.	C —

AYDES A CHEVAL EN L'ESCHANSONNERIE.

Jacquet Jorron (4).	IIII ^{xx} —
-----------------------------	----------------------

(1) Mentionné par Frotté en novembre 1544.

(2) Reçoit deux cents livres le 24 mars 1544, pour faire faire quelques réparations au château d'Essai et pour faire réparer les ponts d'entre Alençon et Mortagne, et pour faire prendre autre chemin à l'eau qui passe par le jardin des religieuses de Mortagne. — Reçoit un don de cent livres le même jour, « à prendre sur le rachat du à la dicte dame de la terre de la Coudrois, en la duché d'Alençon. » *(Registre de Jehan de Frotté.)*

(3) Mentionné par Frotté le 10 août 1548.

(4) Gratifié de 50 livres le 15 octobre 1542, « pour luy aider à marier ses filles. » *(Registre de Jehan de Frotté.)*

Pierre Oudin (1)	IIII ^{xx} liv.
Jehan Gondouyn (2)	IIII ^{xx} —
Jehan Duchemin (3).	XXV —
Nicolas Serry	XXV —
Estienne Piedfrant	IIII ^{xx} —
Charles Biscaye	IIII ^{xx} —
<i>Raoul Langlois</i> , mentionné par Frotté, le 22 septembre 1548	XXV —
<i>Eustache Pallu</i> , mentionné par Frotté, le 17 mai 1544	XXV —

AYDE A PIED.

Raoul, qui mene le sommier	XXV —
--------------------------------------	-------

ESCUYERS DE CUISINE.

Pierre Gaultier	CX —
Jehan du Temple (4)	CX —
François Herard (5).	CX —
René Fresnaye (6).	CX —
Pierre Solier	CX —
<i>Jehan Dybon</i> , mentionné par Frotté, en no- vembre 1540	CX —

(1) Gratifié de 60 escus d'or en janvier 1542.

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

(2) Gratifié de 50 livres le 11 avril 1544. (*Ibid.*)

(3) Mentionné le 15 octobre 1542. (*Ibid.*)

(4) Gratifié de cent livres, en raison de ses services, le 18 février 1545. (*Ibid.*)

(5) Gratifié de cent livres, en raison de ses services, le 18 février 1545. (*Ibid.*)

(6) Reçoit 40 livres le 1^{er} novembre 1548, « pour luy ayder à entretenir son fils aux estudes et luy avoir des livres. » (*Ibid.*)

Thomas Thimer, mentionné par Frotté, en novembre 1540 CX livres.

MAISTRES QUEUX.

François Septier (ou Cestier) (1). C —
 Marin Robichon, dict Verdelet (2) C —

PATISSIERS ET AYDES EN LA CUISINE.

Jehan Dornant (3). LX —
 René de la Fosse LX —

AYDES A CHEVAL EN LA CUISINE.

Jehan Medard. IIII^{xx} —
 Thibault Allain IIII^{xx} —
 Thomas Thivier IIII^{xx} —
 Jehan Langlois, dict Caboche (4). IIII^{xx} —

AYDES A PIED.

Guillaume Robichon. XXV —
 Chaudion XXV —
 Jehan Voisin, dict Chambellan XXV —

(1) Gratifié de 20 livres le 13 décembre 1542. — Gratifié de 100 livres le 30 septembre 1548. (*Registre de Jehan de Frotté.*)

(2) Reçoit, le 1^{er} octobre 1548, 2 livres, « outre ses gages, en attendant qu'il soit couché en l'estat au titre d'*escuyer de cuisine.* » (*Ibid.*)

(3) Reçoit six vingts livres en novembre 1544, « pour le récompenser de ce qu'il n'a pas longtemps besoigné de son mestier. » (*Ibid.*)

(4) Mentionné par Frotté en décembre 1542. — Gratifié de 50 livres en 1548.

Guillaume Delorme, mentionné par Frotté, le
15 décembre 1548. XXV livres.

GARDES VAISSELLE.

Jacques le Danois (1) CX —
Jehan Dybon (2) CX —
Jacques Becquois, mentionné par Frotté, le
18 mai 1544 CX —

CLERCS D'OFFICE.

Maistre Guillaume Le Broug, outre les cens
livres qu'il ha en l'estat de secretaire (3). . C —
Pierre Pichere C —

MAISTRES DE SALLE ET FOURRIERS.

Jehan Vauquelin (4). C —
René Boulleau (5). C —
Michel Bonnyer. C —
Jehan Caillard (6). C —
Sebastien Chavigny, gratifié de 250 livres le
23 novembre 1542. (*Registre de Frotté.*)

(1) Mentionné par Frotté le 17 janvier 1547.

(2) Avait commencé par être aide à cheval pour la cuisine.
Gratifié de 100 livres le 24 avril 1545.

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

(3) Mentionné le 10 février 1543. (*Ibid.*)

(4) Mentionné en mars 1544. Gratifié de 110 livres le 1^{er} jan-
vier 1549. (*Ibid.*)

(5) Reçoit, en mai 1544, 102 livres « pour luy ayder à payer ung
petit heritage contigu au sien. » Reçoit 220 livres, le 18 décembre
1548, « pour luy ayder à marier une sienne fille. » (*Ibid.*)

(6) Mentionné le 12 janvier 1547. (*Ibid.*)

Nicolas Perruchot reçoit, le 3 avril 1544, la somme de 50 livres « pour la recompense des frais qu'il a faictz en sa maladie au voyage de Perpignan. » (*Registre de Frotté.*)

AYDES DE FOURRIERE.

Simon Boullay.	XXV livres.
Pierre Racine.	XXV —
<i>Charles Bouchet</i> , mentionné par Frotté, le 20 novembre 1541.	
<i>Estienne Dupuy</i> , mentionné par Frotté, le 20 novembre 1541.	

LACQUAYS.

Jehan Leblanc.	XXV —
------------------------	-------

CHAPPEAU.

François Beauchesne.	XXV —
Legrand Chappitoys.	XXV —
Michel, dict Picque Beste.	XXV —

GENS D'ESCUYRIE.

Guyot Fouillu.	XXXV —
Greffin Bonnet	XXXV —
Pierre Girardot, au lieu de Jehan Follye . .	XXXV —

VARLETZ DES PAIGES.

Gervais Didier	XX —
Michel Burget.	XX —

AYDES.

Imbert de Stelle.	XXV —
---------------------------	-------

Robin Le Devin.	XXV livres.
Jehan Le Devin.	XXV —
Jehan Baudouin (1)	XXV —
Jesse Buyer	XXV —
Simon Beauchamps	XXV —
Marin Bonnet, qui mene la seconde lectière.	XXV —

CHARRETIERS.

Michel Douger, dict Jolyet, charretier du charryot branlant (2)	L —
Denys Bourdon	L —

SOUS AYDES.

Michel Deslandes, muletier de la seconde li- tière, mentionné par Frotté en 1544. . .	XXV —
--	-------

MARESCHAULX.

Gilles Rocher.	XII l. X s.
Pierre Duval	XII l. X s.
Seguret.	XII l. X s.

PORTIERS.

Jehan Vigier, dict le Ventru	XL —
Le Picard.	XL —

TAPPISSIERS

Estienne le Paige, tappissier et varlet de chambre.	CX —
--	------

(1) Gratifié de 100 livres le 21 novembre 1542.

(*Registre de Jehan de Frotté.*)

(2) Reçoit le 14 mars 1545 65 livres.

(*Ibid.*)

FAUCONNIER.

Bernard de Montpoulain (1)

VARLETZ DES FILLES.

Pierre Robin XXV livres.
Jehan Thorellet XXV —
Simon Croize XXV —

PENSIONNAIRES.

Jehan Potart II^c —
Jehan Babou. II^c —
La damoiselle de Miossens. III^c —
La damoiselle de Ruffiac et son mary . . . II^c —
La damoiselle de Sarat C —
Catherine Gaye, lingière. XL —
M^e Estienne Leblanc II^c —
M^e Martin Masse C —
Guillaume Erondelle. X —
Le parfumeur du roy de Navarre, concierge
d'Allençon C —
Le Parquier XXX —
Le filz du tresorier d'Allençon L —
Michelle Gontier, lavandière de feu Mons^r
d'Allençon, femme de Jehan Boulleau,
dict le Fontainier XL —
Briffault, portier du dit feu S^r XX —
Blaise Fontenelle, dict Myllant, ayde de cuy-
sine. XX —
Marguerite Edme L —
Nicollas Serry outre aultres 25 livres que

(1) Reçoit 60 livres pour lui aider à marier ses filles.

(Registre de Jehan de Frotté.)

luy sont cydevant ordonnez pour ayde d'eschanssonnerye	XXV livres.
Jehan Viette, varlet de chambre de deffunt Mons ^r d'Allençon.	XXX —
Henry de Voust.	XX —
Le portier du château d'Allençon.	XV —
Vallentine, filhe de Myne, lavandière.	XX —
Jehanne Soyere	XII —
Laboural	XII —
Paoul Mabou	C —
La veufve Noel Catheu	XX —
Jehannette.	XXV —

Nous ajouterons à cette liste de pensionnaires les noms de ceux que mentionne Jehan de Frotté.

Marguerite Perreau (15 avril 1541)	C —
La demoiselle de Rossincourt, le 22 février 1547.	XL —
Pierre Martin, 1 ^{er} novembre 1548	C —
Laurent Pallu, fils de la nourrice de Mor- tagne, le 30 septembre 1548.	C —
Jean Corne, dict des Minieres, le 7 décem- bre 1548	XXV —
M ^e Antoine Baveut, logé au parc d'Alençon, reçoit un poinson de vin du prix de 7 li- vres 10 sous, le 15 décembre 1548.	
Jehanne Petit, veuve de Marguesin, de la Garde archer du roi.	
Freres Jean Freret et Aubert, religieux de Paris, 27 livres sur et tant moins de leur pension de ceste présente année (1546).	

V

Ce n'est point un état complet de la maison de Jeanne d'Albret que nous donnons ici. Nous nous bornons à faire connaître les quelques noms que nous avons çà et là relevés sur le registre de Frotté.

Nicolas Bourbon, pédagogue.

CONTROLEUR DE SA MAISON.

Nicolas Jouanne.

ÉCUYER.

René Perault, Sr de Vaubrayant, reçoit 20 livres, le 2 aoust 1542, pour avoir servi d'échanson durant une demi année.

VALETS DE CHAMBRE.

Cornille Leroy, aux gages de C livres.

André Langlois reçoit une gratification de cent escus le 4 octobre 1544.

Antoine Tyron, tailleur et varlet de chambre, pour ses gages, le 5 octobre 1544 IIII^{xx} —

DAMES ET DAMOISELLES.

Aimée de La Fayette, gouvernante.

Anne de Ruffiac reçoit, le 26 janvier 1541, une gratification de 25 livres.

Catherine Simon, nourrice et femme de chambre, reçoit une gratification de 200 escus.

Isabeau Chalopin , femme de chambre, pour ses gages.	CCCC liv.
Barbe de Villars, mère de la folle de madame la princesse.	IIII ^{xx} —

PANNETIER ORDINAIRE.

Adolphe Aulisleger.

AYDE EN LA PANNETERIE.

Pallas, pour ses gages.	IIII ^{xx} —
---------------------------------	----------------------

MAISTRE DE FOURRIÈRE.

Bastien Sevigny reçoit 50 livres, le 4 mars 1541, pour accroissement de ses gages.	
Bastien Montaigne, <i>ayde en la fourrière</i> . . .	XL —

LAQUAIS.

Philippe Mousteul.
François Lechanteur.

PATISSIER.

René de la Fosse.

VARLET DES FILLES.

Simon Croizet, pour ses gages.	XXV —
--	-------

MAISTRE PALFRENIER.

François Folliot, pour ses gages.	XXXV—
---	-------

AUMONIER.

Pierre Menard, pour ses gages.	CC —
Me Jehan Morin, dict Verdelet, escolier de madame la princesse, pour sa pension . .	XL --

Voici également les noms de quelques-uns des serviteurs d'Henri d'Albret.

René de La Motte, ecuyer.

Jehan Marin, secrétaire ordinaire. CC livres.

claud Robert, secretaire ordinaire. CC —

Jacques Lejay, parfumeur et varlet de chambre.

Jehan Danville, barbier et varlet de chambre.

(Reçoit cens escus d'or pour le mariage de l'une de ses filles, le 13 mai 1542.)

Jehan Pallu, medecin.

Francisque Navarre, medecin. CXL —

VI

Lorsque François I^{er} autorisa l'établissement d'une université dans la ville de Nîmes (lettres patentes de mai 1539), Claude Baduel accepta de venir dans sa ville natale régenter le nouvel établissement; mais l'assurance d'un revenu fixe était l'une des conditions, et l'une des nécessités de cette création. Marguerite d'Angoulême, qui n'avait cessé de favoriser ce projet, et à l'intervention de laquelle il était dû, écrivit à cette occasion deux lettres, l'une à l'évêque de Nîmes, l'autre à l'évêque d'Uzez, demandant à chacun d'eux d'octroyer un bénéfice de deux cents livres de rente à la naissante université. Elle écrivit également aux consuls de Nîmes pour leur recommander Baduel. Nous reproduisons cette dernière lettre, d'après l'historien de Nîmes auquel nous empruntons ces détails.

« Messieurs,

« J'ay entendu par maistre Claude Baduel comme vous luy avez escript et prié qu'il allast par de là pour vous aider à faire l'institution d'un college en vostre ville. Il s'en va maintenant de vers vous pour cet effect et *pour ce que je l'ay entrestenu aux estudes* (1), je vous prie de l'avoir pour recommandé durant qu'il sera par de là, et vous me ferez, en ce faisant, plaisir bien agréable. A tant, Messieurs, je prie Dieu qu'il vous ait en sa très sainte garde. Escrip à Compiègne, ce VIII^e jour d'octobre (1539).

« La bien vostre,

« MARGUERITE. »

A Messieurs les consuls, manans et habitans de Nîmes.

(Menard, *Histoire de Nîmes*, t. IV, p. 146.)

VII

Dixain de maistre Jehan Frotté, secretaire du roy, à maistre Guillaume le Rouillé, conseiller ordinaire de la Royne de Navarre.

Quelle louange (o France couronnée)
Sur tous païs, et de gloire, et d'honneur,
Sera par toy a ce François donnée,
Qui plus que tous a escript ton bonheur?

(1) V. *Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. I, p. 292.

Sera ce pas nom de ton vray autheur ?
Certes ouy, il le merite bien ;
Et quant ton Roy aura veu l'œuvre sien,
Ainsi que Roy a juger bien apris ,
Luy adjugeant louange de son bien,
L'honneur auras , dont il gaigne le pris.

VIII

*Lettre de Marguerite d'Angoulême à l'évêque de Roddetz
en faveur de l'université de Nîmes.*

« Mon cousin, vous verrez par le double des lettres que le roy escript presentement à nostre saint Pere, et aussi par ce qu'il vous faict scavoïr, le desir qu'il a qu'il plaise à sa sainteté confirmer et esmologuer la création et érection qu'il a cydevant faicte de l'université de Nysmes ; qui me gardera de vous en faire plus longue lettre, sinon pour vous dire que, considerant le grand bien, prouffict et utilité que la chose publique de ce royaume peult recevoir d'un tel et si honorable establissement et création, vous priant, mon cousin, de vous employer en cest endroit envers nostre dict saint Pere, de maniere que sa dicte sainteté face la dicte confirmation et esmologation, et en octroie et concede les lettres apostoliques necessaires, en la meilleur et plus ample forme que faire se pourra, quoy faisant, outre que aurez faict agreable à nostre Seigneur, vous me aurez faict tres grand plaisir, ainsi que scait nostre Sei-

gneur, que je prie, mon cousin, vous avoir en sa sainte et digne garde. A Paris, le XII^e jour de fevrier MVCXLI.

« Vostre bonne cousine, mere et fille,

« MARGUERITE. »

(V. Menard, *Histoire de Ntmes*, t. IV, p. 147.)

IX

Lettre de Marguerite d'Angoulême à sa belle-mère Marguerite de Lorraine, à l'occasion de la fondation du couvent de Sainte-Claire d'Argentan.

« Premièrement, il me semble, Madame, que vous entendez, des quatorze mille livres de rente que vous avez, en retenir sept et m'en donner sept, comme le mémoire dit; mais il faut que les sept que vous retenez soient données par vous à toute vostre sainte compagnie; c'est à savoir, deux mille livres pour vostre nourriture et autres nécessités, deux mille livres pour l'édification du couvent d'Argentan, trois mille livres pour acquérir la rente hypothécaire. Et est besoin que le Roy ratifie ce que vous aurez passé avec monsieur votre fils; ce que je lui ferai bien faire, afin que, après la mort de mon dit seigneur et de moy, vos sept mille livres vous demeurent vostre vie durant. Quant est des sept mille qu'il vous plaît me laisser, d'autant que vostre trésorier les recevra ensemble, et en paiera les gaiges accoustumés de tous vos serviteurs, vostre vie et la mienne durant; et, du surplus, je vous promets sur l'amour que je vous porte,

que je l'en chargeray d'en payer les acquisitions que vous ferez pour vos fondations, tant du couvent et des messes de Nostre-Dame d'Alençon, que pour achever les bâtiments, de sorte que le trésorier emploiera tous les deniers; de quoy, une fois l'an, me rendra compte. Mais je retiendray cinq cents livres pour faire faire ornements, reliquaires et choses que la communauté nous avoit demandées, m'obligeant que, si vous veniez par mort à abréger le voyage de vostre vie, tant que nostre Seigneur me donnera de vie, je feray parfaire vostre dit couvent, rente et édifice, selon que je connais vostre saint dessein; et à tout le moins de sept cents livres de rente, et le tout accompli, bâti, meublé. Ce que je jouiray sera pour employer tant en réparations de pauvres églises que d'aumônes au pays. Les offices qui vacqueront, ainsi qu'il vous plaira me bailler tous vos serviteurs, par ordre je les leur donneray, ou les vendray, pour leur départir l'argent, jusqu'à être tous contents et obligés à vous. Ainsi, Madame, d'autant et sans quoy pour rien ne me voudrois exposer à prendre cette charge; et très humblement je vous en supplie que vous et toutes vos sœurs m'ayez en telle recommandation que, par vos prières, mon Seigneur me fasse grâce de m'y acquitter à son honneur, vostre consolation et le salut de l'âme de celle qui vous demande pardon de si longue prolixité..., en se recommandant à vos bonnes prières, et si très humblement qu'il lui est possible à vostre bonne grâce (1).

« Vostre très-humble et tres-obéissante fille,

« MARGUERITE. »

(1) Nous empruntons cette lettre à l'excellente *Vie de Marguerite de Lorraine*, par l'abbé Laurent.

X

Lettre pour recommander Clouet.

« Monsieur le chancelier, le Roy de Navarre et moy avons deslibéré prendre *le peintre frere de Jannet, peintre du Roy*, à nostre service, et luy baille le dict seigneur cens livres sur son estat, et moy cens; et pour ce que nous avons necessairement affaire de luy pour quelque chose que nous voulons faire, je vous prie incontinent le nous envoyer, et qu'il soit icy lundy pour le plus tard, et vous prie luy faire delivrer quelque argent pour commencer par luy donner couraige de bien besongner, priant Dieu, monsieur le chancelier, vous avoir en sa sainte garde. A Fontainebleau, le XXI^e jour de juillet (1529).

« Vostre bonne maistresse,

« MARGUERITE. »

A monsieur le chancelier d'Alençon.

Nous donnons cette lettre d'après M. Genin, mais en observant qu'elle ne se trouve pas dans le n^o 8510 du fonds Béthune, ainsi qu'il l'a indiqué

XI

Nous avons trouvé à la bibliothèque du Louvre cette curieuse lettre, adressée à Catherine de Médicis à l'occasion

des réparations urgentes qu'il y avait à faire au château de Chambord. Vingt ans s'étaient à peine écoulés depuis la visite qu'y fit Marguerite d'Angoulême, et ce palais, dont elle vantait les magnificences, était tombé dans le plus triste état de délabrement.

A la reine Catherine de Médicis.

« Madame, je n'ay voulu faillyr, estant en ce pays, d'aller visiter Chambort et y mener avecques moy le contre-rolleur des bastimentz du dict Chambort; auquel lieu je vous puy assseurer, Madame, qu'une bonne *somme de denyers est fort nécessaire d'y estre bien promptement employée pour éviter la totale ruine d'ung si grand et digne bastiment.* Je m'assseure bien, Madame, que quant le Roy et vous auryez esté sur les lieux, et que vous auryez veu que l'eau passe à travers des terrasses, et gaste et pourryst ces quatre belles vaultes des salles en plusieurs endroitz, que vous auryez bonne envye d'y rémédier; car je pense que le Roy n'a gueres de mayson ou il s'agree mieulx quelque fois pour ung temps que en ceste-là pour le playsir des chasses, *vous pouvant tesmoigner, Madame, que l'autre jour que je y fus je y veiz de dessus les dictes terrasses, et à deux traictz de la mayson, trois ou quatre hardes de bestes fauves faisant le nombre toutes ensemble de plus de cent cinquante. Et me dyst la Mothe, qui les garde, que l'on n'en veit jamais tant qu'il y a dedans le dict parc.* Or, Madame, j'ay faict dresser, par le dict contrerolleur, ung petit mémoyre des choses nécessaires à estre faictes au dict lieu de Chambort, qu'il plaira à Vostre Majesté veoyr à loysir et avoyr, s'il luy plaist, souvenance l'an-

née prochaine, en faisant le département de l'argent que le Roy voudra employer en ses bastimentz, d'en reserver une bonne somme pour le dict Chambort, pour lequel on avoyt arresté dix mille frans l'année passée; mais cella n'a eu lieu, et aussi est-ce bien peu de chose, et pour ung si grand corps. J'estime que ceste somme là, doublée d'autant, y frapperoit ung bon coup. Plusieurs fois le feu Roy, vostre seigneur, avoit dellibéré que le revenu du parc du dict Chambort, et les coupes ordinaires que l'on fait tous les ans aux forestz de Bloys seroyent employées tous les ans avecques quelque aultre argent d'ailleurs pour achever le dict Chambort; et ung jour en fut commandé quelque chose à monsieur de Beauregard, comme il en peult souvenyr à monsieur Bourdin; cella ne s'est point exécuté; aussi est-il advenu beaucoup de ruyne depuis au dict lieu de Chambort, *mesmes à une grosse tour et la chappelle, qui demeurèrent imparfaites de couverture en ce temps là.* La charpenterye, qui ja estoyt assise dessus, et qui avoit cousté sept ou huict mille frans, est toute pourrye; de façon, Madame, que par faulte de mil escus que l'on n'employa alors, il en coustera aujourd'hui plus de vingt mille frans. Vostre Majesté, Madame, jugera si ces moyens pour entretenyr Chambort, et quelque coupe de taillys que le maistre des eaues et forestz m'a dict qui se pourroyent fayre par années aux forestz de ce costé, seroient propres. Vous supplyant très humblement m'excuser si je vous ennuye de ce long discours, que je n'ai osé aussi faillyr de vous fayre pour mon debvoyr et l'acquit de ma charge.

« Madame, après vous avoyr très humblement supplyée de me continuer tousjours vostre bonne grâce et protection,

je pryeray le Créateur vous donner, en parfaicte santé, très bonne et longue vie.

« De Madon, ce XVI^{esme} jour de novembre 1566.

« Vostre très humble, très obéissant et très obligé subject et serviteur,

« NOBLET ? (1). »

(Biblioth. Imp. du Louvre; — *Collection Bourdin*; — M^s F-216, vol. 3, folio 351 recto et verso.)

Ce qui est necessaire de faire pour pourveoir à la seureté et conservation des ouvraiges encommencéz à faire au chasteau de Chambort, à la Tour et au Pavillon.

Premierement, quand aux ouvraiges de charpenterye, fault parachever le comble de la dicte tour où est construite la chappelle, ensemble celluy du pavillon dont les priz et marchez sont passés il y a huict ans et plus, moiennant la somme de sept mil cinq cens lyyres; sur quoi il a jà esté payé au charpentier, à plusieurs foyz, la somme de cinq mil sept cens livres, qui seroict qui resteroict deu audict charpentier après l'entier paracheveman fait de la dicte charpenterye, la somme de dix huit cens lyyres cy: l'entier paracheveman fait de la dicte charpenterye, la somme de dix huit cens livres, cy. XVIII^c livres.

(1) La table des matières dit *Sablots* avec le signe douteux (?); mais il est difficile de lire *Sablots*.

Lesquelz combles parachevés, et avent que besongner aux couvertures desdictz tour et pavillon, fault faire les ouvrages de maçonnerye qui s'ensuivent.

C'est assavoyr en la dicte tour, fault cinq lucarnes de pierres de taille qui pourront revenir chacun à deux cens lyvres, qui font mil lyvres. Cy. M liv.

Et, les dictes cinq lucarnes faictes, fault asseoyr la couverture dessus le comble de la dicte tour; et en ce faisant, toutes les maçonneryes et charpenteryes faictes ou à faire en icelle tour comme voultres, remplissaiges de croisées, carrelaiges, meneuzerye, serrezerye et vitrerye, demoureront conservez et se feront cy après à la volonté et plaisir du Roy; laquelle couverture de ladicte tour avec celle du pavillon reviennent, suyvant les priz et marchéz qui en ont esté sur ce par cy devant faiz, à la somme de sept cens vingt-cinq lyvres, dont il a esté jà avancé au couvreur Tirier cens lyvres, resteroict encores quatre cens vingt cinq lyvres. Cy IIII^cXXVlivres.

Au dict pavillon fault six lucarnes de pierre de taille qui reviendront, à la dicte rayson de deux cens lyvres chascune, à la somme de XII^c livres.

Plus, au dict pavillon il y a deux cheminées avec six menteaux, qui sont trois menteaux en chascune cheminée, qui pourront chascune revenyr à quinze cens lyvres. Cy, pour lesdictes deux cheminées III^m liv.

Plus au dict pavillon, fault parachever une grande cloison, laquelle est jà commencée, qui pourra revenyr, pour la besongne qui reste . à cinq cens lyvres tournoys Cy V^c livres tournoys.

Plus il y a l'admortissement de la petite viz servent au bout du pavillon, qu'il faut parachever de monter jusques

à sa perfection, qui pourra coster la somme de quatre cens cinquante lyvres. Cy IIII^cL livres

Plus aussy fault fayre l'admortissement de la viz d'entre le pavillon et la gallerye, et la rendre uniforme à celle du logis du Roy, qui pourra revenir à douze cens lyvres. Cy XII^c livres.

Et après toute la dicte besongne faicte, fault fere la couverture du dict pavillon, selon et en ensuyvent les priz et marchéz qui en ont esté sur ce parcy devant faiz, avec la couverture de la dicte tour, ainsy qu'il est convenu et déclaré cy dessus, lesquelles réparations cy dessus déclairées, tant pour ce qu'il reste à faire de la dicte charpenterye, lucarnes, cheminées, cloison, admortissement des deux viz, que les couvertures, reviendront, selon qu'il est contenu cy dessus, à la somme de neuf mil cinq cens soixante quinze livres. Cy IX^m V^c LXXV livres.

Oultre laquelle somme de neuf mil cinq cens soixante quinze lyvres, est encores grandement requis et nécessaire de faire la menuzerye, serruzerye, et victrerye de la gallerye pour aller à la dicte tour, ensemble la faire careller, pour conserver les planchiers et garder que l'eaue ne passe dessus quand il pleut, qui pourra couster la somme de neuf cens lyvres. Cy IX^c livres.

Quand aux vaultes de la dicte chapelle et des offices, remplissage de croisées, carrelaiges, meneuzerye, serruzerye et victrerye, qu'il est besouing de faire tant en la dicte tour que au pavillon, ilz se feront à la volloncté du Roy, mais ilz pourront revenir jusques à environ neuf mil huit cens lyvres. Cy IX^m VIII^c livres.

Il y a aussy la closture du parc à parachever jusques au pins seullement, et du temps du règne du feu roy Henry fut ad-

vysé ne faire autre closture, et laisser la closture de la forestz qui avoit esté ordonnée du feu roy François premyer.

Autres réparations necessaires estre faictes au donjon et logis du Roy.

Premièrement fault, et par nécessité, rechercher et réparer les couvertures en plusieurs endroitz.

Plus fault rechercher les terraces en quelques endroitz, et regarnir les fringts.

Quand aux autres réparations qui sont à faire au dict donjon, il les fault remettre à la vollonté et bon plaisir du Roy.

Comme la victrerye, menuserye et serrezerye.

C'est le nombre des salles, chambres, garderobes, oratoires et cabinetz, qui sont au donjon de Chambort.

Premièrement.

Salles, douze.

Grandes chambres, quarente huit.

Garderobes pour servir ausdictes chambres, quatre vingtz huit.

Cabinetz, soixante huit.

Oratoires, douze.

Nombre des salles, chambres, garderobes, cabinetz et oratoires, en ce comprins les galletaz, deux cents vingtz huit.

Pour le logis du Roy.

Salles, trois.

Chambres, sept.

Garderobes, neuf.

Cabinetz, six.

Oratoire, ung.

Nombre des salles, chambres, garderobes, cabinetz et oratoires du logis du Roy, comprins les galetaz, vingt six.

Cuisines, huit.

Offices, quinze.

Gardemenger, vingt cinq.

Nombre des cuisines, offices, gardemenger, quarente huit.

La tour apres le jardinet a l'opposite du logis du Roy.

Chambres, huit.

Garderobes, douze.

Cabinetz, douze.

Chambres, garderobes et cabinetz, trante deux pour la dicte tour.

L'autre tour suyvent la plus près du village.

Chambres, huit.

Garderobes, douze.

Cabinetz, douze.

Chambres, garderobes et cabinetz, trante deux pour la dicte tour.

L'autre tour suyvent du costé de Bloys avecques le pavillon y a

Une grande chappelle.

Chambres, huit.

Garderobes, six.

Chambres, garderobes et chapelle, quinze.

Nombre du total, salles, chambres, garderober, cabinetz, oratoires et chapelles, en ce comprins les galletaz, trois cens quatre vingtz et un.

(Bibl. du Louvre ; — *Collection Bourdin* ; — M^s F-216, vol. 3, folios 352, 353, 354 recto et verso.)

XII

Voici le nouveau règlement donné par Marguerite à l'hôpital d'Alençon, lors du voyage qu'elle fit en cette ville en 1544.

« La royne de Navarre, après la visitation qu'il luy a plu faire de l'hospital de la maison Dieu de sa ville d'Alençon, et avoir, sur l'administration d'icelle, ouy et enquis les maistres du bureau, doyens, receveurs et autres ministres de la maison y establis ; suivant la chartre de la reformation, a ordonné que en iceluy hospital et maison Dieu le contenu des articles suivans sera observé durant l'année presente, et tant qu'il plaira à la dicte Dame, mesmes jusqu'à ce que, par experience, icelle Dame puisse entendre et connoistre quel bien et fruit pourroit apporter l'observance d'iceux articles, sans toutefois vouloir par la dicte Dame desroger à la dicte chartre.

« Premièrement la dicte Dame a ordonné que la recepte des rentes, revenus, aumosnes et bienfaits, et tous autres emoluments appartenans à icelle maison Dieu, ses annexes et dépendances quelconques, sera faicte par M^e Antoine

Gruel, prestre, lequel la dicte Dame a commis et commet à la charge d'en rendre bon compte et reliqua d'an en an, selon qu'il est dict par la dicte chartre.

« Item le dict Gruel baillera et deslivrera es mains de Mariette Soulasse, par chascune semaine, telle somme de deniers, quantité de blé et autres choses qu'il sera advisé par les dicts maistres du bureau, pour iceux blés et autres choses estre par la dicte Soulasse distribués et dispensés aux pauvres et malades de la dicte maison, et autres necessiteux et pauvres honteux que la dicte Soulasse aura visitez en la dicte ville et faubourgs d'icelle, et selon le rapport qu'elle en fera, auquel rapport la dicte dame veut et entend foy estre adjoustée, et que, sur icelui rapport, la despense et la distribution des dictes aumosnes soient employées, tant des pauvres malades, enfans ou necessiteux estans dedans icelle maison que dehors icelle es dicte ville, et faubourgs selon la charité.

« Item à la dicte Soulasse la dicte Dame, pour aucunes justes causes et considerations, a baillé la totale administration de l'hostel Dieu, pour icelle administration commencer le jour de demain, et icelle continuer jusqu'à ce que par icelle Dame en soit autrement ordonné.

« Item la dicte Soulasse a presté serment es mains d'icelle Dame en faire et exercer la charge de la dicte administration bien et deument, selon qu'il appar.iendra en verité et bonne conscience, et que la dicte Dame a en elle confiance.

« Le dict Gruel a presté serment es mains d'icelle Dame d'icelle recepte bien et diligemment et loyalement faire moyennant la somme de cinquante livres tournoys de gages par chascun an.

« Item pour ce que la dicte Dame a entendu que plusieurs

filles ou femmes non mariées qui, par leurs lubricités et mauvaises vies, se trouvent grosses d'enfants, se rendent à l'hôtel Dieu pour y enfanter, et que, sous couleur qu'on les y a charitablement parcydevant receues, elle et ceux qui en abusent couvroient souventefois leurs meschancetez et se pourroient sous icelles esperances enhardir de les commettre, la dicte Dame a deffendu et deffend la reception de telles filles ou femmes au dict hostel et maison Dieu, sinon pour grande cause bien dirigée et arrestée par les ditz gens du bureau, après avoir communiqué avec les officiers de la dicte Dame; et, par leurs avis, il fust avisé de les prendre et recepvoir en la dicte maison.

« Item la dicte Dame ordonne à M^e Jean Pelletier, lieutenant particulier du baillly d'Alençon, de faire inventaire des biens meubles estans en la dicte maison pour en faire delivrance à la dicte Soulasse.

« Item veut la dicte Dame que la dicte Soulasse prenne et choisisse à son arbitrage les servans, servantes et autres ministres necessaires pour le service de la dicte maison.

« Item veult que les questes qui se feront seront faictes par les plus notables femmes de la ville, chascune par semaine es jours accoustuméz. Les ditz gens du bureau feront un role des femmes qu'ilz choisiront en leur conscience des plus diligentes, zelées et propres pour faire les dictes questes.

« Item enjoint la dicte Dame à tous ses officiers de faire retirer les herres et truans, et iceux punir selon la dicte chartre, et ne tolerer les mendiants es eglises, ni par la ville, ni faubourgs.

« Item les dicts articles la dicte Dame a fait lire et entendre à M^e Jacques Groslot, baillly d'Orléans, president du conseil et garde des sceaux de la dicte dame, René de Silly, baillly du

lieu, M^e Jean Moinet, sieur de Néauphe, Guillaume le Coustelier, Guillaume le Rouillé, sieur de la Gravelle, Estienne Herné, sieur de Carrouges, Jean le Pelletier, Jean Caget, Antoine de Saint-Denis, curé de Champfleur, Claude d'Estosses, Michel Chardon, Pierre Barbier, dernier recepveur de l'hospital, François Peson, à present maire du bureau, Nicolas Poitevin, Paul le Tessier, Marin Heron, Jean Caillard, Robert Boulemer, à present doyens du dict hospital, Pasquier Vasnier, Bertrand Bahuet, et autres bourgeois de la ville d'Alençon, presens, lesquels, apres les avoir ouy et entendu, ont promis à la dicte Dame d'y obeir. Faict au chasteau d'Alençon, le V^e jour de janvier MVCXLIIII.

« Signé MARGUERITE. — Plus bas MABOU. »

(Bibl. impér. *Fonds Decamps*, n^o 54, f^o 39).

XIII

Nous mettons d'abord sous les yeux du lecteur la lettre incriminée par M. Genin (1) :

« Sire, ce qui vous plût m'escripre que, en continuant (2), vous me feriez cognoistre, m'a faict continuer et davantage

(1) Lettre XXXVII du recueil manuscrit. — M. Genin l'a placée en tête de son second volume. Suivant Fontanieu, elle n'est pas antérieure à 1525. — Selon M. Genin, elle est du mois de février 1521.

(2) En continuant, c'est-à-dire en regagnant la France. Ne recevant aucune réponse favorable sur les négociations, elle poursuit sa route.

esperer que vous ne voudriez laisser vostre droit chemin pour fuir ceulx qui, pour le principal de leur heur, desireront vous voir encores que de mal en pys. Mon entention soit prescrite, si ne vous faudra james l'honneste et ancienne servitude que j'ay porté et porte à vostre heureuse bonne grace. Et si l'imparfection parfaicte de cent mille faultes vous faict desdaigner mon obeissance, au moins, Sire, faictes moy tant de honneur et de bien que de ne augmenter ma lamentable misere, en demandant experience pour defaite, là ou vous cognoissez sans vostre aide l'impuissance, comme vous tesmoignera une enseigne que je vous envoie, ne vous requerant pour fin de mes malheurs et commencement de bonne année, sinon qu'il vous plaise que je vous sois quelque petit de ce que infiniment vous n'estes et serez sans cesse en la pensée. En attendant cet heur de vous pouvoir voir et parler à vous, Sire, le désir que j'en ay me presse de très humblement vous supplier que, si ce ne vous est ennuy, le me faire dire par ce porteur, et incontinent je partirai, feignant aultre occasion.

« Et n'y a fascheux temps ni penible chemin qui ne me soit converty en très plaisant et agreable repos, et si m'obligerez tant et trop à vous, et encores davantage, s'il vous plaist ensevelir mes lettres au feu et la parole en silence, autrement vous rendriez

Pis que morte ma douloureuse vie,
Vivant en vous de la seule esperance
Dont le savoir me cause l'assurance,
Sans que jamais de vous je me défie.
Et si ma main trop foiblement supplie,
Vostre bonté excusera l'ignorance
Pis que morte.

Par quoy à vous seul je desdie
Ma volonté et ma toute puissance ;
Recevez là, car la perseverance
Sera sans fin, ou tost sera finie
Pis que morte (1).

Maintenant, donnons la parole au critique du journal *Le Semeur* :

« Au moment où Marguerite allait rentrer en France, l'un des derniers jours de l'année 1525 (2), découragée de ce voyage inutile, désespérant presque de voir son frère consentir au sacrifice d'une province pour acheter sa liberté, elle renouvelle encore une fois ses instances, au nom de sa mère et au sien; elle supplie le roi de ne pas quitter *le droit chemin*, la seule ligne de conduite qu'il lui convienne de suivre, celle qui le réunira à sa famille et à son peuple, qui, *pour le principal de leur heur, desirent le voir, encores que de mal en pis*, dépouillé de la Bourgogne, s'il faut qu'il la perde, pour être libre (3).

(1) Dans une lettre à l'évêque de Meaux, Guillaume Briconnet, elle signe :

La pis que morte,

MARGUERITE.

(V. Bibl. impér., *Suppl. français*, n° 337, fo 155.)

(2) J'espère, écrivait-elle au roi, faire en sorte que, s'il est possible, je trouverai Noel à Narbonne.

(*Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. 11, p. 50.)

(3) Nous ajouterons que, dans une autre lettre, elle a dit en d'autres termes la même chose : « *Je vous supplie, qu'il vous plaise, comment que ce soit, vous en venir.* » Et dans la même lettre : « Mais, quant tout est dit, le plus est *de ne vous arrester à terre*, ni à enfans, car vostre réaulme a besoing de vous. »

(*Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. 11, p. 52 et 53.)

Elle y revient encore dans une autre lettre : « Où le gain de vostre presence est si grand, le marché ne peult estre que bon. »

(*Lettres de Marguerite*, t. 11, p. 60.)

« Quant à elle, quoiqu'elle ne puisse rien⁽¹⁾, elle désirera toujours servir son frère et son Roi; qu'il n'ajoute pas à sa tristesse en l'accusant de ne pas donner des preuves de son dévouement, puisque, en l'obligeant de partir, il lui a rendu tout service impossible. A l'époque du renouvellement de l'année, elle l'assure de la grandeur de son affection, et le prie de lui accorder en retour un peu d'amitié. Le Roi lui avait promis de lui faire parvenir, avant la fin de son voyage, la bonne nouvelle de son accommodement avec l'Espagne : cette espérance l'a soutenue pendant la route; mais la voilà au terme, sans avoir rien appris. Eli bien! ce qu'elle a offert à chaque halte, elle l'offre encore; s'il le permet, elle retournera sur ses pas, elle sera l'un des gages de l'alliance. Ni la saison, ni le chemin pénible qu'il faudrait faire une seconde fois, ne la retiendront⁽²⁾, elle qui n'a d'autre désir que de se dévouer. Si elle en obtient la permission, elle se trouvera trop heureuse; si on la lui refuse, elle sera *pis que morte*. En même temps qu'elle sollicite cette grâce, elle recommande à son frère, dans une phrase incidente, de brûler ses lettres, toutes celles qu'elle lui a écrites depuis son départ, et qui pourraient nuire aux

(1) Cette impuissance de ne pouvoir rien faire pour la délivrance de son frère, elle la déplore dans chacune de ses lettres : « *Et voyant que je n'ai peu et encores moins vous servir, je ne say que dire.* »

(*Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. 11.)

(2) Ce désir de retourner auprès de son frère, elle le manifeste à diverses reprises : « Mais, si vous prenez quelque bonne résolution, je vous supplie, lui dit-elle, quant ce seroit à Barcelone, ne faillez m'envoyer querir. » — « Et me semble, Monseigneur, que vous n'aurez moins d'honneur à me faire retourner. »

(*Lettres de Marguerite*, édit. Genin, t. 11, p. 50.)

intérêts de la France, si Charles-Quint savait *que la mère et la sœur du roi lui conseillent de souscrire à tout*. Les mots de *pis que morte*, qui devaient être suivis de sa signature, lui suggèrent quelques vers qui expriment les mêmes sentiments que la lettre. »

Enfin, le critique du *Semeur* fait remarquer avec non moins de justesse que, même en supposant la prétendue passion de Marguerite pour son frère, le voyage que M. Genin imagine pour justifier sa malencontreuse interprétation n'aurait pas été possible au mois de février 1521, date assignée par celui-ci à la lettre de Marguerite. En effet, en ouvrant les mémoires de Martin du Bellay, on voit qu'au mois de janvier 1521, François I^{er} s'amusa à assiéger, dans un château près de Romorantin, un seigneur qui avait gagné la couronne en tirant la fève du gâteau du Roi. On se battait avec des œufs, des pommes et des boules de neige, quand un tison lancé d'une fenêtre tomba sur la tête de François I^{er} et le blessa si grièvement que, durant quelques jours, les chirurgiens ne purent répondre de sa vie. On répandit même le bruit de sa mort. Comment donc, dans la première partie du mois de février, sa sœur lui aurait-elle tendu des pièges ? Que devient l'interprétation de M. Genin ?

Une réponse était devenue une nécessité. Dans une longue lettre que le lecteur peut lire dans *le Semeur* (1), M. Genin cherche à se justifier : « Les explications qu'il a hasardées ne sont que des *conjectures* ; il a voulu (l'aveu est précieux) protéger Marguerite contre l'art des commentateurs de transformer la pensée d'un écrivain en isolant ses mots et ses phrases. »

(1) T. XI, n^o 18, 4 mai 1842.

Mais c'est justement ce que lui reproche l'écrivain du *Semeur*, c'est d'avoir isolé la lettre de Marguerite de toutes celles qui, écrites au moment où elle rentrait en France, la complétaient et l'expliquaient si naturellement.

En désespoir de cause, M. Genin, battu et mécontent, s'en prend à « l'esprit de secte ». Il prétend que son crime, aux yeux de l'écrivain du *Semeur*, c'est d'avoir soutenu l'orthodoxie de Marguerite, et d'avoir donné à l'appui des preuves assez concluantes.

Cette accusation est injuste. Le critique du *Semeur* reconnaît de bonne foi « que Marguerite observa jusqu'à la mort les pratiques de la religion romaine, » et il ajoute : « Ne sentait-elle pas le besoin d'y renoncer, ou bien croyait-elle devoir cette concession à sa position de sœur du roi ? Nous n'essayerons pas de le résoudre. »





TABLE ANALYTIQUE

A

- Abbeville* (la ville d'), note, p. 93.
Acarie (Claude), S^r de Porcheresses, maréchal de logis de Marguerite d'Angoulême, p. 171.
Aché (messire Gallois d'), S^r de Larré, note, p. 94.
Agen (la ville d'), p. 56, 57.
Agoult (Raymond d'), comte de Sault, cité, note, p. 10.
Aigreville (M^{me} d'), p. 168.
Ainay (l'abbaye d'), p. 38, 120.
Alain (Thibault), aide à cheval de la cuisine de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 185.
Albe (le duc d'), cité, p. 53.
Alboust (Guillaume), receveur du Perche, appendice, p. 44.
Albret (Alain d'), note, p. 170.
Albret (Henri d'), roi de Navarre, cité, p. 8, 28, 111, 112, 129, 130, 139; appendice, 193.
Albret (Jeanne d'), citée, p. 7, 8; note, p. 8; 15, 17, 18, 19, 20, 22, 30, 36, 49, 61, 72, 78, 79, 87, 93; note, 94; 109, 110, 111, 114, 115, 123, 132, 133, 134; appendice, 173, p. 191.
Albret (Isabeau d'), sœur d'Henri d'Albret, p. 15.
Albret (la maison de Jeanne d'), p. 17, 52.
Alciat, professe à l'université de Bourges, p. 24.
Alençon (Anne d'), citée, appendice, p. 170.
Alençon (la cure d'), p. 6.
Alençon (la duchesse d'). Voy. Marguerite d'Angoulême.
Alençon (la ville d'), p. 8; note, p. 19; note, p. 25; 45, 71, 109, 154, 155, 156; appendice, p. 183; 206, 208.
Alençon (le bailli d'), appendice, p. 208.
Alençon (le capitaine d'), p. 108;
Alençon (le chancelier d'), p. 30. note, p. 45, 48; appendice, 165, 198.
Alençon (le château d'), p. 15, note, p. 80.
Alençon (l'échiquier d'), note, p. 80.

- Alençon* (le duc Charles d'), cité, p. 11, 31, 118, 132.
- Alençon* (le duché d'), p. 11, note, p. 30.
- Alençon* (le palais d'), p. 6.
- Alençon* (le parc d'), note, p. 80, 190.
- Alençon* (les habitants d'), p. 71.
- Alençon* (le portier du château d'); appendice, p. 190.
- Alençon* (le trésorier d'), p. 11.
- Alençon* (l'hôpital d'), p. 5, note, 72, 80, appendice, p. 153, 206.
- Alespée* (M^e Jehan), secrétaire de Marguerite d'Angoulême; appendice, p. 176.
- Allemagne* (l'), p. 48.
- Almeneches* (le couvent d'), p. 32.
- Alsinois* (le comte d'). Voyez Nicolas Denisot.
- Amants fortunez* (histoire des), note, p. 8.
- Amboise* (la ville d'), p. 88.
- Amboise* (le château d'), p. 19.
- Amilly* (René d'), lieutenant du bailli d'Alençon, p. 154.
- Amyot* cité, p. 25.
- Andaine* (la forêt d'), p. 2, 4.
- André*, peintre de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 180.
- Aneau* (le poète Barthélemy), p. 120.
- Angleterre* (l'), p. 87.
- Angoulême* (l'évêque d'), p. 87.
- Angoulême* (madame d'), Louise de Savoie, mère de François I^{er}, p. 11.
- Angoulême* (Marguerite d'), ce qu'elle dit d'elle-même, p. 1, citée, p. 2, 3, 5, 6, 7; note, p. 8; état de sa fortune, p. 11, 12; lourdes charges de sa maison, p. 13; simplicité de sa mise, p. 14; son inépuisable générosité, p. 15 et 16; elle avoue sa pauvreté, p. 16; son éducation, p. 18; citée, p. 19, 20, 21, 23; protégée l'univer-

sité de Bourges, p. 24; citée, p. 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34; marques de sa générosité, p. 35; apprend à Chauvigny la maladie de sa fille, p. 36; citée, p. 37, 40, 41; vient une première fois en aide à des Périers, p. 42; l'abandonne, p. 43; finit par en avoir pitié, p. 44, reproches adressés à Marguerite par ses contemporains, 46; protège les artistes, 47; prend en main les intérêts du duc de Clèves, 48, 49; citée, p. 50, 51, 52, 53; se croit enceinte, 54; lettre d'elle sur sa prétendue grossesse, 55; ses commandes d'émaux à Limoges, 57; ses aumônes au couvent de Nérac, 58; lettre d'elle à François I^{er}, 59; pauvreté de son mobilier, 60; confie la copie de deux livres au copiste Massaudier, 60; excelle dans les travaux d'aiguille, 61; attaquée par l'évêque de Condom, 62; lettre qu'elle écrit à ce sujet à François I^{er}, 62; affaiblissement de sa santé, 64; lettre qu'elle écrit à François I^{er}, p. 64; nouvelle lettre, p. 67; sa joie à la nouvelle du ravitaillement de Landrecies, 68; félicite le roi de l'accouchement de Catherine de Médicis, 69; part pour Fontainebleau, 70; ce qu'elle dit du château de Chambord, 70; son voyage à Alençon, 71, 72; relève le moral de François I^{er}, 73; portrait qu'elle fait de lui, son influence sur lui, 74; l'accompagne à Fontainebleau, contribue à la paix de Crepy, 77, 78; visite l'hôpital d'Alençon, 80, 81; rappelle au capitaine Jean de Bourdeille le souvenir de sa maîtresse M^{lle} de la Roche, 82, 83; caractère de

Marguerite, 84; citée, p. 85; nouvelles souffrances, 86; pour-quoi elle quitte la cour, 87; ses aumônes, 88; son influence sur les beaux-arts, 89; ses devises, 89; ses commandes d'orfèvrerie, 90, 91 et 92; son retour à Pau, 92; reçoit de nombreux hommages de fiefs, 93; vient soigner François I^{er}, 94; retourne en Béarn, 95; écrit à François I^{er}, p. 96, 97; son découragement, 97; inquiétudes que lui cause la maladie de François I^{er}, 99; apprend sa mort de la bouche d'une folle, 100; sa douleur, 101; apprend par Frotté les détails douloureux de la mort de François I^{er}, 103; vers que lui inspire la perte de son frère, 105; remet ses pouvoirs au chancelier Gros- lot, 106; ses nécessités d'argent, 106 et 107; ses économies forcées, 108; ne retranche que sur ses propres dépenses, 108; remercie Henri II de lui avoir rendu sa pension, 109; solde la dépense de la maison de Jeanne d'Albret, 109; s'en plaint à Izer- nay, 110; décline l'honneur d'être marraine de Claude de France 111; citée, 112; lettre d'elle à Henri II à l'occasion de Jeanne d'Albret, 113; ses lettres sont interceptées, 114; sa résistance aux projets de Henri II sur sa fille, 115; nouvelles marques de sa libéralité, 116; citée, p. 117; son séjour à Lyon, 118; met ordre à ses affaires, 119; va au-devant d'Henri II, à la côte Saint-André, 120; assiste à l'entrée d'Henri II à Lyon, 123; nouvelles tentatives pour rompre le mariage de Jeanne d'Albret, 125; tristesse de Marguerite en quittant Mou-

lins, 128; mauvais procédés d'Henri d'Albret envers elle, 129; sa douceur, 129; son retour en Béarn, 130; abandonne à Antoine de Bourbon une somme que lui redevait le trésor, 132; joie qu'elle éprouve de la réception faite à Jeanne d'Albret en Béarn, 133; modicité de ses dépenses, 134; derniers ordres qu'elle donne, 135; sa mort, 138; perte que fait en elle Henri d'Albret, 139; ses funérailles, 140; elle est chantée par les poètes, 140; que faut-il croire de son prétendu protestantisme, 143 et 144; défend l'orthodoxie de Gérard Roussel, 145; avoue elle-même son insuffisance dans les matières théologiques, 147; preuves de son catholicisme, 147; son esprit de curiosité, 148; accusation qui de nos jours s'est produite contre elle, 149; réfutation à cet égard de M. Genin par le journal *le Semeur*, 149 et 150; attrait de ce genre de recherches, p. 150; favorise l'université de Nîmes, appendice, 193; lettre d'elle à l'évêque de Rodez, appendice, p. 195; lettre d'elle à sa belle-mère Marguerite de Lorraine, appendice, p. 196; lettre d'elle pour recommander Clouet, 198; nouveau règlement donné par elle à l'hôpital d'Alençon, 206 et suiv.; lettre d'elle à François I^{er} incriminée par M. Genin, 209 et 210; explication de cette lettre par un écrivain du journal *le Semeur*, 211 et suiv.; M. Genin désavoue l'injustice de son attaque, 214.

Annebaut (le maréchal d'), p. 75.
Argentan (la ville d'), p. 87, 88.
Argentan (le château d'), p. 15, 29.

- Arntan* (les grands jours d'),
ge 88.
- Argilly*, p. 52.
- Armagnac* (l'), p. 12, 15.
- Armagnac* (Henri d'Albret, comte d'), p. 5.
- Armagnac* (Marguerite d'Angoulême, comtesse d'), p. 5.
- Arnault* (André), dit Montauban, huissier de salle de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 182.
- Arnoul* (le Sr), l'un des pannes-tiers de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 167.
- Arsenal* (la bibliothèque de l'), note, p. 14, 97.
- Artigaloube* (M^{lle} d'), demoiselle d'honneur de Marguerite d'Angoulême, note, p. 11; appendice, 168.
- Aspremont* (la baronne d'), p. 131.
- Astarac* (le comté d'), p. 12.
- Aubert* (M^e), religieux de Paris, pensionné par Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 190.
- Aubigné* (Merle d'), note, p. 143.
- Augsbourg* (la ville d'), p. 57.
- Aulisleger* (Adolphe), pannetier de Jeanne d'Albret, p. 49; appendice, 192.
- Aurille* (M^e Jehan), aumônier de Marguerite d'Angoulême, p. 178.
- Auvergne* (l'), p. 39.
- Auvillers* (la vicomté d'), p. 12.
- Avaugour* (Françoise d'), appendice, p. 170.
- B
- Babou* (la petite), appendice, p. 169.
- Babou* (Philibert), p. 87.
- Bachelery* (M^e René), secrétaire de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 177.
- Baduel* (le professeur Claude), p. 25; appendice, 193, 194.
- Bagnoles-les-Bains* (la vallée de), p. 2.
- Bahuet* (Bertrand), appendice, p. 209.
- Bahuet* (Guillaume), fourrier de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 171.
- Bahuet*, huissier de l'échiquier d'Alençon, appendice, p. 173.
- Baif* (Antoine), p. 140.
- Bailleul* (Gallois de), Sr de Longpont, note, p. 28.
- Baillon* (Hippolyte de), conseiller de l'échiquier d'Alençon; appendice, p. 173.
- Baptiste* (M^{lle} de), appendice, p. 169.
- Barberaud* (M.), conservateur des archives du Cher; appendice, p. 159.
- Barbier*, l'auteur du *Dict. des anonymes*, p. 43.
- Barbier* (Pierre), receveur de l'hôpital d'Alençon; appendice, p. 209.
- Barcelone* (la ville de), appendice, p. 212.
- Bartole* (la glose de), p. 25.
- Bastille* (la), note, p. 12.
- Baugé* (la seigneurie de), p. 11.
- Baugé* (le château de), p. 15.
- Bauquet* (Adam du), échanton de Marguerite d'Angoulême, p. 56; appendice, p. 167.
- Bauquet* (M^{lle} du), appendice, p. 169.
- Bavent* (M^e Antoine), l'un des pensionnaires de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 190.
- Bazin* (Poncelet), aide à cheval de la panneterie de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 183.
- Bauzelle-Gardes*, marchand d'Angen, p. 57.
- Béarn* (le), p. 2, 3, 15, 16, 47, 53, 62, 63, 88, 95, 138.
- Béarn* (le peuple du), p. 133.

- Béarn* (les Etats de), p. 21.
Beauchesne (François), l'un des serviteurs de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 187.
Beaumont (l'abbaye de), p. 51.
Beaumont (la vicomté de), p. 12.
Beauregard (M. de), appendice, p. 200.
Beauvais (le Sr de), écuyer de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 166.
Becquois (Jacques), garde-vaisselle de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 186.
Bellay (le cardinal du), p. 66.
Bellay (l'historien Martin du); note, p. 48; appendice, 213.
Bellemare (François), note, p. 62.
Bellême (la seigneurie de), p. 45.
Benestaie (le sieur de la), maître d'hôtel de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 165.
Benestaie (M^{lle} de la), demoiselle d'honneur de Marguerite d'Angoulême, p. 9; note, 9; 108; appendice, 168.
Bigorre (le pays de), p. 53.
Bigri (Charles), écuyer de Marguerite, appendice, p. 166.
Biscaye (Charles), aide à cheval en l'échansonnerie de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 184.
Bizeul (Catherine), note, appendice, p. 174.
Blanc (la ville du), p. 35.
Blancs-Manteaux (l'église des), p. 78.
Blois (la ville de), p. 31, 63.
Blois (la forêt de), appendice, p. 200.
Blondeau (Nicolas), p. 134.
Boaistuau (Pierre), dit Launay, éditeur de l'*Heptaméron*, p. 8.
Bochetel (Jacques), note, p. 93.
Bodin (Denis), secrétaire des procès de Marguerite, p. 174.
Boisguyon (Anne de), note, p. 94.
Bonneau (Eustache), valet de chambre de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 183.
Bonnet, éditeur des *Lettres de Calvin*, note, p. 6.
Bonnyer (Michel), fourrier de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 186.
Bonyn (Benoît), pseudonyme de l'imprimeur Jean Parmentier, p. 43.
Bonyn (Charles), conseiller de l'échiquier d'Alençon, appendice, p. 174.
Borbonius. Voyez Nicolas Bourbon.
Bordelois (le), p. 119.
Boullay (Simon), aide de fourrière, appendice, p. 187.
Boulleau (Jehan), sommelier de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 183.
Boulleau (Guillaume), sommelier de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 183.
Boulleau (René), fourrier de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 186.
Boullemer (Robert), note, p. 96; appendice, p. 209.
Boulogny (Etienne), valet de chambre de Marguerite d'Angoulême, p. 51; note, 81; appendice, 180.
Bourbon (Antoine de), duc de Vendôme, p. 111, 133.
Bourbon (Gaston de). Voyez le vicomte de Lavedan.
Bourbon-Lancy (la ville de), p. 38.
Bourbon (le connétable de), note, p. 26.
Bourbon (Marguerite de), duchesse de Nivernois, note, p. 8.
Bourbon (Nicolas), précepteur de Jeanne d'Albret, p. 7, 18, 173, 191.
Bourbonnois (le), p. 36.

Bourdeille (Anne de Vivonne, dame de), p. 11; note, p. 11; 44, 82; appendice, 168.

Bourdin (le secrétaire d'Etat), appendice, p. 200.

Bourges (Clémence de), p. 39.

Bourges (la grosse tour de), appendice, note, p. 176.

Bourges (la ville de), p. 6; note, 19.

Bourges (le chapitre de l'église de), appendice, p. 159.

Bourges (les habitants de), note, p. 8.

Bourges (l'université de), p. 24.

Bourgogne (la), p. 36; note, 210.

Bourgoing (M^e Olivier), trésorier du Berry, p. 14, 19; note, 25; note, 30; 35, 47, 109; appendice, 175.

Bourg-la Reine (le), p. 37.

Boutu (M^e François), conseiller de l'échiquier d'Alençon, appendice, p. 172.

Bouvier (Richard), receveur d'Alençon, appendice, p. 175.

Brantôme (l'historien), note, p. 10; 11; note, 11; 14; note, 15; 23, 39, 50, 76, 81, 84, 85; note, 95, 122, 129, 142.

Bray (Pierre de), valet de chambre de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 180.

Brecy (la terre de), p. 93.

Bresse (la), p. 36.

Bretagne (Françoise de), appendice, note, p. 170.

Bretagne (Louise de, appendice, p. 170.

Briconnet (M^e Guillaume), évêque de Meaux, p. 143, 144; appendice, note, p. 211.

Briffault, l'un des pensionnaires de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 189.

Brinon (Jean de), note, p. 30.

Brocet (M^e Jehan), greffier de l'échiquier d'Alençon, appendice, p. 173.

Brodeau (M^e Jehan), aumônier de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 178.

Brodeau (Victor), contrôleur des finances de Marguerite d'Angoulême, p. 26; note, 26; 27, 160; appendice, 177.

Brossard (René de), note, p. 119.

Brulhois (le), p. 12.

Budé (Guillaume), p. 24.

Burget (Michel), valet des pages de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 187.

Byari (Jehanne), lavandière de Marguerite d'Angoulême, note, p. 88.

C

Cadon (Jehan), p. 72.

Caen (la baillive de). Voy. M^{me} de Silly.

Caen (la ville de), p. 4.

Caiget (M^e Jehan), conseiller de l'échiquier d'Alençon, p. 116, appendice, 173.

Caiget (Marc), sommelier de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 182.

Caiget (Robert), S^r du Pin, note, p. 116.

Caillard (Jean), appendice, p. 209.

Caillau (frère Giles), confesseur de Marguerite d'Angoulême, p. 138.

Caligny (Jacques de), note, p. 10.

Calmesnil (le comte de), p. 4.

Calvin, p. 6, 42, 96, 142, 144, 145.

Carbon du Mont (messire), p. 28.

Cargorie (Christophe), note, p. 13.

Carignan (la bataille de), p. 73.

Carmain (le comte de), p. 140.

Caroli (M^e Pierre), curé d'Alençon, p. 6, appendice, 159.

Carrouges (M^e Jehan de), conseiller de l'échiquier d'Alençon, p. 173.

- Castel-Jaloux* (la ville de), note, p. 15; 68, 69, 98, 133.
- Catherinot* (l'historien), p. 138.
- Catheu* (la veuve Noël), pensionnaire de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 190.
- Caumont* (M^{lle} de), p. 9; note, p. 9; 59, 93, 161, 162, 163.
- Cauterets* (les bains de), p. 33.
- Caux* (la sénéchale de), note, p. 10.
- Cavyller* (l'imprimeur Jean), note, p. 8.
- Cayet* (Jean), appendice, p. 209.
- Celestins* (le couvent des), p. 5, 118.
- Cellini* (Benvenuto), p. 89.
- Cerisoles* (la bataille de), p. 72, 96.
- Chaliyoy* (l'abbaye de), p. 138.
- Chalons* (la ville de), p. 75.
- Chalopin* (Isabeau), femme de chambre de Jeanne d'Albret, appendice, p. 192.
- Chalopin* (Marguerite), appendice, p. 170.
- Chambord* (le château de), p. 70; appendice, p. 199.
- Champellays*, l'une des femmes de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 170.
- Champier* (Symphorien), p. 39.
- Champollion-Figeac*, note, p. 27, 67.
- Champs* (la seigneurie des), p. 45.
- Chanisson* (Jacques), brodeur de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 181.
- Chapuy* (le poète), p. 26.
- Chardon* (Michel), appendice, p. 209.
- Charente* (la rivière de), p. 1.
- Charles* (M^e Jehan), secrétaire de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 176.
- Charles-Quint*, p. 20, 48, 53, 66, 67, 73, 74, 76, 77, 78; appendice, p. 213.
- Chasble* (le), sommelier de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 183.
- Chassetière* (M^{lle} de la), appendice, p. 169.
- Châteaubriand*, p. 74.
- Châteaubriand* (M^{me} de), p. 89, 90.
- Châteauneuf* (la baronnie de), p. 11, 30.
- Château-Thierry* (la ville de), p. 76.
- Château-Thierry* (Thibaut de), receveur de Verneuil, appendice, p. 175.
- Châteaueux* (Claude), écuyer tranchant de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 166.
- Château-Villain* (la terre de), p. 130.
- Châtelleraut* (la ville de), p. 21, 22; note, 26; 33, 34, 36.
- Chaudière* (Jehanne), note, p. 94.
- Chaudion*, aide à cheval de Marguerite d'Angoulême, p. 185.
- Chavannes* (le bourg de), p. 38.
- Chavigny* (Sébastien), fourrier de Jeanne d'Albret, appendice, p. 186.
- Chenausson*, l'une des dames de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 169.
- Chesneau* (Jacques), sommelier de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 184.
- Chevalier* (Guillaume), maréchal des logis de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 171.
- Clairac* (l'abbé de), p. 143.
- Claude de France*, p. 115.
- Clermont* (M^{lle} de), p. 168.
- Clèves* (le duc de), p. 20, 21, 22, 65, 66, 67, 79, 85.
- Clouet* (le peintre Jehannet), p. 48.
- Coche* (le poème de la), p. 49.
- Commercy* (la ville de), p. 75.
- Commyn* (Jehan), p. 72.
- Commyn* (Jehan), brodeur de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 180.

Condom (l'évêque de), p. 62.
Corbeil, p. 28.
Cormier (Guy), médecin de Marguerite d'Angoulême, p. 7; note, p. 7; appendice, p. 179.
Corne (Jehan). l'un des pensionnaires de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 190.
Corneille (le peintre), p. 39, appendice, p. 180.
Cosneau (Mathurin), clerc de l'aumônerie de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 178.
Cossé (Philippe de), évêque de Coutances, p. 85.
Cothérne (M^{lle} de), appendice, p. 179.
Couldrois (la terre du), appendice, note, p. 183.
Courcherie (la terre de la), note, p. 116.
Cousin (M.), p. 150.
Coustellier (Guillaume), secrétaire de Marguerite d'Angoulême; appendice, p. 176.
Coustellier (Ramonnet), sommelier de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 183.
Couterne (le manoir de), p. 2; note, p. 2.
Creil (le château de), p. 77, 134.
Crépy (le traité de), p. 85.
Culant (Charles de), note, p. 93.
Curce (le S^r de la), maître d'hôtel de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 166.
Cymbalum mundi (le), p. 4, 42, 43.

D

Dagues (M^e Pierre), conseiller de l'échiquier d'Alençon, appendice, p. 172.
Daillon (Louise de), sénéchale de Poitou, dame d'honneur de Marguerite d'Angoulême, p. 11; note, 11; appendice, p. 168.

Dampierre (le château de), p. 99.
Dangu (Nicolas), évêque de Sées, p. 72.
Dante (le), p. 105.
Danville (Jehan), valet de chambre d'Henri d'Albret, appendice, p. 193.
Dargaud (M.), cité, note, appendice, p. 150.
Dargent (Jehan), aide à cheval de la panneterie de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 182.
Dauphin (le), p. 86.
Debaures (James), marchand d'Angen, p. 56.
Delafons (Jacques), p. 35; note, 134.
Delaunay (Catherine), appendice, p. 169.
Delie (le poème de la), p. 39.
Delorme (Guillaume), aide à cheval de la cuisine de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 186.
Denisot (Nicolas), p. 9; note, 9.
Desnos (l'historien Odolant), note, p. 31.
Diane (une histoire de), p. 69.
Didier (Gervais), valet des pages de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 187.
Dolet (le poète), p. 40, 96.
Domfront (la ville de), p. 71.
Dorat (Jean), p. 140.
Dornant (Jehan), pâtissier de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 185.
Douger (Michel), dit Jolyet, note, p. 88; appendice, 188.
Doze (M^{lle}), appendice, p. 169.
Doze (Pierre), valet de chambre de Marguerite d'Angoulême, p. 180.
Dreux du Radier, note, p. 41.
Droullin (Maurice), appendice, note, p. 182.
Duaren (le professeur), p. 24.

Dubois (M.), note, p. 18.
Duchâtel (Pierre), évêque de Mâcon, p. 87.
Dueren (la ville de), p. 60.

E

Ecouen (le château d'), p. 86.
Ecouves (la forêt d'), note, p. 88.
Edme (Marguerite), pensionnaire de Marguerite d'Angoulême, p. 189.
Emery (Pierre), note, p. 88.
Enfants-Rouges (l'hôpital des), note, p. 16.
Enghien (le comte d'), p. 96.
Epernay (la ville d'), p. 75.
Eronnelle (l'orfèvre Guillaume), p. 90, note, p. 90, 134.
Escleron, note, p. 24.
Escorive (M^e), conseiller du grand conseil, note, p. 116.
Espagne (l'), p. 19, 20, 53, 87, 93, 114, 149.
Espagne (l'ambassadeur d'), p. 125.
Essai (le château d'), p. 87; appendice, 183.
Essai (les religieuses d'), p. 31.
Estienne (Jehan), p. 36.
Estienne (Robert), p. 89.
Estrées (le Sr d'), p. 112.
Etampes (la duchesse d'), note, p. 50, 86, 89, 94, 131.
Etampes (le duc d'), p. 131.
Exmes (le château d'), p. 15; note, 80.

F

Fabry (l'évêque), p. 51.
Falaische, maréchal de logis de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 171.
Falaise (Guillaume de), Sr de Bernai, appendice, note, p. 182.
Farcy (M^e Guillaume), conseiller

de l'échiquier d'Alençon, appendice, p. 173.
Farel, p. 144.
Favery (Claude), sommelier de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 182.
Ferrare (M^{me} de), Renée de France, p. 81.
Ferrare (l'université de), p. 81.
Ferré (M^e Jehan), vicomte de Domfront, secrétaire de Marguerite, appendice, p. 176.
Ferté-Macé (le canton de la), note, p. 2.
Fezensac (le), p. 12.
Foix (le comté de), p. 12.
Foix (le pays de), p. 139.
Foix (le peuple de), p. 133.
Folliot (François), valet d'écurie de Jeanne d'Albret, appendice, p. 192.
Follye (Jehan), valet d'écurie de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 187.
Fontainebleau, p. 28, 29, 36, 47, 51, 70, 75, 80, 112; appendice, 176 et 178.
Fontanieu, note, p. 133; 149.
Fontenelle (Blaise), l'un des pensionnaires de Marguerite d'Angoulême, p. 189.
Fontevrault (l'abbaye de), p. 51, 96.
Fontville (le greffier), p. 38.
Foret-Moutier (l'abbaye de), note, p. 93.
Fors (le Sr de), échanton de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 167.
Fortin (Jacques), valet de chambre d'Henri d'Albret, appendice, p. 180.
Foucault (Messire Pierre), Sr de la Salle, maître d'hôtel de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 166.
Foucault (Michel), p. 72.
Fouillu (Guyot), valet d'écurie de

Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 187.

Fourmont (Julienne de), appendice, p. 171.

Fournier (Edouard), note, p. 95.

France (la), p. 52; appendice, p. 212 et 213.

France (Claude de), fille d'Henri II, p. 110.

France (Marguerite de), sœur d'Henri II, p. 123.

François 1^{er}, p. 1, 2; note, 7; 12, 16, 17, 19, 20; note, 22; 23; note, 27, 38, 48, 49, 53, 54, 59, 66, 70, 73, 74, 75, 85, 87; note, 89; 94, 95, 96, 98, 104, 129, 132, 193; appendice, 193, 213.

Freret (Jean), l'un des pensionnaires de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 190.

Fresnaye (René), écuyer de cuisine de Marguerite d'Angoulême, appendice, note, p. 184.

Fresné (la terre du), p. 29.

Frilloux (Jehan), p. 72.

Frotté (Jacques de), maître d'hôtel du connétable de Bourbon, note, p. 26.

Frotté (Jehan de), p. 2, 3, 4, 5; 26, 27, 46, 55, 68, 70, 80, 93, 98, 102, 104, 105, 108, 117, 119, 137, 141; appendice, 164; 165, 166, 167, 173, 176, 194.

Frotté (le général Louis de), p. 4.

Frotté (le marquis de), p. 4.

Frotté (Nicolas), huissier de chambre de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 181.

Frotté (Pierre), appendice, p. 177.

Frotté (Registre de), p. 6; note, 8, 9; 14; 15; note, 19, 20, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 44; note, 45; 49; note, 52; 53, 54, 57, 60, 69, 71, 75, 79, 80, 81, 82, 87, 90, 91, 92, 97, 116, 119, 130; appendice, 171.

G

Gallopain (Reyne), aide à cheval de la panneterie de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 183.

Gascogne (la), note, p. 33.

Gauchery (M^e Jehan), secrétaire de Marguerite d'Angoulême, p. 8; note, 8; 88, 120; appendice, 176.

Gauthier (M^e Pierre), écuyer de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 166.

Gelée (M^e Jehan), secrétaire de Marguerite d'Angoulême, p. 109; appendice, 177.

Genève (la ville de), p. 6.

Genin (M.), éditeur des lettres de Marguerite d'Angoulême, note, p. 7, 9, 17, 21, 25, 33, 34, 46, 54, 55, 62, 64, 67, 149, note, 150; appendice, 209, 212, 214.

Girard (M^e), professeur à l'université de Bourges, p. 25.

Girardot (Pierre), valet d'écurie de Marguerite d'Angoulême; appendice, p. 187.

Go (Charles), aide à cheval de la panneterie de Marguerite d'Angoulême; appendice, p. 183.

Godans (Hans), p. 38.

Goevrot (M^e Jehan), médecin de Marguerite d'Angoulême, p. 7, 29, 39; appendice, 179.

Gondoin (Jehan), aide à cheval de l'échansonnerie de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 184.

Gontier (Jehan), p. 38.

Gontier (Michelle), lavandière, appendice, p. 189.

Gouays (le S^r de), maître d'hôtel de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 166.

Gouffier (Claude de), sire de Boissy, p. 130.

Goujon (Jean), p. 89.
Granjon (l'imprimeur), p. 40.
Granvelle (le cardinal), note, p. 21, 80.
Greffin-Bonnet, valet d'écurie de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 187.
Grenoble (la ville de), p. 41.
Groslot (M^e Jacques), chancelier d'Alençon; note, p. 48, 94, 106; appendice, 172.
Groslot (Hierosme), maître des requêtes de Marguerite d'Angoulême, appendice, note, p. 172, 208.
Grossoles (Erard de), p. 62.
Gruel (M^e Antoine), appendice, p. 206, 207.
Gruget (Claude), éditeur de l'*Heptameron*, p. 7; note, 8.
Gryphe (l'imprimeur Sébastien), p. 40.
Guérin (Michel), clerc de la chapelle de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 178.
Guerche (la baronnie de la), p. 12.
Guilhem-Carbonneau (Arnault), trésorier d'Armagnac, appendice, p. 175.
Guillebaut (le père), cité, note, p. 9.
Guillet (Pernette du), p. 39.
Guise (le duc de), p. 76, note, 112; p. 76; note, 112; 131.
Guiton (Marin), boulanger, p. 36.
Guyenne (la), p. 119, 126.
Guyenne (le gouvernement de), p. 12.
Guiffrey (M.), note, p. 22.

H

Hamon (Hebert) valet de chambre de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 181.
Haye (Jacques de la), valet de chambre de Marguerite d'Angoulême, p. 8.

Henri II, note, 7, 38; 105, 109, 110, 111, 113, 114, 119, 120, 125, 126, 128, 129, 134.
Henri IV, p. 115.
Henri VIII d'Angleterre, p. 66, 73, 78, 96.
Heptameron (l'), note, p. 8, 14, 48, 84, 131.
Hérard (François), écuyer de cuisine de Marguerite d'Angoulême, appendice, note, p. 184.
Hérodote (l'Apologie pour), note, p. 41.
Heron (Marin), appendice, p. 209.
Herpin (Renée), broderesse, note, p. 94.
Hervelin (Nicolas), huissier de salle de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 181.
Herveline (Guillemine), lavandière, appendice, p. 170.
Hilarion de Coste, note, p. 16.
Hollande (toile de), p. 134.
Humières (M. d'), p. 117, 119.
Huraut (Robert), archidiacre de Saint-Martin d'Autun, note, p. 18.

I

Ile Barbe (l'), note, p. 117.
Issoudun (le château d'), p. 16.
Issoudun (la seigneurie d'), p. 12.
Izernay (le S^r d'), intendant de la maison de Jeanne d'Albret, p. 8, 58, 62, 63, 106, 110, appendice, 166.

J

Jacobins de Bourges (le couvent des), note, p. 88.
Jacobins de Lyon (le couvent des), p. 5.
Jaille (Marie de la), dame d'honneur de Marguerite d'Angoulême, p. 32.
Jannet (le peintre), p. 198.
Jargeau (la ville de), p. 131.

Jarnac (M. de), appendice, p. 163.
Jaulnay (Richard), valet de chambre de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 180.
Javelle (M^e Mathurin), receveur d'Alençon, p. 10, 19, 20, 45; appendice, 174.
Jehan (M^e), dit des Vignes, cleric de la chapelle de Marguerite d'Angoulême, p. 178.
Jehannette, femme de chambre de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 171, 190.
Joanne (Nicolas), appendice, p. 175, 191.
Joncquel (Jean), tailleur de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 180.
Jorron (Jacquet), aide à cheval de l'échansonnerie de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 183.
Juliérs (le duché de), p. 66.

L

Labbé (Louise), p. 39.
Laborde (M. le C^e de), note, p. 9; 39, 48, 51, 61.
Laboural, un des pensionnaires de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 190.
Laboureur (l'historien le), p. 57.
La Côte-Saint-André (le bourg de), p. 119, 120.
Lacroix (M. Paul), p. 91.
Lacour (M. Louis), p. 41, 44, 49.
La Fayette (Aimée de), M^{me} de Silly, gouvernante de Jeanne d'Albret, p. 18, 20, 110, 134; appendice, p. 191.
La Fosse (René de), pâtissier de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 185, 192.
Lagarde (Marguerin de), cocher de la maison du roi, appendice, note, p. 93; 190.

Lagoutte, p. 112, 131.
La Grange (M^{lle} de), note, p. 11; appendice, p. 169.
La Grèze (M. de), note, p. 2, 14.
Laigle (la baronnie de), p. 19, 131.
Laisnel (M^e Giles), secrétaire de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 177.
Lambert (Mathurin), fourrier de Marguerite d'Angoulême, p. 171.
La Motte (le S^r de), p. 51.
La Motte (René de), appendice, p. 193.
Landrecies (la ville de), p. 66, 68.
Langlois (André), valet de chambre de Jeanne d'Albret, appendice, p. 191.
Langlois (Jehan), aide à cheval de la cuisine de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 185.
Langlois (Raoul), aide à cheval de l'échansonnerie de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 184.
Languedoc (le), note, p. 12, 53, 119.
Lanoue (M^{me} de), appendice, p. 168.
La Roche (M^{me} de), appendice, p. 168.
La Roche (M^{lle} de), l'une des femmes de Marguerite d'Angoulême, p. 81, 82, 83, 85, appendice, 169, 181.
La Roche du Maine (le S^r de), chambellan de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 165.
Larochefoucault (Charles de), note, p. 93.
La Sicotière (Léon de), p. 7, 79.
Lastours (Jeanne de), p. 55.
Lavedan (le V^e de), chambellan de Marguerite d'Angoulême, p. 73, 140; appendice, 165, 168.

- Lavedan* (la V^{se} de), appendice, p. 168.
- Leblanc* (Jehan), laquais de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 185.
- Le Boueil* (M^{lle}), appendice, p. 169.
- Le Bourrelier* (Jehan), aide à cheval de la panneterie de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 183.
- Le Breton* (François), p. 35.
- Lebrong* (Guillaume), appendice, p. 176, 186.
- Lechanteur* (François), fourrier de Jeanne d'Albret, appendice, p. 192.
- Leclerc* (Anne), dame d'honneur de Marguerite d'Angoulême, note, p. 26; appendice, 171.
- Le Coustellier* (M^e Guillaume), note, p. 27; appendice, p. 209.
- Le Coustellier* (François), appendice, p. 172.
- Le Coustellier* (Jeanne), p. 24.
- Le Coustellier* (Thomas), p. 100; appendice, 179.
- Le Chevalier* (M^e Guillaume), médecin de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 179.
- Le Danois* (Jacques), garde-vaisselle de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 186.
- Le Devin* (François), p. 79.
- Le Devin* (Robert), p. 88.
- Le Devin* (Robin), appendice, p. 188.
- Le Diacre* (Guillaume), conseiller de l'échiquier d'Alençon, p. 174.
- Le Dreu* (Julien), aide à cheval de la panneterie, appendice, p. 182.
- Le Duchat*, p. 41.
- Le Faure* (M^e Guillaume), secrétaire de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 176.
- Le Fèvre d'Étaples*, p. 7, 143, 144.
- Legrand Chappitois*, appendice, p. 187.
- Lejay* (Jacques), valet de chambre de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 193.
- Legros* (François); appendice, p. 182.
- Le Malenfaut* (Jacques), aumônier de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 188.
- Lemoine* (Marguerite), p. 80.
- Lenglet Dufresnoy*, p. 16, 26.
- Lepaige* (Étienne), tapissier de Marguerite d'Angoulême, note, p. 15; appendice, 181.
- Lepaige* (Jehan), p. 8.
- Le Pelletier* (M^e Jehan), conseiller de l'échiquier d'Alençon, appendice, p. 173.
- Leprince* (l'imprimeur), p. 40.
- Le Poulcre* (François). Voyez le S^r de la Benestaie.
- Le Poulcre* (Jacques), aumônier de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 178.
- Le Rouillé* (M^e Guillaume), note, p. 27; appendice, 173.
- Leroux de Lincy*, note, p. 8, 14, 49, 50, 89, 130; appendice, 150.
- Leroy* (Cornille), valet de chambre de Jeanne d'Albret, appendice, p. 191.
- Lescar* (l'église de), p. 140.
- Lescuyer* (Guillaume), valet de chambre de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 181.
- Lesné* (Guillaume), secrétaire de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 171.
- Lestang* (le S^r de), maître d'hôtel de Marguerite d'Angoulême, p. 60; appendice, 160.
- Lestang* (Jehan de), sommelier de panneterie de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 182.
- Le Tessier* (Paul), appendice, p. 209.

- Limoges* (la ville de), p. 57.
Limosin (l'émailleur Léonard), p. 57.
Loches (le château de), p. 99.
Loison (Barbe), appendice, note, p. 182.
Lomagne (la), p. 12.
Longarine, personnage de l'Hep-tameron, p. 9.
Longuemort (Adam de), appendice, p. 180.
Longpont (le Sr de), maître d'hôtel de Marguerite d'Angoulême, p. 166.
Lonray (la seigneurie de), p. 18.
Lorme (Philibert de), p. 39.
Lorraine (le cardinal de), p. 117.
Lorraine (Jean de), p. 42, 43, note, 42.
Lorraine (Marguerite de), note, p. 7; 31, 36; appendice, 196.
Lussac (le bourg de), p. 37.
Luther, p. 81, 144.
Luthériens (les), p. 144.
Luxembourg (Charles de), Sr de Martigues, p. 131.
Luxembourg (la ville de), p. 74.
Luxembourg (le), p. 53, 66.
Lyencourt (le Sr de), maître d'hôtel de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 166.
Lyon (la ville de), p. 5; note, 18, 24, 38, 39, 40, 41, 44; note, 48, 59, 116, 117, 120, 122, 126.
Lyon (les églises de), p. 158.
Lyon marchand (le drame de), p. 40.
- M
- Mabillière* (le Sr de la), pannetier de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 167.
Mabou (Paul), secrétaire de Marguerite d'Angoulême et l'un de ses pensionnaires, note, p. 79; appendice, 177, 190, 209.
Mâcon (la ville de), p. 38.
Mâcon (l'évêque de), p. 87.
Maignen (Jehan le), confesseur de Marguerite de Lorraine, p. 36.
Maillard (Grégoire), clerc de la chapelle de Marguerite d'Angoulême, p. 88; appendice, p. 178.
Malenfant (Jacques), aumônier de Marguerite d'Angoulême, p. 98.
Mallet (Nicolas), receveur de Domfront, appendice, p. 175.
Mandat (M^e Galiot), secrétaire de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 176.
Mantoue (la ville de), note, p. 48.
Mants (M. Paul), note, p. 91.
Marie-Madeleine, p. 147.
Marne (la), p. 75.
Marot (Clément), p. 7, 10; note, 10; 26, 40, 84.
Marot (la fille naturelle de Clément), religieuse d'Essai, p. 31, appendice, 170.
Marguerite d'Angoulême. Voyez Angoulême.
Marguerite d'Autriche, note, p. 38.
Marin (Jehan), secrétaire d'Henri d'Albret et de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 176 et 193.
Marino Justiniani (l'ambassadeur vénitien), p. 51.
Martel (Adam), chapelain de Marguerite d'Angoulême, p. 50.
Martel (Pierre), note, p. 138.
Martin (Pierre), l'un des pensionnaires de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 190.
Maryat, écuyer tranchant de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 166.
Mauvaiges (Arnoult de), chirurgien de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 181.
Médard (Jehan), aide à cheval de la cuisine de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 181.
Médecis (Catherine de), note, p. 7;

- 69, 86, 117, 120, 123; appendice, 198, 199.
- Mèhun-sur-Yèvre* (la seigneurie de), p. 12.
- Meizieux* (le bourg de), p. 38.
- Mélanchthon*, p. 25.
- Ménard* (M^e Pierre), aumônier de Marguerite et de Jeanne d'Albret, appendice, p. 178, 192.
- Ménard* (l'historien), note, p. 29; appendice, 196.
- Mende* (l'évêque de), p. 37.
- Merlerault* (le), p. 72.
- Mesnil* (Jehan du), huissier de chambre de Marguerite, appendice, p. 181.
- Messei* (le S^r de), échanson de Marguerite, appendice, p. 167.
- Meudon* (le château de), p. 51.
- Michel*, dit Piquebeste, l'un des serviteurs de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 187.
- Michel* (M^e Jehan), aumônier de Marguerite d'Angoulême, p. 6; note, 7, appendice, 159.
- Michelet* (M.), p. 149.
- Milanaï* (le), p. 86.
- Miossens* (M^{lle} de), p. 57.
- Mireurs* (Pierre des), p. 140.
- Moinet* (M^e Jehan), appendice, p. 154, 172, 174, 209.
- Momion* (Bernard de), receveur de la vicomté de Fezensaguet, appendice, p. 175.
- Monge*, p. 127.
- Monnys* (Tristan de), note, p. 24.
- Mons* (Corbin de), note, p. 15.
- Moreau* (M^e Pierre), secrétaire de Marguerite d'Angoulême, note, p. 131; appendice, 176.
- Morel* (Guillaume), procureur de Marguerite d'Angoulême, à Alençon, p. 174.
- Morin* (Jehan), dit Verdelet, note, p. 88; appendice, 192.
- Morin* (l'imprimeur Jehan), p. 41.
- Morton* (Daniel), vice-gérant de l'inquisition de la foi, p. 98.
- Mortagne* (la châellenie de), note, p. 116.
- Mortagne* (la ville de), p. 36, appendice, note, 183.
- Mortagne* (les religieuses de), note, p. 80; appendice, note, p. 1183.
- Moulinet* (Pierre du), p. 72.
- Moulins* (la ville de), p. 37, 126, 128.
- Mousteul* (Philippe), laquais de Jeanne d'Albret, appendice, p. 192.
- Muette* (le château de la), p. 99.
- N
- Nantes* (le château de), note, p. 13.
- Narbonne* (la ville de), note, p. 211.
- Navarre* (Francisque), médecin d'Henri d'Albret, p. 8; note, 8; 28; appendice, 193.
- Navarre* (M^e François), médecin de Marguerite d'Angoulême, appendice, 179.
- Navarre* (la reine de), Marguerite d'Angoulême, citée sous ce nom, p. 4, 5; note, 7, 14, 15, 21, 23; note, 30; 34; note, 39, 44, 76, 90, 148.
- Navarre* (le collège de), note, p. 88.
- Navarre* (le parfumeur du roi de), appendice, p. 189.
- Navarre* (le roi de), Henri d'Albret, cité sous ce nom, p. 5; note, 8; 21, note, 30, 34, 35, 38, 39, 44, 47, 54, 68, 105, 110, 113, note, 120, 126, 127, 128, note, 134, 135, 140.
- Navarre* (le royaume de), note, p. 20.
- Nérac* (la cour de), p. 10, 41, 55.
- Nérac* (la ville de), note, 24, 28; 54, 57, 58, 62, 65, 108.
- Nérac* (le château de), note, p. 24.
- Nérac* (les religieuses de), p. 58, 108.

Nevers (la ville de), p. 128.
Neufchâtel (la ville de), p. 6.
Neyron (Jean), p. 40.
Niceron, note, p. 18.
Nîmes (la ville de), appendice, p. 193.
Nîmes (l'évêque de), appendice, p. 193.
Nîmes (les consuls de), appendice, p. 193 et 194.
Nîmes (l'université de), p. 25, note, 29; appendice, 195.
Noblet, appendice, p. 201.
Nodier (Charles), p. 42.
Noël (Catherine), note, p. 116.
Normandie (archives de la), note, p. 18.
Normandie (la), p. 87.
Nourci (Jehan de), maître d'hôtel de Marguerite d'Angoulême, p. 30.

Nourry (l'imprimeur), dit le Prince, note, p. 41.
Nouveau (Pierre de), marchand de Paris, p. 134.
Nozay (Jehan de), appendice, p. 167.

O

Odolant Desnos (l'historien), note, p. 6.
Odos en Bigorre (la maison d'), l'une des habitations de Marguerite d'Angoulême, p. 53, 137.
Oleron (l'évêque d'), p. 7, 62; 143, 144.
Olhagaray (l'historien), p. 133.
Olivier (le chancelier François), p. 30, 48, 117, 125.
Orléans (le poète Charles d'), p. 73.
Orléans (Charles d'), fils de François I^{er}, p. 93.
Orléans (la ville d'), appendice, p. 208.
Orléans (le bailli d'), appendice, p. 172, 208.

Orléans (le duc d'), p. 53, 86.
Orléans (le duché d'), appendice, p. 172.
Orne pittoresque (l'), p. 79.
Orsonvilliers (François d'), échançon de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 167.
Orsonvilliers (M^{me} d'), dame d'honneur de Marguerite d'Angoulême, p. 10; note, 10; 131, 135; appendice, 168.
Orsonvilliers (M^{lle} d'), appendice, p. 168.
Orsonvilliers (M^e d'), aumônier de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 178.
Oudin (Pierre), aide à cheval de l'échansonnerie de Marguerite d'Angoulême, appendice, note, p. 184.

P

Pallas, aide de la panneterie de Marguerite d'Albret, appendice, p. 183, 192.
Pallu (Eustache), valet de chambre de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 180.
Pallu (Eustache), aide à cheval de l'échansonnerie de Marguerite d'Angoulême, appendice, note, p. 184.
Pallu (M^e Eustache), médecin de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 179, 193.
Pallu (M^e Jehan), aumônier de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 178.
Pallu (Laurent), l'un des pensionnaires de Marguerite d'Angoulême, note, p. 88; appendice, p. 190.
Palmier (Pierre), archevêque de Vienne, 86.
Paradin (l'historien), note, p. 22, 139.
Paradis (Françoise), p. 170.

- Paradis* (Paul), note, p. 18.
- Paris* (la ville de), p. 2, 3, 28, note, 29, 50, 74, 75, 76, 80, 81, 82, 98, 105, 109, 120, 134.
- Paris* (étouffe dite rouge de), p. 56.
- Paris* (les églises de), appendice, p. 158.
- Paris* (l'Hôtel-Dieu de), p. 30.
- Parmentier* (l'imprimeur Jean), p. 40, 43.
- Parquier* (le), pensionnaire de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 189.
- Parseval* (Claude), huissier de chambre de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 181.
- Patou* (Jehan), p. 80.
- Pau* (la cour de), p. 111.
- Pau* (la ville de), p. 82, 97, 115, 116.
- Pau* (le château de), note, p. 14; 15, 53, 133.
- Pau* (les archives du château de), note, p. 14, 21; appendice, 164.
- Pavie* (la bataille de), p. 18.
- Peigne* (Jean), p. 45.
- Pelletier* (M^e Jehan), lieutenant du bailli d'Alençon, appendice, p. 208.
- Pérault* (René), écuyer de Jeanne d'Albret, appendice, p. 191.
- Perche* (le comté du), p. 5, 11, 29; note, 30.
- Perche* (le receveur du), p. 44.
- Perdiac* (le comté de), note, p. 15.
- Péricaut* (M.), note, p. 18; 39; note, 40, 41.
- Périer* (Louise), appendice, p. 169.
- Périers* (Bonaventure des), p. 7; note, 39; 41, 42, 44, 45, 46, 118; appendice, 180.
- Péron* (Michel), secrétaire de Marguerite d'Angoulême, appendice, 177.
- Péronne*, la mercièrre de Tours, p. 60.
- Périgueux* (le juge-mage de), appendice, p. 163.
- Perpignan* (la ville de), p. 53.
- Perreau* (Marguerite), l'une des pensionnaires de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 190.
- Perruchot* (Nicolas), p. 88; appendice, 173, 187.
- Perthuis* (M^e Antoine), chapelain de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 177.
- Peson* (François), appendice, p. 209.
- Petit* (Jehan), p. 134.
- Petit* (Jehanne), pensionnaire de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 190.
- Petit* (Nicolas), marchand de Paris, p. 82.
- Pichère* (Pierre), clerc d'office de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 186.
- Pichon* (le baron Jérôme), note, p. 90.
- Pied-Franc* (Etienne), aide à cheval de l'échansonnerie de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 184.
- Piémont* (le), p. 82, 117.
- Pierre Scise* (le château de), p. 121.
- Pillois* (Jacques), S^r de Montigny, note, p. 80; appendice, p. 171.
- Plainville* (le S^r de), échanson de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 167.
- Plessis-lez-Tours* (le château du), p. 16, 19, 30, 36, 85, 86, 132.
- Poitiers* (Diane de), p. 86.
- Poitou* (la sénéchale de). Voyez Anne de Vivonne.
- Pont d'Ain* (le bourg de), p. 38.
- Pont d'Ain* (la châtellenie de), note, p. 38.
- Poullain* (Jacques), orfèvre, note, p. 91.
- Poyet* (le chancelier), p. 52; appendice, 175.

- Preaux* (Jehan de), sommelier de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 183.
Provost (M^e Jehan), trésorier extraordinaire des guerres, p. 132.
Pucherain (Robert), note, p. 134.
Prudhomme (Jean), receveur de Creil, note, p. 15; appendice, 175.
Puies (la baronnie de), p. 12.
Puy (Etienne du), fourrier de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 171.

Q

- Quentin* (René), receveur du Perche, appendice, p. 175.
Quinsounas (le vicomte de), note, p. 38.

R

- Rabelais*, p. 39, 40, 84.
Rabelin (Jehan), receveur du Berry, note, p. 92; appendice, p. 174.
Racine (Pierre), aide de fourrière, appendice, p. 187.
Ragot (Jehan), valet de chambre de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 180.
Rambouillet (le château de), p. 51, 99.
Raoul, aide à pied de l'échansonnerie, appendice, p. 184.
Ravenne (la bataille de), note, p. 10.
Raveton (le sire de), p. 28.
Raymond (M.), conservateur des archives des Basses-Pyrénées, appendice, p. 164.
Raynal (M.), historien du Berry, note, p. 6, 8, 19, 25.
Regnault (Claude), marchand de Lyon, p. 24.
Regny (M^e Guillaume), appendice, p. 172.

- Reguin* (Julien), pannetier de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 167.
Remond (l'historien Florimond de), p. 138.
Rhône (le), p. 123.
Richard (M^e Balthasar), secrétaire de Marguerite d'Angoulême, p. 69, note, 79, appendice, 177.
Richer, note, p. 131.
Richier (Jehan), valet de chambre de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 179.
Rigaud (l'imprimeur), p. 40.
Rimini (Françoise de), p. 104.
Robert (Claude), secrétaire ordinaire d'Henri d'Albret, appendice, p. 193.
Robichon (Guillaume), aide à cheval de la cuisine de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 185.
Robichon (Marin), maître queux de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 185.
Robillard (Nicolas), solliciteur de Marguerite d'Angoulême au grand-conseil, appendice, p. 174.
Robinaud (Françoise), p. 166; appendice, 169.
Roch (Mathurin du), appendice, p. 171.
Rochechouart (la maison de), p. 12.
Roche du Maine (le S^r de la), chambellan de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 165.
Rochefoucault (la dame de la), dame d'honneur de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 168.
Roche-Guyon (le château de la), p. 96.
Rochelle (la ville de la), p. 53.
Rocques (le S^r), pannetier de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 167.

Rodez (l'évêque de), note, p. 29; appendice, 195.
Rohan (M. de), p. 15, 135.
Romorantin (la ville de), p. 88; appendice, 213.
Ronsard, p. 140.
Rossignol, chevaucheur d'écurie, p. 80.
Rossignol (Raoul le), avocat, appendice, p. 174.
Rossincourt (la demoiselle de), note, p. 93, 116; appendice, 190.
Roue (Mlle de la), appendice, p. 169.
Rougère (Julien), aide à cheval de la panneterie de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 183.
Rougère (Urbain), sommelier de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 182.
Roussard (François), receveur de Beaugé, p. 175.
Rousseau (Françoise), appendice, p. 170.
Rousseau (Gilbert), trésorier de Jeanne d'Albret, appendice, p. 174.
Roussel (Gérard), évêque d'Oleron, p. 7, 62, 143, 144.
Roussillon (le), p. 53.
Ruffiac (Anne de), demoiselle d'honneur de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 191.

S

Saint-André (le maréchal de), p. 126.
Saint-Denis (Antoine de), curé de Champfleui, appendice, p. 209.
Saint-Dizier (la ville de), p. 75, 76, 77.
Saint-Firmois, p. 59.
Saint-Germain-en-Laye, p. 51, 99.
Saint-Jean (la rue), p. 123.

Saint-Julien (la seigneurie de), note, p. 93.
Saint-Malo, note, p. 13.
Saint-Martin-de-Séze (l'abbé de), p. 86.
Saint-Maur-des-Fossés (le château), p. 73.
Saint-Maurice (Jehan de), p. 89.
Saint-Michel (la foire), p. 117.
Saint-Michel (le chapitre de l'ordre de), p. 125.
Saint-Pather (Mlle de), dame d'honneur de Marguerite d'Angoulême, p. 9; note, 9; 44, 49, 57.
Saint-Pierre-sur-Dives (l'abbé de), p. 88.
Saint-Vallier (le bourg de), p. 117.
Sainte-Beuve, p. 74, 148.
Sainte-Claire d'Argentan (les religieuses de), p. 31; appendice, 196.
Sainte-Claire (Marguerite de), appendice, p. 170.
Sainte-Claire (Mathurine de), p. 72; appendice, 170.
Sainte-Marthe (Charles de), note, p. 7; 27, 29, 37, 40, 43, 46, 50; note, 51; 52, 61, 78, 99, 129, note, 130, 131, 140, appendice, 172.
Sainte-Marthe (Louis de), p. 140.
Sainte-Venice (les religieuses de), p. 31.
Sancerre (la ville de), p. 130.
Sauzay (le journal de la comtesse de), note, p. 26.
Sabne (la), p. 123.
Savignac (Jehan de), note, p. 30.
Savoie (Louise de), note, p. 12; 17, note, 38; 118.
Saxe (le duc de), p. 49.
Schmidt (M.), note, p. 143.
Scuronis (Me), médecin de Marguerite d'Angoulême, p. 7, 57, 137; appendice, 179.
Secondat (Jehan), note, p. 119, appendice, 167.

- Séze* (la ville de), p. 12, 32, 72.
Séze (l'évêque de), p. 21, 72.
Selva (Jehan de), aumônier de Marguerite d'Angoulême, appendice, 178.
Selva (M^{lle} de), p. 169.
Semeur (le journal le), p. 149; appendice, 211, 213, 214.
Senonches (la baronnie de), p. 11.
Sentrailles (M^{lle} de), p. 57.
Septier (François), maître queux de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 185.
Serize (le S^r de), appendice, p. 166.
Serlio (l'architecte Sébastien), p. 47, 48; note, 48.
Serpe (Renée), p. 61.
Serry (Nicolas), aide à cheval de l'échansonnerie de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 184, 189.
Sève (Claudine), p. 39.
Sève (le poète Maurice), note, p. 26; 39, 120.
Sève (Sibylle), p. 39.
Sévigny (Bastien), fourrier de Jeanne d'Albret, appendice, p. 192.
Seymour (Anne), note, p. 9, 140.
Seymour (Jeanne), note, p. 9, 140.
Seymour (Marguerite), note, p. 9, 140.
Sicard (Blaise), trésorier de Rodéz, appendice, p. 175.
Silly (François de), p. 18, note, 28.
Silly (M^{me} de), Aimée de La Fayette, citée sous ce nom, p. 18, 19.
Silly (René de), bailli d'Alençon, appendice, p. 208.
Simon (Catherine), femme de chambre de Jeanne d'Albret, note, p. 94, appendice, 191.
Simon (Jacques), valet de chambre de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 180.
Soissons (la ville de), p. 66, 77.
Solier (Pierre), écuyer de cuisine de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 184.
Sonnois (la baronnie de), p. 12.
Sorbonne (la), p. 7, 46, 41, 43, 46, 148.
Soullasse (la), note, p. 119; appendice, 207, 208.
Soyère (Jehanne), pensionnaire de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 190.
Stelle (Imbert de), aide de la maison de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 187.
Sterpin (M^e Jehan), médecin de Marguerite d'Angoulême, p. 7, 179.
Strada (l'antiquaire Jacques de), note, p. 48.
Stuard (Jacqueline de), p. 39.
Suffort (Marguerite de) appendice, p. 170.
Surin (la), note, p. 119.

T

- Tassin* (M^e Jehan), secrétaire de Marguerite d'Angoulême, p. 51, appendice, 176.
Temple (Jehan du), écuyer de cuisine de Marguerite d'Angoulême, p. 51, appendice, 184.
Thibault (Robert), secrétaire de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 171, 177.
Thierry (Quentin), valet de chambre de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 181.
Thimer (Thomas), aide de cuisine, appendice, p. 185.
Thiron (Antoine), valet de chambre de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 180.
Thivier (Thomas), aide à cheval de la cuisine, appendice, p. 185.
Thouars (Guillaume), conseiller de l'échiquier d'Alençon, p. 174.

Torchamp (la seigneurie de), note, p. 171.
Torche (Antoine), valet de chambre de Marguerite d'Angoulême, p. 119; appendice, 180.
Torcy (Léonard), valet de chambre de Marguerite d'Angoulême, p. 109; appendice, 179.
Torel (Abraham), conseiller de l'échiquier d'Alençon, appendice, p. 173.
Toscane française (la), p. 39.
Toulouse (la ville de), p. 55.
Tournes (l'imprimeur Jean de), note, p. 6; 9, 10, 11, 40.
Tournon (Blanche de), p. 10. note, 10.
Tournon (le cardinal de), note, p. 10; 86.
Tourrelet (Jehan), valet des filles d'honneur de Marguerite d'Angoulême, p. 116, appendice, 189.
Tours (la ville de), note, p. 11; 30, 60, 88, 132, 133.
Tremblay (le château du), p. 28.
Trinité (le collège de la), p. 120.
Turin (la ville de), note, p. 25; 117.
Tusson (le monastère de), note, p. 102.
Tyron (Antoine), valet de chambre de Jeanne d'Albret, appendice, p. 191.

U

Uzez (l'évêque d'), appendice, p. 193.

V

Vachot (Nicolas de), note, p. 134.
Vaise (le faubourg de), p. 120.
Valentine, fille de Myne, la lavandière de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 190.
Valentinois (la duchesse de), p. 107, 125.

Vallée (de), huissier de salle, appendice, p. 182.
Vallemer (le Sr de), maître d'hôtel de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 165.
Vallemer (M^{me} de), appendice, p. 168.
Valois (Marguerite de), note, p. 8.
Vasari, note, p. 91.
Vasnier (Pasquier), appendice, p. 209.
Vauce (Arnault de), marchand de Nérac, p. 57.
Vauldry (André), président de l'échiquier d'Alençon, appendice, note, p. 173.
Vauquelin (Jehan), fourrier de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 186.
Vaulx (Antoine de), sommelier de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 183.
Vazarro (Matteo del), p. 89.
Vendôme (la duchesse de), p. 132, 133.
Vendôme (la ville de), p. 117, 131, 132, appendice, 164.
Vendôme (M. de), Antoine de Bourbon, cité sous ce nom, p. 117; note, 131.
Venloo (la ville de), p. 60.
Verneuil (la ville de), p. 12.
Verneuil (le château de), p. 16.
Vierson (la seigneurie de), p. 12.
Viette (Jean), pensionnaire de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 190.
Vieux-Pont (la terre de), appendice, note, p. 182.
Vigier (Jehan), sommelier de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 182.
Villars (Barbe de), mère de la folle de Jeanne d'Albret, appendice, p. 192.
Villedieu (la terre de), p. 130.
Villepreux (le château de), p. 99.

Villeroys (Claude), apothicaire de Marguerite, p. 116; appendice, p. 180.
Villers-Cotterets (le château de), p. 75.
Villiers (le Sr de), échanton de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 167.
Vincennes (le bois de), note, p. 12.
Vincennes (le château de), p. 74.
Vivonne (Anne de), la mère de

Brantôme, citée sous ce nom, p. 11.
Voisin (Jehan), aide à cheval de la cuisine de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 185.
Voulté (Jean), poète latin, p. 39.
Voust (Henri de), pensionnaire de Marguerite d'Angoulême, appendice, p. 190.
Wechel (l'imprimeur Chrétien), note, p. 27.
Witemberg (l'université de), note, p. 25.



87-B19208

N. Devins f 9

Serico f 47. + 48n.

Clouet's book f. 198

Leonard Limousin f 57/8

Illuminator f 60

Embroiderer f. 62

Devins f 69/90

Cornette de Lyon f 309

f. 180

Jewelry f 90/91/92/93



GETTY RESEARCH INSTITUTE



3 3125 01451 6500

